

LA FÉDÉRATION

ET L'UNITÉ

EN ITALIE

PAR

P.-J. PROUDHON

NOUVELLE ÉDITION

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-EDITEUR
PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE D'ORLÉANS

1862



LA

FÉDÉRATION ET L'UNITÉ

EN ITALIE

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Ce

rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3



LA

FÉDÉRATION ET L'UNITÉ

EN ITALIE

PAR

P.-J. PROUDHON

NOUVELLE ÉDITION



PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE D'ORLÉANS

1862

LA

FÉDÉRATION ET L'UNITÉ

EN ITALIE

Je n'ai jamais cru à l'unité de l'Italie; au point de vue des principes, comme à celui de la pratique et des transitions, je l'ai toujours repoussée.

Je pourrais citer à l'appui de mon opinion les hommes les plus honorables et les plus intelligents de l'Italie : le tant regretté Montanelli, que j'ai eu l'honneur de connaître; Ferrari, le savant historien, et l'excellent général Ulloa, que je compte tous deux au nombre de mes amis. De tels noms suffiraient pour me mettre à l'abri du reproche d'originalité. Mais je n'ai pas même besoin de ces hautes garanties : l'immense majorité des Italiens, si je suis bien renseigné, est fédéraliste, et n'a jamais vu dans l'unité qu'une machine révolutionnaire.

Après le traité de Villafranca, je suis demeuré convaincu que la presse démocratique, en insistant pour la réunion de l'Italie tout entière aux mains de Victor-Emmanuel, faisait fausse route; que l'avantage qu'on se promettait de cette manœuvre n'en compenserait pas les inconvénients, que c'était méconnaître le principe des révolutions modernes et se placer, par raffinement de politique, hors la vraie politique, entraver le progrès en dénaturant l'idée de nationalité, compromettre la paix de l'Europe sans profit pour la liberté des peuples, et soulever entre l'Italie et la France un antagonisme dangereux, utile seulement aux tiers étrangers.

Toutefois, le mouvement d'unification commencé, je crus devoir garder le silence, me bornant à exprimer de loin en loin, dans des livres, mes doutes sur le succès de l'entreprise. Les peuples, comme les individus, sont sujets à des engouements dont ils ne guérissent que par les mortifications de l'expérience. N'ayant personnellement aucun motif d'empêcher l'unité de l'Italie, si elle se pouvait faire, si elle convenait à toutes parties, si par hasard elle se trouvait d'utilité et de droit; content de voir les Italiens maîtres de leur destinée; plus curieux encore d'observer ce qu'il adviendrait de cet essai de réalisation d'une utopie, je me disais que le mieux était de laisser aller les événements et de juger jusqu'à quel point le libre-arbitre de l'homme pouvait,

dans une circonstance aussi solennelle, prévaloir sur la nécessité des choses.

Mais lorsque parut la circulaire de Mazzini, en date du 6 juin 1862, annonçant qu'il quittait l'Italie et qu'il poursuivrait désormais par la voie des conspirations ce qu'il n'avait pu obtenir ni par la diplomatie, ni par l'agitation populaire, ni par la connivence du gouvernement piémontais appuyé de la presse du dehors, la situation me parut changée. En admettant que le mouvement unitaire eût servi jusqu'à ce moment la régénération italienne, je me dis que ce mouvement était épuisé, que la révolution devait se poursuivre désormais par d'autres voies, et que le moment était venu pour moi de prendre la parole.

Je ne prétends pas, dans les pages qu'on va lire, avoir fait autre chose que côtoyer mon sujet, soulever des problèmes et effleurer des solutions. La théorie des *nationalités*, entre autres, sur laquelle on a prétendu établir l'unité italienne, n'a jamais été approfondie : elle demanderait à elle seule un volume. Mais les longs développements ne sont pas faits pour les journaux, qui se contentent d'aperçus sommaires et exigent avant tout des conclusions pratiques. Il s'agit aujourd'hui, non-seulement pour l'Italie, mais pour la France et l'Europe, d'aller de l'avant, sans s'attarder davantage à une fantaisie démontrée irréalisable. Si j'ai une conviction, c'est que les défenseurs de l'Italie unitaire n'ont

rien de mieux à faire, dans l'intérêt de leurs clients, que de leur prêcher la résignation et de sortir eux-mêmes au plus vite de la voie fausse où ils se sont égarés. Ajoutons aussi que la gloire du Piémont ne doit pas nous faire oublier, à nous autres Français, nos propres besoins. Depuis quatre ans la pensée publique a été, parmi nous, enchaînée au *carroccio* de l'Italie une et indivisible : ce sont quatre années de perdues pour notre propre progrès et pour nos libertés. Honorons en Garibaldi un patriotisme fervent, mais mal entendu ; respectons sa blessure ; mais, pour Dieu ! ne nous faisons pas, de cette jambe brisée, une relique.

L'article qu'on va lire est du 13 juillet 1862, postérieur, par conséquent, à la retraite de Mazzini. Il a paru dans *l'Office de publicité,* petit journal qui se publie à Bruxelles et totalement inconnu à Paris. Je le donne ici tel qu'il a été publié il y a trois mois, avec son allure polémique et son caractère improbatif, non certes pour ajouter au chagrin d'une espérance déçue, mais pour la vérité historique, et afin de mieux marquer le revirement qui, si je ne me trompe, est à la veille de s'opérer dans les esprits.

MAZZINI ET L'UNITÉ ITALIENNE.

Bruxelles, 13 juillet 1862.

I

Le 6 juin de cette année, le citoyen Mazzini a fulminé un manifeste dans lequel, après avoir accusé le gouvernement de Victor-Emmanuel de trahir l'Italie en ne s'emparant pas de Venise et de Rome, et de suivre une politique contre-révolutionnaire, il finit par déclarer qu'il lui est impossible, à lui Mazzini, de se compromettre davantage, qu'il se retire de l'action, et qu'il va aviser à obtenir par d'autres moyens ce que lui refuse la politique piémontaise.

Les moyens de Mazzini sont les sociétés secrètes, l'insurrection, la conspiration. — Nous CONSPIRERONS, dit-il; puisque vous ne savez ou ne voulez faire l'Italie avec nous, nous la ferons contre vous.

Conspirer! voilà une parole grave, et qu'un homme tel que Mazzini ne doit pas prononcer à la légère. Laissons les fanatiques d'autorité déclamer contre les conspirateurs. La conspiration peut être un acte d'héroïsme ou un fait de brigandage, le plus saint des devoirs ou la plus insigne des félonies. Le tout dépend de la cause, des circonstances, du but, et aussi du succès. Mazzini a-t-il en ce moment le droit de déclarer la guerre à Victor-Emmanuel, d'agiter les masses et de se poser en vengeur de la liberté italienne trahie ou délaissée? Telle est pour moi la question, question

toute de pratique, et qui vaut la peine d'être traitée publiquement par un ami de la révolution, que la qualité de conspirateur n'effraierait pas plus, à l'occasion, que Mazzini lui-même.

De quoi se plaint le grand unitaire? La France, engagée par le succès même de ses armes, a reconnu, mais sans le garantir, le royaume d'Italie ; l'Angleterre, avec plus de satisfaction que la France, l'a reconnu ; la Belgique, d'autres États de second et de troisième ordre, suivant l'exemple de l'Angleterre, l'ont reconnu. La Russie le reconnaîtra bientôt, et la Prusse ne saurait tarder à l'imiter (1). Jamais, il faut l'avouer, l'influence de Mazzini ni celle de Garibaldi n'eussent obtenu de pareils résultats. Il y a quatre ans à peine que le mouvement d'absorption est commencé, et plus de vingt-deux millions d'âmes sont réunis sous la bannière du Piémontais. Quel sujet d'espérance!... Organisez d'abord ces vingt-deux millions de sujets, instruisez ce peuple, développez la richesse de cet admirable pays; faites-y naître la liberté, la philosophie et les mœurs, et soyez certain que bientôt, sans coup férir, par la vertu de l'exemple et la force des choses, le reste vous viendra. Vous ne pouvez rien, dites-vous, tant que vous ne possédez pas Rome et Venise. Allons donc ! Jamais la France ne se serait formée, jamais elle n'eût conquis ses limites actuelles, si Hugues Capet et ses successeurs avaient dit : Nous ne pouvons rien tant que nous n'aurons pas l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes et le Rhin. Ç'a été justement leur mis-

(1) La reconnaissance de la Russie et de la Prusse fut officiellement annoncée quelques jours après le 13 juillet.

sion et leur gloire d'y arriver peu à peu. Vous ressemblez au jardinier qui prétendait ne pouvoir planter ses choux dans un hectare d'excellente terre, et qui demandait à s'arrondir de quatre toises. Vous accusez les ministres de contre-révolution, de trahison! Mais il est prouvé que ces ministres ont trempé dans toutes les entreprises de Garibaldi; que la présence de l'armée piémontaise a plus fait pour entraîner la Toscane, les Romagnes, la Sicile, Naples, que les chemises rouges et toutes leurs fanfares. Est-ce que, tout récemment encore, Rattazzi ne s'est pas trouvé compromis dans l'affaire de Brescia? Certes, on ne peut accuser ce gouvernement de mauvais vouloir. Quand Mazzini le conspirateur dit : Tue, Rattazzi le conservateur crie: Assomme. Se peut-il un plus touchant accord? Demandez à François II et au Saint-Père.

— Nous voulons Rome et Venise, répond Mazzini, aussi absolu que César qui disait que rien n'est fait tant qu'il reste à faire quelque chose; nous les voulons *de suite*, et si on ne nous les donne pas *de suite*, nous CONSPIRERONS!...

Il faut que quelque chose de grave se passe en Italie, pour qu'un homme d'âge mûr montre une si puérile impatience. Cette fameuse unité n'est pas aussi aisée à faire qu'on l'avait cru; les reconnaissances du dehors, la tyrannie et les intrigues du dedans n'y servent de guère. Et quand elle sera faite, on prévoit que le peuple italien n'en sera guère mieux. Mazzini, Garibaldi, Rattazzi, *e tutti quanti*, sont à bout de science; le premier, plus avisé, se retire, accusant le gouvernement avant que le gouvernement ne l'accuse, rejetant la faute sur ses conjurés, et se drapant en grand citoyen.

Nous sommes, malgré tout, dans un siècle de publicité et de contrôle, où tribuns et ministres doivent rendre compte devant l'opinion, être jugés sur leurs principes et par leurs pairs. Il serait par trop exorbitant que des hommes qui, en dehors des pouvoirs officiels, se posent en organes de la Révolution et se mêlent de pousser les masses, tirassent de leur initiative une espèce d'inviolabilité, et demeurassent dans leur propre parti sans contradicteurs. La démocratie ne sera une puissance, elle ne sera digne de considération que lorsqu'elle aura organisé, vis-à-vis d'elle-même, un régime d'interpellation, de discussion et de responsabilité.

Puis donc que Mazzini, par la publication de son manifeste, en a appelé à l'Europe démocratique, je prends la parole devant la démocratie, et j'accuse Mazzini de deux choses : comme chef de mouvement, d'avoir manqué totalement de prévoyance dans la politique suivie par lui depuis quatre ans, comme homme de doctrine, de s'être fait le propagateur d'un système faux dans son principe, funeste dans ses conséquences, l'unité italienne.

II

On se souvient qu'en 1859, au moment où la guerre allait être déclarée, Mazzini protesta hautement contre l'intervention de la France dans les affaires d'Italie. L'empereur Napoléon n'avait pas sa confiance, il exhortait ses compatriotes à se méfier de cet auxiliaire ambitieux, hostile à la révolution et à la liberté, et déclarait en conséquence que, quant à lui, il se tiendrait en dehors des événements. Puis, lorsque le succès eut donné le démenti à ses pronostics,

Mazzini, qui se trouvait dépassé, compromis aux yeux du peuple, songea à se remettre en selle, et, après avoir protesté contre l'entreprise, à profiter du résultat. Il vint en Italie, félicita, dans une lettre rendue publique, Victor-Emmanuel, lui dit ce mot devenu célèbre : *Osez*, Sire, et Mazzini est avec vous. Que Victor-Emmanuel, sans souci ni du droit des gens, ni du principe de *nationalité*, ni de l'intérêt des peuples, ni du véritable esprit de la révolution, ni même des convenances monarchiques, s'emparât des divers États de la Péninsule ; voilà ce que, tout entier à son idée d'unité, demandait Mazzini. Il promettait, à ce prix, d'ajourner ses espérances, de faire taire ses convictions républicaines. Pour un républicain sérieux, c'eût été l'apostasie en échange d'une utopie ; pour Mazzini, c'était un acte de la plus haute vertu.

Il est vrai que Mazzini mettait à cet étrange marché une clause résolutoire qui sauvait sa conscience : en criant à Victor-Emmanuel, *Osez*, il sous-entendait que le nouveau conquérant devait, sans plus de délai, prendre Rome, Venise, Naples, etc., chasser le pape et l'Autrichien, le tout sans le secours et au besoin contre la volonté de la France. Il y a un principe de droit qui dit : *Toute condition d'une chose impossible est nulle*. C'était une condition de cette espèce que Mazzini, apparaissant après Magenta et Solferino, faisant à la fois la cour à la démocratie et à Victor-Emmanuel, imposait au roi de Piémont. Certaines gens prennent ces roueries pour de la politique ; le vulgaire est enclin à y applaudir. Pour moi, je ne puis voir dans cette lettre de Mazzini à Victor-Emmanuel qu'une pantalonnade italienne. Quoi ! le célèbre conspirateur pensait-il que l'Italie était de

force, avec la petite armée piémontaise et ses sociétés secrètes, à forcer la main à Napoléon III, à chasser les souverains italiens de leurs États, le pape du Vatican, et les Autrichiens du quadrilatère? Non, certes, Mazzini ne le pensait pas : il voulait seulement, en faisant les conditions dures au roi galant-homme, se refaire à lui-même une position; et c'est ici que je l'accuse d'imprévoyance, pour ne pas dire d'une complète incapacité politique.

Lorsque Napoléon III, pressé par M. de Cavour, se décida à intervenir en Italie, il était évident qu'il ne se déterminait pas uniquement pour la satisfaction des Piémontais, pas même pour l'indépendance de l'Italie; à plus forte raison, qu'il ne pouvait se proposer pour but de remplir le vœu de Mazzini, la formation de l'unité italienne. Il semble que Mazzini l'ait d'abord compris, quand il lança sa protestation : malheureusement la suite a prouvé que ses défiances étaient personnelles à l'Empereur des Français, nullement inspirées par des considérations d'une haute et saine politique.

Trois choses étaient à considérer principalement dans l'expédition : la guerre faite à l'Autriche par l'Empereur des Français, l'unité italienne, la papauté. Sous aucun de ces points de vue, Mazzini, l'homme de l'unité, ne pouvait compter sur le succès de l'entreprise.

En ce qui regarde l'Autriche, la raison de la guerre était on ne peut plus apparente. L'Empereur des Français ne pouvait laisser se développer davantage l'influence autrichienne; la politique qui triompha à Solferino fut la continuation de celle qui, en 1832, faisait occuper Ancône. Que voulait la France? Un redressement d'équilibre; éven-

tuellement, une rectification de sa frontière des Alpes au moyen d'une petite annexion de territoire. Hors de là, la France ne gardait aucun sentiment d'hostilité contre l'Autriche : la rivalité des deux puissances est d'un autre âge; elle reposait sur des données qui n'existent plus. Peut-être Napoléon III espérait-il davantage : à cet égard, rien de certain n'a transpiré, et les Italiens, par leur adhésion plus affectée que sincère à Victor-Emmanuel, se sont empressés d'y mettre ordre.

Au point de vue de l'unité italienne, il fallait être plus que naïf pour s'imaginer que Napoléon III victorieux, après avoir fait à son ami et allié Victor-Emmanuel cadeau de la Lombardie, consentît, en lui donnant le reste de la Péninsule, à l'ériger en potentat. Il eût manqué à ses devoirs à la France et envers lui-même, en donnant la main à une transformation pareille. Chef d'un État militaire, Napoléon III ne peut permettre qu'il se crée, aux portes de la France, une puissance de premier ordre; roi constitutionnel, il ne le pourrait pas davantage; simple président d'une république, démocratique, pacifique, socialiste, il le pourrait encore moins. La France donnera quelque jour au monde le signal du désarmement : c'est un honneur qui paraît lui être réservé; c'était le rêve secret de la république. Mais ce sera à la condition, bien entendu, que, tandis qu'elle désarmera, les autres n'armeront point; que, tandis qu'elle licenciera ses armées, décentralisera son administration, organisera ses communes, rendra la vie à ses provinces, à toutes ces petites nationalités dont la France impériale se compose; d'autres, pendant ce temps-là, ne se concentreront et ne se fortifieront pas sournoisement contre

elle. La démocratie française, en 1848, a appuyé tant qu'elle a pu l'émancipation de l'Italie et la république romaine. S'imagine-t-on pour cela que cette même démocratie, socialiste ou non socialiste, mais tout entière vouée aux travaux et aux mœurs de la paix, eût souffert que les Italiens s'organisassent militairement? Non; ce serait folie de le penser, trahison de le dire. Que si l'Autriche, que si le Turc faisait ombrage à l'Italie, eh bien! la République révolutionnerait la Turquie et l'Autriche; elle briserait les armes réfractaires, mais jamais ne permettrait qu'à ses côtés les institutions de la guerre et les formes de la conquête se rétablissent.

Ainsi, Empire ou République, organisée pour la guerre ou pour la paix, dans aucun cas la France, intervenant en Italie contre la prépondérance de la maison d'Autriche, ne pouvait admettre que ses protégés de la veille devinssent ses rivaux du lendemain. C'est là une chose si simple, que je ne comprends pas comment la presse française, soi-disant démocratique, se refuse obstinément à le comprendre, et que malgré moi j'en conçois l'idée la plus fâcheuse de son patriotisme et de l'indépendance de son jugement. On nous chante sur tous les tons que les Italiens sont pour nous des frères; que leurs intérêts, leurs idées sont les nôtres; que leur révolution c'est notre révolution, et cent autres niaiseries qui prouvent à quel degré d'imbécillité est tombée la démocratie française, si tant est qu'il ne faille pas plutôt y voir la preuve de la défection de ses représentants. Des faiseurs d'amplifications croient avoir tout dit quand ils ont parlé des *races latines!* Ignorent-ils ou feignent-ils d'ignorer que les États les plus antagoniques sont justement les États

limitrophes, et les nations les moins faites pour s'unir celles qui se ressemblent le plus? En politique, nos ennemis sont nos *voisins :* cet axiôme est aussi sûr que pas un de Machiavel. En 1854, l'Autriche a étonné le monde par son ingratitude envers la Russie, sa bienfaitrice : c'est que l'Autriche, pour les trois quarts de sa population, est, comme la Russie, un empire slave, et que si ces deux grands États ont des intérêts semblables, précisément pour cela ils sont contraires. Fallait-il nous donner à nous-mêmes le régal de l'ingratitude italienne? Certes, elle n'a pas attendu, pour se produire, que l'unité fût formée. Elle éclate tous les jours, depuis quatre ans, dans les imprécations des tribuns, dans les articles des journaux, et jusque dans les protestations d'amour et de reconnaissance adressées par le parlement de Turin à Napoléon III.

Non, encore une fois, Napoléon III ne peut consentir à la formation d'une Italie unitaire; et plus il se laissera diriger par des vues de paix et de progrès, moins il le voudra. Il en a déjà trop fait, et pour sa propre gloire, et pour le repos de l'Italie elle-même. Napoléon Ier prit la couronne de fer; mais il distribua à ses sœurs, à son beau-frère, la Toscane, Naples : il ne voulut pas, même à son profit personnel, d'Italie unitaire. Comment des écrivains qui se disent démocrates, mais qui n'ont renoncé ni à la manie des armes, ni à la gloire des batailles, ni aux conquêtes; qui ne cessent de rêver pour la France la suprématie ou tout au moins la prépondérance du globe; qui poussent le gouvernement à la conquête du Mexique, plutôt que de l'engager à s'en retirer; qui eussent voulu intervenir dans la guerre civile des États-Unis; qui réclament la Belgique et la ligne

du Rhin; comment, dis-je, ces soi-disant démocrates se trouvent-ils si radoucis à l'égard de la puissance italique? Comment, dès qu'il s'agit du nouveau royaume, font-ils si bon marché de leurs appétences, et se montrent-ils plus unitaires que le roi de Piémont lui-même?...

III

Reste la question de la Papauté.

On s'attend bien que je ne vais pas prendre en main la défense du Saint-Siége, et me faire le compagnon d'armes de MM. Lamoricière et Veuillot. Je juge une situation, une politique; démocrate moi-même, à ce titre intéressé à tout ce qui se fait en Europe au nom de la démocratie, je demande compte de sa conduite à un démocrate. Ce qu'il y aurait de mieux à faire pour abolir le pouvoir temporel, supprimer la Papauté, remplacer l'Église et sauver la morale humaine compromise par la perte ou par l'insuffisance de la foi chrétienne, c'est une question que je n'examine pas; tout cela, je le reconnais volontiers, entre dans les prévisions d'un vrai révolutionnaire, et je ne fais point un crime à Mazzini, Dieu m'en garde! d'y avoir pensé. Nous sommes d'accord du but : mais il s'agit des moyens, de la marche à suivre, et surtout de la doctrine à substituer à la foi antique.

Est-ce que Mazzini pouvait croire que Napoléon III, poursuivi en Italie par la clameur des jacobins ralliés, des saint-simoniens bonapartisés, des émigrés de tous les pays, chercheurs de fortune et de tapage, s'en irait, sans autre-

ment y prendre garde, autoriser la dépossession du Saint-Père? Réfléchissons d'abord qu'au point de vue de l'histoire, l'existence du Pape-Roi est intimement liée à celle de l'Empereur; que celui-ci ne peut toucher à celui-là sans violer son propre titre, et, pour ainsi dire, sans se déconsacrer aux yeux des nations. Qu'est-ce que Napoléon III? le continuateur de Napoléon I[er], le représentant de l'idée napoléonienne. Mais qu'était Napoléon I[er]? le restaurateur, en un siècle nouveau, avec des formes et des mœurs nouvelles, de l'œuvre de Charlemagne. L'union de l'Église et de l'Empire, voilà donc, dès que vous vous élevez pour un moment au-dessus de la politique courante, ce que représentent les deux Napoléon. C'est dans la même pensée que Pierre le Grand, czar de toutes les Russies, prit le titre d'Empereur, renouvelant en sa personne l'empire d'Orient comme Charlemagne avait renouvelé celui d'Occident, et se faisant pour l'Église grecque ce que Charlemagne avait été pour la latine. La France, encore toute chrétienne après la chute de la première république, comprit cette idée quand elle applaudit au Concordat; les soldats d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland la comprirent aussi, quand ils saluèrent leur général du titre d'Empereur d'Occident. Otez maintenant à Napoléon III cette tradition, ôtez-lui cette haute signification du titre impérial, dites-lui de rompre avec l'Église, que faites-vous de lui? Un non-sens, un personnage de fantaisie, un empereur de l'espèce de ceux de Haïti, du Brésil et du Mexique. . . . .

. . . .

. . . .
. . . . Empereur et révolutionnaire ! C'est trop d'un.... (1).

Il y a des gens pour qui les traditions ne sont rien, qui croient qu'on change d'Église comme de caleçon, qui remanient les mœurs et les croyances des peuples, comme ils font, dans leur cabinet, la carte de l'Europe. Supprimer l'histoire, ressusciter une nationalité, ne leur paraît pas plus difficile que cela. Mais qui ne voit que cette influence autrichienne tant enviée et devenue si inquiétante, n'avait pourtant d'autre objet que le protectorat de la catholicité? Après Wagram, l'empereur François renonça au titre d'Empereur germanique, apostolique et romain ; s'il conserva le titre d'Empereur d'Autriche, ce fut comme souvenir de famille, titre d'honneur, et pour ne point paraître trop déchu à ses sujets. Le véritable empereur était Napoléon. Depuis 1815, la maison d'Autriche avait tendu de toutes ses forces à renouer la tradition ; la France, redevenue révolutionnaire comme en 89, avait repris son roi ; Rome vivait en bons termes avec le prince très-chrétien, mais ses prédilections étaient pour l'héritier de Charlemagne, l'empereur d'Autriche. Napoléon III a changé pour la seconde fois cette situation : c'est pour cela qu'il fait rester ses soldats à Rome, et fortifier Civita-Vecchia ; c'est pour cela qu'il hésite entre trois évêques pour donner à son fils un précepteur, et

(1) Le passage remplacé par des points est le développement de la proposition qui le termine. L'idée en est inoffensive, par conséquent ; mais la forme nous à paru d'une liberté qui eût pu sembler irrévérencieuse. Dans l'impossibilité où se trouve l'auteur de changer le texte d'un article devenu pour lui une pièce historique, nous supprimons ces six lignes, avec son assentiment. (*Note de l'Editeur.*)

que, malgré toutes les provocations et les brouilles, il se tient dans la communion du Pape et de l'épiscopat. Quitter Rome et laisser, comme on dit si sottement, l'Italie aux Italiens, ce serait pour Napoléon III se désister de ses prétentions de 1859, laisser le champ libre à l'empereur d'Autriche, annuler tous les résultats de la campagne de Lombardie, et précipiter la chute du royaume d'Italie, royaume malheureux, dix fois fondé depuis quatorze siècles et dix fois démoli. Et, pour compensation, qu'est-ce que la camarilla semi-bonapartiste et semi-jacobine offre à Napoléon III? Les suffrages du *Siècle*, de l'*Opinion nationale*, de la *Presse*, du *Temps* peut-être et des *Débats!...* Franchement, cela ne vaut pas les trois cents évêques, venus à Rome des cinq parties du monde, qui votèrent dernièrement l'adresse au Saint-Père.

Je dirai plus : quelle que soit l'opinion d'un homme d'État en matière de foi, à moins qu'il ne serve un gouvernement de révolution, armé pour la propagande révolutionnaire, il lui est défendu d'agir sur la pensée et les institutions religieuses, et nommément de trancher, au détriment du Saint-Siége, comme on ne cesse d'y exciter le gouvernement impérial, la question du temporel. Sans compter que la séparation du spirituel et du temporel, poussée à fond, se réduit, en théorie, à une absurdité, et dans la pratique à une hypocrisie, ce n'est pas par de tels moyens que les croyances se démolissent et que les Églises et les sectes se détruisent. La philosophie seule, et la plus radicale, agissant lentement sur des intelligences libres, est ici compétente. Tout ce que peut un gouvernement ordinaire, obligé à la tolérance des opinions et des cultes, est de laisser faire au

temps et de s'abstenir de toute initiative. Des brouillons menacent la Papauté de schisme, voire même de protestantisme; quelques-uns, flatteurs à outrance, proposent à Napoléon III de se déclarer chef du spirituel aussi bien que du temporel. On peut juger, d'après ces rêves, du désarroi des esprits. Le schisme, s'il était sérieux, je veux dire s'il avait réellement pour cause le sentiment religieux, l'idée chrétienne, serait le triomphe de la Papauté, en montrant combien est solide encore la pierre sur laquelle a été édifiée l'Église. Le protestantisme est mort : il n'y a que des fagoteurs germaniques qui puissent se dire chrétiens en niant l'autorité de l'Église et la divinité du Christ. Quant à faire de Napoléon III le chef du spirituel, à l'imitation des premiers Césars : c'est là que je l'attends. Ce jour-là, la Révolution lui dirait, comme saint Remy à Clovis : *Courbe la tête, fier Sicambre; adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré.* Mais ce ne serait pas l'empire des Gaules qu'il recevrait pour récompense de son baptême. . . . . ,

. . . .

Mazzini ne paraît avoir réfléchi à rien de tout cela. Il veut Rome, et *de suite*. Il traite d'hypocrites ceux qui, tout en insistant pour l'abolition du temporel, se montrent d'autant plus soumis à l'autorité du souverain Pontife à l'égard du spirituel. Il comprend, comme Napoléon Ier, que si le Saint-Père est le roi du spirituel, il est le roi de l'univers. L'idée que représente le Pape, dit Mazzini, est épuisée; il faut la sacrifier avec le reste. A merveille : mais il faut en même temps la remplacer, cette idée ; et pour cela il faut autre chose que la profession de foi du *Vicaire savoyard*, autre chose que la devise *Dio e popolo*, adoptée par Mazzini.

Dieu et le peuple ! c'est encore de la superstition, encore du pontificat. Eh quoi ! voici Mazzini, le dénonciateur des hypocrites, surpris lui-même, avec son déïsme renouvelé de Robespierre, en flagrant délit d'hypocrisie !

IV

Je crois avoir prouvé, dans ce qui précède, que Mazzini n'avait pas pu sérieusement compter, pour la réalisation de ses espérances, sur les résultats de la victoire de Solferino, et que s'il avait été maladroit en protestant avant la bataille, il avait eu plus de tort encore en se ralliant au mouvement. Il s'agit maintenant d'apprécier cette fameuse unité, pour laquelle l'Italie a dépensé depuis quatre ans tant de sang et de trésors.

Je laisse à d'autres, tels que Ferrari, le soin de prouver que l'Italie est de tempérament et par destination fédéraliste ; que ses traditions, son génie, ses tendances, sont anti-unitaires, et que la faire entrer de force dans ce moule, c'est la dénaturer, c'est la faire rétrograder. Les anciens Gaulois étaient fédéralistes comme leurs voisins les Germains ; la révolution, de 89 à 93, le fut aussi : ce sont les Jacobins qui, à la journée du 31 mai, nous ont rendus décidément indivisibilistes et centralisateurs. Depuis cette époque, la France s'est mise à s'admirer dans cette centralisation ; on lui a dit que les étrangers la lui enviaient, et la France, et les étrangers qui l'écoutaient, l'ont cru. Ainsi les nations se démentent, changent de maximes et de formes : l'objection tirée des traditions historiques manquerait de solidité. Il faut juger l'idée en elle-même, en reconnaître la

valeur ou bien en démontrer le vice intrinsèque. C'est ce que nous allons essayer.

On regarde généralement Mazzini comme un des pères de l'unité italienne. Il ne paraît même pas, à le bien juger, qu'il ait jamais eu autre chose dans l'esprit. Mazzini est anti-socialiste, Louis Blanc et moi nous en savons quelque chose; et l'on a vu plus haut qu'entre son républicanisme et la monarchie il pouvait y avoir des accommodements. Toute son originalité est dans le dogme dont il s'est constitué l'apôtre, l'unité italienne. Dès 1820, à ce que l'on raconte, encore tout jeune homme, mêlé aux conspirations qui agitaient l'Italie, la France et l'Espagne, Mazzini se passionne pour cette unité, dans laquelle il voit la résurrection et la gloire de son pays. En 1820, tous les esprits étaient à la politique, il y avait fièvre de constitutions. La question économique et sociale n'avait pas surgi. L'Espagne, la Russie, l'Allemagne, avaient montré par d'héroïques efforts ce que peuvent la volonté et l'union d'un peuple pour la défense de ses libertés et pour sa propre régénération. Le spectacle de la France, si changée en vingt-cinq ans, si radieuse après tant de désastres, donnait au système de centralisation un prestige irrésistible. De la part d'un politique de vingt ans, l'illusion était excusable. Déjà pourtant quelques prophètes, Sismondi, Chateaubriand, Royer-Collard, Fourier, Saint-Simon, dénonçaient la fragilité, le vide et le faux des institutions nouvelles; et si leur voix avait de quoi étonner dans les plus belles années de la Restauration, il n'en pouvait plus être de même après la révolution de février 1848 : l'expérience était complète. Or, il ne paraît pas que Mazzini ait modifié son opinion sur

le témoignage des faits : il est resté en 1848, il est en 1862, le même qu'en 1820, jacobin par tempérament, hostile aux idées sociales, religionnaire à la Jean-Jacques, du reste unitaire envers et contre tous, jusqu'à la conspiration inclusivement. Attachons-nous donc à l'unité, et tâchons de nous en faire une idée exacte.

V

Le premier effet de la centralisation, il ne s'agit pas ici d'autre chose, est de faire disparaître, dans les diverses localités d'un pays, toute espèce de caractère indigène; tandis qu'on s'imagine par ce moyen exalter dans la masse la vie politique, on la détruit dans ses parties constitutives et jusque dans ses éléments. Un État de 26 millions d'âmes, comme serait l'Italie, est un État dans lequel toutes les libertés provinciales et municipales sont confisquées au profit d'une puissance supérieure, qui est le gouvernement. Là, toute localité doit se taire, l'*esprit de clocher* faire silence : hors le jour des élections, dans lequel le citoyen manifeste sa souveraineté par un nom propre écrit sur un bulletin, la collectivité est absorbée dans le pouvoir central; tout ce qui concerne l'administration, la justice, l'armée, l'enseignement, les travaux publics, la police, les cultes, etc., aboutit au ministère ; tout ce qui regarde la législation, au parlement. La fusion, en un mot, c'est-à-dire l'anéantissement des nationalités particulières, où vivent et se distinguent les citoyens, en une nationalité abstraite où l'on ne respire ni ne se connaît plus : voilà l'unité. Mazzini est nationaliste ; il ne parle dans son manifeste, il n'entend se

prévaloir que du *droit national.* Or, si le principe du nationalisme est vrai, il l'est pour les plus petites nationalités comme pour les plus grandes; il implique l'indépendance et l'autonomie des moindres groupes comme des plus vastes agglomérations, d'autant mieux qu'en dernière analyse il est impossible, en dehors des divisions territoriales données tantôt par la nature, tantôt par la politique, de délimiter nettement une nationalité.

Mais le principe de nationalité n'est qu'un leurre dans la bouche des unitaires, et je ne voudrais pas que Mazzini crût que je prends ses paroles plus au sérieux qu'il ne fait lui-même. Des nationalités ces Messieurs se soucient comme du pouvoir spirituel : on peut en juger à la manière dont les préposés du gouvernement piémontais traitent les annexés qui réclament.

Pour gouverner vingt-six millions d'hommes à qui l'on a ravi la possession d'eux-mêmes, pour faire marcher cette immense machine, il faut une bureaucratie prodigieuse, des légions de fonctionnaires; pour la défendre contre le dedans et le dehors, la rendre respectable à ses sujets et à ses adversaires, il faut une armée permanente. Des employés, des soldats, des tributaires, voilà désormais ce qui remplacera la nation. On évaluait en France, il y a quinze ans, le nombre des fonctionnaires à six cent mille. Ce nombre n'a certainement pas diminué depuis le coup d'État. Le chiffre de l'armée et de la marine est à l'avenant. Tout cela est essentiel à l'unité : ce sont les frais généraux de l'État, frais qui augmentent en raison directe de la centralisation et inverse de la liberté des provinces.

A cette unité grandiose, enfin, il faut de la gloire, du

prestige, du luxe : de là une liste civile imposante, des traitements magnifiques, des encouragements aux lettres et aux arts, des missions, des pensions, des sinécures. Les ambitieux, les intrigants, les gens déclassés, la *bohème*, tous partisans de l'unité, pullulent autour du gouvernement. Naturellement, on ne peut pas tout donner aux uns et rien aux autres. Sous un régime d'unité, tout le monde tend la main ; les villes comme les individus sollicitent. Un pouvoir intelligent s'attache les communes, les paroisses, les confréries, par des cadeaux, des subventions, des commandes ; on entreprend des travaux d'embellissement ou d'utilité publique ; on fait des constructions et des démolitions ; on multiplie les chemins de fer et les voies stratégiques ; on érige des monuments aux gloires locales ; on encourage le commerce, l'agriculture, l'industrie, par des médailles, des expositions, des remises de taxe et des prestations de capitaux. Mines, canaux, voies ferrées, colonies, agences de change, offices ministériels, adjudications, concessions de toutes sortes, fournitures, sont la monnaie avec laquelle les gouvernements paient leurs majorités, tiennent le public en haleine, font espérer à tous la fortune. Tout se prend sur la masse : c'est à qui obtiendra le plus gros lopin. Qui dit nation unitaire, dit nation vendue à son gouvernement, *urbem venalem*. On achète une ville pour une église, un village pour un bureau de tabac. J'ai vu punir un chef-lieu de canton par le rappel d'une compagnie d'infanterie qu'on y avait envoyée en garnison ; j'en ai vu un autre abjurer son opposition pour une place de commissaire de police.

Et qui profite de ce régime d'unité ? Le peuple ? non, les classes supérieures.

Sous les Césars, l'unité, c'était l'autocratie prétorienne, le pillage des provinces, l'entretien gratuit de la plèbe de Rome. A Dieu ne plaise que j'assimile l'empire de Napoléon III à celui de Néron, de Commode ou de Caracalla! L'unité, aujourd'hui et depuis 1815, c'est tout simplement une forme d'exploitation bourgeoise sous la protection des baïonnettes. Oui, l'unité politique, dans les grands États, est bourgeoise : les places qu'elle crée, les intrigues qu'elle provoque, les influences qu'elle caresse, tout cela est bourgeois et va au bourgeois. Il y a dans l'armée française vingt-cinq mille places d'officiers de tous grades et autant de sous-officiers : croit-on, si les sujets qui remplissent ces places tenaient aussi peu à leur emploi que les soldats tiennent au service, que l'armée restât seulement vingt-quatre heures sans se dissoudre, et que le pouvoir pourrait compter sur elle? Des deux milliards soixante millions dont se compose le budget de l'Empire, les deux tiers rentrent à la classe bourgeoise : c'est, depuis brumaire, sa manière de participer au gouvernement. Il n'y a rien à grappiller pour le bourgeois, banquier, spéculateur, grand propriétaire, commis, artiste ou gent de lettres, dans un petit État. Des fonctions rares, peu ou point rémunérées, des soins ingrats, des services gratuits, des dévouements obscurs : ce n'est pas de quoi tenter une noble ambition, soutenir une puissante individualité.

Mazzini est républicain, il s'en vante. Sait-il ce qu'il a fait pour l'Italie avec son unité? Il lui a inoculé le despotisme. Mazzini est démocrate; la cause qu'il défend est celle de la plèbe. Sait-il ce qu'il a fait pour la plèbe italienne, en la rendant fanatique d'unité? Il a établi sur elle le rè-

gne bourgeois, règne fini, jugé, condamné en France dès 1847; règne qui fut l'erreur de la première Constituante, des Jacobins, du Consulat, de la Restauration, de la monarchie de Juillet, et qui est la fatalité de Napoléon III.

Ce dont la France ne voulait plus en 1848, Mazzini, plus que personne, si son programme unitaire se réalise, aura contribué à le donner à l'Italie. Car enfin, cette monarchie constitutionnelle dont Victor-Emmanuel est le principal bénéficiaire, qu'est-elle autre chose que l'unité gouvernementale substituée à l'autonomie provinciale et municipale, au profit de la classe qui porte l'habit contre celle qui porte la blouse? En Italie, comme partout, le bourgeois aime les places rétribuées, auxquelles l'homme du peuple ne songe pas. Mazzini a assisté à la curée : qu'ont attrapé ses amis, les hommes du peuple? En Italie, il existe une masse de propriétés ecclésiastiques dont le bourgeois demande à grands cris la vente. Combien reviendra-t-il, de cette terre sacrée, au prolétaire sans pécule, au paysan qui se croirait voué à l'enfer, s'il prenait, en la payant, sa part du *patrimoine des pauvres?*

Certains partisans de Mazzini prétendent que l'unité n'est pour lui qu'une tactique; que son unique but est d'assurer l'Italie contre le retour de l'étranger, en l'armant et en l'unissant. On ajoute qu'il n'est pas un Italien qui ne le comprenne de la sorte. Prenez-vous, dit-on, les Italiens pour des unitaires? Jamais...

J'avoue que Mazzini m'inspirerait une souveraine pitié si je pouvais croire à la sincérité d'une pareille justification. C'est beaucoup trop de profondeur, là où il ne faut que du bon sens.

Puisque Napoléon III était porté de si bonne volonté, qu'avant comme après Solferino il déclarait ne vouloir rien pour la France au delà des Alpes; qu'il se contentait, pour tout émolument, d'une insignifiante lisière au pied du mont Blanc et sur la gauche du Var; puisque aujourd'hui même il est reconnu que la véritable barrière qui empêche le retour des Autrichiens, ce ne sont ni les armées de la Péninsule, ni les chemises rouges de Garibaldi, ni les sociétés secrètes de Mazzini, mais le bras de la France : pourquoi ne s'être pas prévalu, pour fonder la fédération, de cette protection généreuse? Napoléon III engagé ne pouvait s'en dédire : à cette heure même, malgré tant de sujets de mécontentement, il ne se dédit pas. Pourquoi avoir donné des ombrages à celui que l'Italie nommait son libérateur, en rejetant, comme une *trahison*, le traité de Villafranca, et en parlant d'une manière aussi offensante qu'intempestive d'unité italienne? Pourquoi, par une conduite si peu judicieuse, si gratuitement ingrate, avoir créé un péril qui n'existait pas, qui n'existera que le jour où la France indignée se retirera de l'Italie, mais qu'alors la bravoure de Victor-Emmanuel et les cris de Garibaldi seront impuissants à conjurer? L'idée fondamentale du traité de Villafranca, la fédération de l'Italie, sous la protection de Napoléon III, devait être acclamée par tous les Italiens comme la *Bonne Nouvelle :* le machiavélisme italien, joint à l'incompréhensible politique de journaux français, en ont décidé autrement. Plus que sur tout autre, la responsabilité en incombe à Mazzini.

Je n'admets pas non plus, et je ne suis pas seul de mon opinion, qu'une constitution fédérative fût incompatible

avec un bon système de défense nationale. En 1855 la Russie unitaire, attaquée sur sa frontière, succombe devant l'armée alliée combattant à 1,200 lieues de ses foyers. En 1859, l'Autriche unitaire éprouve le même sort et dans les mêmes conditions. En revanche, on a pu juger avec quelle rapidité la confédération helvétique, menacée, en 1836 par Louis-Philippe, en 1856 par le roi de Prusse, se mettait en défense. Au moment où j'écris, trouve-t-on que les États-Unis du Nord éprouvent le moindre embarras dans leur défaut de centralisation pour attaquer ceux du Sud, et que ceux-ci en éprouvent à se défendre? Il est vrai que le patriotisme est profond chez les Suisses, et la colère immense chez les Américains : mais quoi! ceux qui demandent l'unité italienne, se défieraient-ils par hasard du zèle des populations de la Péninsule et de leur courage? Ne parlons plus d'union alors : c'est le *compelle intrare*, c'est la force.

Dernière considération : au point de vue de la démocratie européenne, Mazzini et les siens ont manqué au mot d'ordre; ils ont fait acte d'égoïsme national, ils en sont punis. La fédération de l'Italie, proposée, défendue par un empereur, était pour les libertés de l'Europe entière un coup de fortune. Jamais la contre-révolution n'avait fait la partie si belle aux républicains. L'Italie fédérée, avec la liberté constitutionnelle partout, c'était la vraie réalisation du principe, *Union fait force*. Point de jalousies entre les cités, point de rébellions, point de guerre civile. Le jeune roi de Naples s'inscrivait, à côté de Victor-Emmanuel, dans la liste des rois constitutionnels; le Pape, resté en possession de ses États, était forcé de faire comme eux; l'empe-

reur d'Autriche, entraîné dans le mouvement, se trouvait dominé; le duc de Toscane n'eût témoigné ombre d'opposition. L'Italie, avec ses rois, ses ducs, son empereur et son pape, entrait, sans effort, en possession d'elle-même, et commençait sa véritable existence. Et quel exemple donné aux populations de l'Autriche! Quelle idée suggérée à la nation française! Quelle force à la révolution!... Mais c'était trop simple, trop direct, trop décisif, pour les hommes d'État d'au delà des monts : mieux valait prendre la traverse. Comment! On rêve de dissoudre l'empire apostolique, et on commence par créer une Italie unitaire, seul moyen de lui rendre le souffle! Ne voit-on pas que depuis que l'Italie s'est mise en travail d'unité, sans y pouvoir parvenir, l'Autriche a refait la sienne? Comment! On fait appel aux nationalités, et le premier usage qu'on fasse de l'indépendance est de les engloutir : Napolitains, Romagnols, Toscans, Lombards, sont moins en Italie que les Hongrois, les Bohémiens, les Croates en Autriche! Contradiction, dérision.

VI

J'ignore si l'unité italienne se fera ou ne se fera pas : qui peut ici répondre de rien? Possible que l'empereur Napoléon, après avoir longtemps résisté aux influences qui le sollicitent, retire ses soldats de la Péninsule, donne Rome à Victor-Emmanuel, l'aide encore à conquérir Venise, et consomme ainsi, contre la France et contre lui-même, ce qu'il a si malheureusement laissé commencer à M. de

Cavour et à Garibaldi. . . . .
. . . . Alors il sera avéré que la France renonce à toute espèce d'illustration, à la prépondérance ainsi qu'à la liberté, à la gloire et aux principes.

Ce que je puis dire, c'est que Mazzini, en se flattant de faire sortir l'unité italienne de la campagne de 1859, et en l'imposant à Victor-Emmanuel, a fait preuve d'un médiocre jugement et qu'il a manqué à sa mission de révolutionnaire et de démocrate. L'unité en Italie est comme la république indivisible de Robespierre, la pierre angulaire du despotisme et de l'exploitation bourgeoise. Quand un homme a commis de telles fautes, il ne conspire plus, il disparaît. La dilapidation et le déficit, l'arbitraire, l'hypocrisie, la tyrannie subalterne, l'incendie, le massacre, la ruine, voilà ce que depuis quatre ans l'Italie a recueilli de cette politique d'unité, préconisée depuis 1820 par Mazzini, reprise en sous-œuvre par Cavour et ses successeurs, et soutenue en France par une presse sans autorité. Un compatriote de Mazzini a dit de lui qu'il n'avait su faire en toute sa vie que deux choses : soutirer de l'argent aux riches et du sang au peuple, et qu'il n'avait jamais rendu l'un ni l'autre. Les Italiens ont de la patience !...

Quant à nous, Français, nous aurions aussi, ce me semble, à dresser le bilan de ce que nous a coûté l'utopie mazzinienne : un demi-milliard et 50,000 hommes ; quatre années perdues pour les études et la liberté ; quatre années de démoralisation et d'ennui, quatre années pendant lesquelles, pour tout régal, on nous a entretenus des prouesses de Garibaldi, des faiblesses du roi galant-homme

et des tristesses du Saint-Père. En revanche, l'ingratitude, l'injure et le mépris de nos protégés. Puis, ce compte à peine soldé, voici qu'on nous en ouvre un autre à Mexico. La même pensée qui soutient en France l'unité italienne, a préparé, soutenu la campagne du Mexique et proposait naguère l'intervention aux États-Unis. (Comparer les articles de M. Michel Chevalier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, et de M. Guéroult, dans l'*Opinion nationale*.) Les Français ont tant d'esprit !...

Est-il besoin de dire qu'en écrivant cette lettre je ne conservais aucune arrière-pensée impérialiste ou papale? Je suis aussi peu gibelin que guelfe; je ne crois pas plus au renouvellement du pacte de Charlemagne qu'à la résurrection de la chevalerie. Se placer en regard des traditions, des idées et des intérêts auxquels Mazzini devait se heurter dans sa tentative d'unité; montrer la puissance encore grande de ces éléments; critiquer la faiblesse des moyens employés pour les vaincre; soutenir en conséquence que, dans les conditions où était placé Mazzini, la victoire était impossible, et que toute campagne organisée à la fois contre l'Empire et la Papauté se changerait en désastre : ce n'était pas évidemment épouser ces traditions, affirmer ces idées, défendre ces intérêts.

A quoi ont servi, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, les trente-trois années de guerre du *Constitutionnel* contre les Jésuites? A moins que rien, puisqu'en dernier lieu le *Constitutionnel* s'est lui-même fait jésuite. A quoi peuvent servir aujourd'hui les attaques, aussi dépourvues de poids que de jugement, de la presse italique et unitaire contre l'Empire, soit français, soit autrichien, et contre la Papauté? A rien, puisque, comme on le verra plus loin, la Papauté et l'Empire sont toujours la pensée intime de l'Italie, et que dans la dissolution sociale où se débat l'Europe entière, le catholicisme apparaît encore, de l'aveu des adversaires de la Papauté eux-mêmes, comme l'unique refuge de la morale et le phare des consciences?

Si donc se moquer du vieux *Constitutionnel* et de son voltairianisme, ce n'était pas faire, il y a vingt ans, profession de foi jésuite, de même aujourd'hui, constater la parfaite insuffisance des moyens employés par Mazzini pour renverser la Papauté, ce n'est pas non plus faire acte de ralliement à la théocratie papale. C'est ainsi, du reste, que les journaux plus ou moins attachés à la politique du gouvernement impérial et à l'inviolabilité du Saint-Siége, et qui ont publié des extraits de ma lettre, l'ont compris : autant ils étaient loin de me croire rallié à leurs idées, autant ils l'étaient de se rallier aux miennes. Ils ont eu soin de le déclarer eux-mêmes. Ce qui n'a pas empêché les badauds de croire

que je tournais au papisme, à l'impérialisme, au panslavisme aussi, sans doute. La rumeur a été grande, surtout parmi les libéraux de Belgique, acquis de longue main à la foi garibaldienne, et convaincus que si Rome était livrée à Victor-Emmanuel, la franc-maçonnerie remplacerait le christianisme par toute la terre. Les *grognements* qu'ils ont fait entendre, à cette occasion, étaient le prélude du tapage qui devait éclater plus tard.

Venons maintenant à Garibaldi :

Le 13 juillet, date de la publication que je viens de mettre sous les yeux du lecteur, j'ignorais, comme tout le monde, que Garibaldi eût résolu de recommencer, en faveur de l'unité, la campagne qu'il avait si heureusement accomplie en 1860 contre les Bourbons de Naples. Dès que la nouvelle de son départ pour la Sicile se fut répandue, je pris de nouveau la résolution de me taire et d'attendre le dénouement, bien que, pour la solution d'un problème tel que celui de l'Italie une et indivisible, je n'eusse pas plus de confiance dans le *prestige* de Garibaldi que je n'en avais eu auparavant dans l'agitation mazzinienne. Je ne voulais pas, pour si peu que ce fût, contribuer à la déroute que je prévoyais. J'aurais eu honte d'associer mon blâme de philosophe et de républicain aux cris de réprobation chrétienne et conservatrice qui surgissaient de tous

côtés contre l'infortuné général. Aussi bien, l'événement ne devait pas tarder à justifier mes tristes prévisions.

L'article suivant est du 7 septembre, dix jours après la défaite de Garibaldi à Aspromonte.

GARIBALDI ET L'UNITÉ ITALIENNE.

Bruxelles, 7 septembre 1862.

Il y a deux mois, lorsque j'écrivais mon premier article sur l'unité de l'Italie, Garibaldi n'était pas parti pour sa dernière expédition; j'ignorais le dessein qu'il avait formé de conquérir à lui seul Rome et Venise comme il avait conquis le royaume de Naples, et ne me doutais pas que, grâce à lui, les événements dussent sitôt me donner raison. Que disais-je, en substance, dans cette appréciation de la politique de Mazzini, dont par parenthèse je n'ai pas attaqué la personne :

Qu'en 1859 Mazzini, en se ralliant au mouvement italien après avoir protesté de sa méfiance envers Napoléon III, avait fait preuve de légèreté et d'imprévoyance, attendu que Napoléon III, à peine de se démentir, de manquer à son propre principe et de compromettre la prépondérance fran-

çaise, ne pouvait consentir à la réduction de toute l'Itali en un même corps d'état;

Qu'ensuite Mazzini, acceptant pour son parti l'hégémonie de Victor-Emmanuel, avait fait acte de royalisme; qu'on pouvait, en un sens, l'appeler grand patriote, mais non pas grand politique, encore moins grand citoyen;

Quant à l'unité en elle-même, que c'était un principe essentiellement monarchique, militariste et bourgeois, et que si, par une inconcevable condescendance de l'Empereur des Français, cette fantaisie italienne venait à se réaliser, elle conduirait l'Italie à un système combiné de prétorianisme et d'exploitation qui mettrait la plèbe dans un état pire qu'auparavant;

Qu'en toute cette affaire la démocratie italienne, présomptueuse autant qu'impuissante, jalouse d'agir seule, avait manqué à la solidarité européenne, et fait acte d'égoïsme;

Enfin, que le résultat le plus clair de toute cette utopie serait de faire rétrograder la réforme économique et sociale, par toute l'Europe, de dix et peut-être de cinquante ans.

Voilà ce que j'ai dit il y a deux mois, ce qu'il était de mon droit de soutenir, ménageant les personnes, quoi qu'on ait dit, mais qualifiant les doctrines comme elles le devaient être, à mon point de vue non-seulement de démocrate-socialiste, mais de Français et d'homme.

Depuis lors, l'œuvre que Mazzini avait *préparée*, Garibaldi s'est chargé de la mettre à exécution. Il a voulu compléter l'unité italienne, sans le roi, malgré le roi, voire même contre le roi, tout en criant plus fort que jamais *Vive le Roi!* Garibaldi a misérablement échoué. D'un geste, Napoléon III a fait sortir de son apathie le gouvernement pié-

montais, et il a suffi de dix-huit cents bersaglieri commandés par un colonel, pour arrêter Garibaldi dans sa marche et lui faire poser les armes ainsi qu'à ses deux mille volontaires (1).

Ainsi, d'un côté, le gouvernement impérial a brisé le parti de l'action en Italie; de l'autre, cette unité, que Mazzini s'était flatté de consommer contre le gouvernement, s'est tournée contre ses propres auteurs, et cela à l'applaudissement de l'Europe. Consultez la presse anglaise, française, allemande, belge, qu'y trouvez-vous? C'est, avec force témoignages de sympathie pour le vaincu d'Aspromonte, que le plus grand embarras pour l'Italie, le plus dangereux ennemi du gouvernement unitaire, était justement le parti républicain, c'étaient Mazzini et Garibaldi!

Actuellement, Mazzini et Garibaldi écartés, il semble que les hésitations de l'Empereur des Français n'aient plus de prétexte; c'est à lui, dit-on, d'achever l'œuvre en retirant ses troupes de Rome, et de doter enfin l'Italie de sa capitale. Voilà ce que crient les journaux, en Italie, en France, partout; ce que répètent les quatre ou cinq cent mille badauds qui les lisent, avec un ensemble qui permet de douter de la persévérance de Napoléon. Plus que jamais l'unité de l'Italie est à l'ordre du jour. Revenons donc encore une fois sur cette unité fameuse, née dans des imaginations aussi fougueuses que vides, caressée par une démocratie sans principe, expression d'anarchie autant que d'union, et qui vient d'être baptisée du sang de Garibaldi.

(1) Lorsque ces lignes ont été écrites, les journaux n'avaient pas encore publié les détails de la bataille.

II

Le premier point de vue sous lequel il me paraît convenable de considérer aujourd'hui l'unité italienne, est la manière dont elle a tenté de s'introduire. Toute cause qui se produit devant un tribunal en violant les formes est inflexiblement écartée ; elle est, *ipso facto*, réputée injuste. Ici le litige est une hypothèse politique, le tribunal est l'opinion. L'histoire formulera le jugement.

Ai-je besoin de dire que je rends le plus sincère hommage au caractère de Garibaldi, à son dévouement chevaleresque, à sa haute probité ? Voilà un homme qui ne marchande pas ses services et qui sait se sacrifier pour une dée. Défenseur de Rome en 1849, vainqueur à Marsala en 1859, conquérant du royaume des Deux-Siciles en 1860, donnant, par le prestige de son nom, une sorte de moralité à la défection de ceux-ci, à l'usurpation de ceux-là, d'une simplicité antique dans la vie privée, Garibaldi, de sa personne, est hors d'atteinte ; sa vertu défie la calomnie. Ceux qui le traitent de flibustier, de *condottiere*, se déshonorent eux-mêmes.

Mais s'il est juste de distinguer, dans un chef de parti, l'homme de l'idée ; si les vices du rôle ne doivent pas être confondus avec les faiblesses de l'acteur, nous avons d'autant plus le droit, en excusant l'homme, de reprocher, s'il y a lieu, et le parti, et l'idée, et l'action : sous ce triple rap port, on ne peut nier que la conduite récente de Garibaldi ne donne largement prise à la critique.

J'admire autant que personne en Garibaldi le patriote et le soldat : je ne le suis plus quand je le vois se faire chef de faction, que dis-je? l'instrument d'une faction dont un autre est l'âme; s'embarquer dans une politique de conspirateur; se jeter, pour le service d'une cause au moins douteuse, dans une entreprise insurrectionnelle ; essayer, à la face de l'Europe, la seconde représentation d'une de ces aventures fabuleuses qui ne réussissent qu'une fois; se répandre en déclamations réchauffées de 93; donner à son pays le signal de la guerre civile (1); rendre ainsi l'espérance aux partisans des maisons de Habsbourg et de Bourbon, ses mortels ennemis; outrager la Papauté et l'Église, et caresser prêtres et moines dès qu'ils se joignent à sa cause; accuser le *municipalisme* de M. Rattazzi, comme les Jacobins accusaient le fédéralisme de la Gironde; provoquer la Hongrie à l'insurrection, sans s'apercevoir que la question romaine est indifférente à la Hongrie, et qu'en multipliant ainsi ses ennemis il les rallie contre lui; prodiguer l'insulte à l'Empereur des Français, dont la protection seule empêche le retour des Autrichiens; introduire dans les affaires de l'Italie, par ses emprunts en Angleterre, une influence tout aussi dangereuse que celle de la France et de l'Allemagne, et couvrir le tout par des cris de *Vive Victor-Emmanuel!* si vigoureux, si fervents, qu'on ne sait plus auquel croire, de la sincérité de Garibaldi ou de sa perfidie.

Qu'attendre d'une démonstration aussi échevelée? Que

(1) Garibaldi a protesté qu'il avait voulu empêcher ses soldats de se servir de leurs armes, et on doit l'en croire. Mais alors il avait compté sur la défection des troupes royales, et ce qu'il faisait était une tentative d'embauchage, ce qui ne rend pas sa cause meilleure ni sa tactique plus habile.

penser d'une cause qui tue moralement son homme, par les actes même qu'elle exige de lui? Aussi, l'opinion déconcertée repousse Garibaldi; toute la presse unitaire, en Angleterre et en France, l'abandonne; ses anciens compagnons de fortune se séparent de lui; le général Klapka lui répond, au nom des Hongrois, qu'ils ne reconnaissent pas en lui la *voix de l'Italie,* que sa place est aux côtés de Victor-Emmanuel, que du reste Garibaldi n'ayant pas répondu à l'appel des Serbes, des Grecs, des Monténégrins, le moment favorable est passé, et que la Hongrie ne répondra pas non plus à l'appel de Garibaldi. A la gravité de ces reproches, l'ironie vient joindre son poison, et c'est Kossuth, l'avocat, qui se chargera de mettre ainsi le comble aux douleurs de Garibaldi. Le langage de Klapka avait été franc, mais digne et encore sympathique; Kossuth, qui pour parler a attendu le dernier moment, qui avant d'écrire a voulu s'assurer que l'aventure était désespérée, Kossuth tourne le plan de Garibaldi en ridicule; il en fait des gorges chaudes : j'allais dire, c'est le coup de pied de l'âne; non, c'est le coup de dent de la fouine.

N'est-ce pas, dites-moi, une fâcheuse présomption contre une cause, que de la voir ainsi se déconsidérer par ses actes, puis, au moment critique, être abandonnée, dénoncée par ses propres auxiliaires? Car il est évident, il ressort de toute la conduite de Garibaldi, que l'unité italienne, pour le parti dont il était le bras, était bien moins une question de principe qu'une affaire d'opposition, une machine contre le gouvernement du roi galant homme. En vain le ministre dit que l'unité de l'Italie ne peut être que l'effet du temps. on l'exige *tout de suite.* On prétend réaliser, en vingt-quatre

heures, pour l'Italie, ce que la France n'a accompli sur elle-même qu'en neuf cents ans; on accuse le gouvernement de *municipalisme;* on crie *vive le roi!* mais on entend agir comme faction, former un état dans l'État, opposer armée à armée, tribune à tribune. Que Garibaldi soit vainqueur à Aspromonte, et voilà Victor-Emmanuel convaincu d'avoir fait assassiner les patriotes, de pactiser avec la France et l'Autriche, de s'entendre avec le Pape. A ces cris, l'Italie se soulève, Mazzini est fait dictateur, et Garibaldi généralissime de la république! Garibaldi était, il y a un mois, la plus grande et la plus noble individualité de l'Italie; que reste-t-il de lui maintenant? que reste-t-il de son parti? Le combat d'Aspromonte en a dévoilé le secret. Le colonel Pallavicini a prouvé, pour quiconque ne s'aveugle pas volontairement, que la force du parti d'action était toute dans ses gesticulations et ses cris, et que si Victor-Emmanuel le voulait, il était le maître. De toute cette aventure, un seul homme est demeuré debout, Mazzini, le *préparateur* de l'affaire, qui n'a concouru en rien à l'exécution, et qui peut se plaindre encore que Garibaldi a été maladroit. Pauvre Garibaldi!

N'oublions pas, dans ce triste épisode entrepris au nom du principe des *nationalités,* de relever la brutalité avec laquelle se produit l'égoïsme de parti, tranchons le mot, l'égoïsme national. On conspire, on s'arme, au nom de la liberté et de la fraternité des nations; mais chacun entend bien exploiter l'alliance à son profit. Les Grecs, les Monténégrins et les Serbes commencent la danse; mais Garibaldi, qui ne songe qu'à Rome, n'est pas prêt. *Chacun chez soi, chacun pour soi.* Puis il entre en scène à son tour,

et il appelle la Hongrie; mais la Hongrie déclare qu'il n'est plus temps, et que Garibaldi n'a qu'à pourvoir seul à son salut, *Italia fara da se*. Ceci me rappelle que Mazzini, sollicité un jour par les Polonais, refusa de joindre sa cause à la leur, disant que l'aristocratie polonaise n'avait rien de commun avec la démocratie italienne. Fort bien, s'il ne s'agit que de réformes économiques et de l'émancipation du prolétariat. Mais nous venons de voir qu'en Italie la question était tout unitaire et nationaliste : pourquoi donc repousser les Polonais?

III

Mais admettons que la question de l'unité italienne ne doive pas être rendue responsable de l'infortune de Garibaldi. — Il n'est pas démontré, m'écrit quelqu'un, que le gouvernement unitaire soit mauvais en soi et contraire au principe républicain. Un autre : Il n'est pas prouvé que la réduction de toute l'Italie sous un pouvoir centralisateur ne soit pas pour la nation italienne, pendant un laps de temps, une condition d'indépendance et de régénération.

Je n'aborderai point ici la question de principe. Elle est trop sérieuse pour être traitée d'une manière incidente, et je demande la permission de la réserver. Je démontrerai ailleurs, puisque démonstration il y a, et que la démocratie contemporaine paraît l'ignorer, que le principe fédératif, de même que l'organisation municipale, est un corollaire du principe encore peu connu de la *séparation des pouvoirs*, hors duquel il n'y a point de république, pas même de monarchie constitutionnelle. Pour le moment, je me renfer-

merai dans la question pratique de l'unité, considérée au point de vue de l'Italie, d'autant mieux que Mazzini, Garibaldi et les néo-jacobins de France qui leur font écho, ne sont républicains que du bout des lèvres et se soucient médiocrement de principes et de liberté.

Deux mots de géographie, et la cause est entendue.

L'Italie, par nature et configuration, est fédéraliste : elle le fut dans l'antiquité jusqu'à la conquête des Romains, dont la mission historique ne fut pas, comme l'on sait, de former l'unité italienne, mais de convertir le monde alors connu à un droit et à une religion uniques. Ce but atteint, et l'empire d'Occident renversé, l'Italie revint à sa nature, à ses attractions, à la loi de ses intérêts et de ses destinées. La raison de ce retour est visible, pour ainsi dire, à l'œil nu.

L'Italie se compose principalement : 1° d'une longue péninsule, en forme de botte, limitée au nord-ouest par la chaîne semi-circulaire des Alpes, et de tous les autres côtés par la mer ; 2° de trois grandes îles, la Sardaigne, la Corse et la Sicile. La superficie du pays est d'environ 18,000 lieues géographiques carrées, dont 14,600 pour la partie continentale ; 1,600 pour la Sardaigne ; 445 pour la Corse, et 1,560 pour la Sicile. La population totale est d'environ 25 millions d'âmes; plus dense en Lombardie, plus rare en Sardaigne.

Et d'abord, en ce qui concerce les îles, faisant abstraction de la France qui s'est incorporé la Corse, je demande où est pour elles la raison de l'unité? Quel argument *de commodo et incommodo,* quelle raison de voisinage, de défruitement, de connexité territoriale, de solidarité de culture, d'industrie, d'administration, peut-on invoquer?

Même observation pour la partie péninsulaire. On conçoit que le bassin du Pô et de ses affluents, le plus considérable et le plus riche de tous, forme un seul groupe politique. Mais qu'a de commun ce bassin avec celui du Tibre, qui coupe obliquement la Péninsule par le milieu; avec toute la partie sud-est, depuis les marais Pontins jusqu'à Reggio et Tarente? Toute cette péninsule, à partir du grand bassin du Pô, que l'on appelait autrefois Gaule cisalpine, et qui n'était pas même considéré comme faisant partie de l'Italie, forme une espèce de boyau, divisé dans sa longueur par la chaîne de l'Apennin, du sommet de laquelle partent, à droite et à gauche, comme des échelons, une suite de vallées indépendantes qui toutes finissent à la mer.

Ici, l'unité est chose factice, arbitraire, pure invention de la politique, combinaison monarchique ou dictatoriale, qui n'a rien de commun avec la liberté. Avant ces dernières années, la critique des libéraux, hostiles à la maison de Naples, faisait remarquer que les Siciliens n'ont jamais pu souffrir les Napolitains : pourquoi veut-on aujourd'hui qu'ils souffrent les Piémontais?

Le fantaisisme de cette unification ressort bien davantage quand on songe à la capitale qu'il est question de donner à l'Italie nouvelle, Rome.

Pas n'est besoin de longues recherches en histoire, politique, économie politique, pour découvrir la raison qui a déterminé la formation des capitales les plus célèbres, Ninive, Babylone, Memphis ou le Caire, Corinthe, Paris, Londres, Vienne, Moscou, Lisbonne, Pavie ou Milan. Il suffit de jeter les yeux sur la carte. Rome elle-même, je parle de la Rome ancienne, placée sur le bas Tibre, com-

mandant toute cette importante vallée, Rome eut, comme chef-lieu de la république latine, sa raison d'existence. Mais dès que Rome eut conquis le monde, elle tendit à déchoir : ses triomphes, ses jeux, ses monuments, son sénat, ne servirent de rien. Le gouvernement, obligé de suivre l'empereur, eut son siége partout, à Alexandrie, à Nicomédie, à Constantinople, à Trèves, à Paris, à Ravenne; le titre de capitale ne fut pour Rome qu'un titre honorifique. Les siècles et les révolutions n'ont point changé la position. Qu'est-ce que Rome aujourd'hui? Un musée, une église, rien de plus. Comme centre d'affaires, de commerce, d'industrie, comme point stratégique, comme influence de population, néant. Rome vit de l'étranger, c'est-à-dire, comme le disait l'économiste Blanqui, des aumônes de la chrétienté. Otez-lui ses prêtres, c'est la cité la plus morne, la plus nulle de l'Italie et du globe, une nécropole.

Mais j'entends. On veut justement, pour l'Italie unitaire, Rome avec son prestige pontifical; on veut la Papauté, mais accommodée à la mode constitutionnelle. L'Italie, quoi qu'on dise, est toujours papale . les sarcasmes de Garibaldi et de Mazzini contre le sacerdoce ne détruisent pas ce fait. On veut, en subordonnant la Papauté au nouvel ordre de choses, rendre à l'Italie la suprématie du monde catholique, supplanter la France et l'Autriche, désormais simples satellites de la grande planète romaine et chrétienne. Rome et l'Unité; puis bientôt Venise, le Tessin, la Corse, Nice, l'Illyrie : pour consommer cette grande restauration, il n'y aurait plus à changer qu'un mot, au lieu d'appeler Victor-Emmanuel roi, il faudrait l'appeler empereur. Ainsi l'Italie, plus que jamais, pontificale et impériale, serait au comble

de ses rêves ; elle aurait ressaisi, comme dit Mazzini, l'*apostolat* de l'Europe, et Garibaldi tiendrait la promesse qu'il a faite aux démocrates français, ses amis, de délivrer la France de sa tyrannie et de la *régénérer!...*

Est-ce assez de folies? Quoi! vous croyez au réveil d'un peuple qui pour toute politique ne sait que ruminer son histoire d'autrefois, qui ne comprend rien au siècle nouveau, qui n'a plus même l'instinct que lui devrait suggérer sa position géographique; qui ne demande l'expropriation du Saint-Père que pour refaire de l'Italie tout entière un État semi-impérial et semi-pontifical; qui en est aux disputes guelfes et gibelines; qui, la veille du combat d'Aspromonte, croyait à une comédie jouée entre Victor-Emmanuel et Garibaldi, oubliant que la royauté est jalouse, et que Garibaldi, recommençant le rôle de Wallenstein, finirait comme Wallenstein? Quoi! vous avez vu à la dernière levée de boucliers organisée par le général, députés, magistrats, officiers, fonctionnaires publics, étudiants, bourgeois, ouvriers, à Gênes, à Milan, à Florence, à Naples, à Palerme, prêts à déserter le drapeau de Victor-Emmanuel, comme ils avaient déserté ceux de leurs ducs et du roi François II, et vous croyez à la consistance de ce peuple, à sa nationalité!... Vous croyez au civisme intelligent des poignards siciliens, des couteaux transteverins, des bombes orsiniennes, des baïonnettes garibaldiennes!

Eh bien, moi, je vous le répète : ce que veut l'Italie, ce qu'elle appelle et ce qu'elle aura, c'est une main de fer qui la flagelle, que cette main soit celle d'un Habsbourg, d'un Bonaparte, d'un prince de Savoie ou d'un Garibaldi. Sa destinée, cherchée en dehors de la révolution, est fixée;

combinaison du prétorien, de l'exploiteur et du prêtre; hors de là, l'Italie retombe par morceaux aux mains de l'étranger. Les races persistent, mais les nationalités ne revivent pas : je ne crois pas plus à la résurrection de l'Italie que n'y croyait feu Metternich, pas plus que je ne crois à la résurrection de la Hongrie et de la Pologne.

IV

Plaçons-nous maintenant au point de vue français, intimement lié au point de vue européen.

Je comprends à merveille l'insistance avec laquelle l'Angleterre poursuit la formation de l'unité italienne, et je ne lui en veux pas; je comprends également que Français, Belges, Autrichiens, Russes même, applaudissent à cette politique, et je ne les en blâme point. Chaque peuple a le droit de rechercher ce qui sert le mieux ses intérêts; et si la France, la première puissance militaire de l'Europe, la plus favorisée par sa position, inquiète ses voisins par le progrès de ses armes et l'influence de sa politique, pourquoi leur ferais-je un crime de chercher à l'amoindrir et de l'entourer d'un cercle de fer? Ce que je ne comprends pas, c'est l'attitude de la presse française, dominée par ses sympathies ultramontaines.

Il est manifeste que la constitution de l'Italie en puissance unitaire, avec une armée de 300,000 hommes, amoindrit l'empire de toutes les façons.

Politiquement, le conseil amphictyonique de l'Europe, jusqu'à présent composé des représentants de cinq puissances, va s'augmenter d'une sixième, dont la voix natu-

rellement nous sera contraire. Nous sommes trop voisins de l'Italie, nous avons trop de ressemblance avec elle, nous lui avons rendu de trop grands services, pour qu'elle nous aime. L'ingratitude, en politique, est le premier des droits et des devoirs.

Stratégiquement, tandis que l'Espagnol nous menace à dos; l'Angleterre, la Belgique et la Hollande de front; l'Allemagne, l'Autriche et la Russie de flanc, l'Italie va nous tirer aux jambes et nous pousser la baïonnette dans le ventre, le seul côté par lequel nous pouvions nous croire à l'abri. La coalition contre la France compte désormais un membre de plus. La parenté n'y fait rien : souvenez-vous de Joachim Murat et de sa femme Caroline.

Socialement, au point de vue de la religion et des idées, notre influence diminue, d'une part, de tout ce qu'aura perdu notre puissance politique et militaire ; en second lieu, de tout l'avantage que nous assurait le titre de première puissance catholique, protectrice du Saint-Siége, soit que le Pape, dépouillé de ses États, se rallie à Victor-Emmanuel, soit qu'il s'exile de l'Italie. Protestants et anglicans le comprennent, et par avance s'en réjouissent : ce n'est pas pour la gloire d'une thèse de théologie qu'ils combattent le pouvoir temporel et demandent l'évacuation de Rome par les Français. Sans doute le mal ne serait rien, si lesdits protestants et anglicans renonçaient de leur côté à leur propagande; si, dans l'univers civilisé, les États étaient d'accord de supprimer le budget des cultes, d'abolir évêchés, séminaires, consistoires, églises et temples, jusqu'aux synagogues. Mais on ne l'entend pas ainsi : de même que l'Italie unitaire veut garder la Papauté, de même

les Églises dissidentes aspirent à remplacer l'Église orthodoxe : une clientèle de 130 à 150 millions d'âmes qui leur arriverait ! Or, les puissances n'étant nullement d'accord d'abolir les cultes, la civilisation chez les différents peuples étant fort inégale, la morale philosophique à l'usage d'une infime minorité, l'influence politique des nations en raison de la supériorité de leurs mœurs et de leur génie, le résultat de l'unité italique est clair pour nous : c'est que la France, ayant perdu la prépondérance que lui assurait sa force militaire, sacrifiant encore l'autorité de sa foi sans la remplacer par celle des idées, la France est une nation qui abdique, elle est finie.

Quoi ! dites-vous, non content de combattre à outrance l'unité italienne, vous prenez le parti de la Papauté, vous passez du côté des cléricaux !...

Peut-être : les mots ne m'effrayent pas, je vous en préviens ; ce à quoi je tiens avant tout, c'est de raisonner juste et de n'être pas dupe. Autre chose est de poursuivre, comme je le fais tous les jours, par la philosophie, l'économie politique et le droit, par la Révolution enfin, la régénération sociale, et autre chose de rechercher quelle peut être, à un moment donné, dans un gouvernement de conservation, la conduite à tenir par un homme d'État. La politique est l'art de diriger les forces des nations : or, dans l'hypothèse que je discute et dans l'opinion de toutes les puissances intéressées, la religion est une de ces forces. La religion, c'est encore, pour l'immense majorité des mortels, le fondement de la morale, la forteresse des consciences. Tout le monde le reconnaît ; Mazzini et Garibaldi le proclament eux-mêmes. Je dis donc que ce serait trahison à un chef d'État

de livrer une des forces qui lui sont confiées avant d'avoir pourvu à son remplacement. Il ressemblerait au général qui, informé de l'invention du fusil à piston et du canon rayé, commencerait par faire briser tous ses vieux fusils à pierre, sans attendre qu'on lui en eût fabriqué d'autres. Oui, je suis, par position, catholique, clérical, si vous voulez, parce que la France, ma patrie, n'a pas encore cessé de l'être, et que les Anglais sont anglicans, les Prussiens protestants, les Suisses calvinistes, les Américains unitaires, les Russes grecs; parce que, tandis que nos missionnaires se font martyriser en Cochinchine, ceux de l'Angleterre vendent des bibles et autres articles de commerce.

De toutes ces considérations il résulte, selon moi, que, par suite de l'imbroglio italien et de la campagne de 1859, à laquelle je n'ai pas le regret d'avoir applaudi, la nation française est en présence d'un immense échec, acculée, pour ainsi dire, à sa propre déchéance. Et si je comprends à merveille les raisons qui font désirer cet échec aux puissances rivales, ce que je ne comprends pas, c'est l'adhésion donnée à cette irréparable dégradation par la presse libérale française; c'est la stupidité italienne qui la sollicite; c'est l'imprévoyance de certains États, dont la sûreté n'est rien moins que garantie, et qui y applaudissent.

L'armée française sortira de Rome, soit; l'Autriche finira, moitié de gré, moitié de force, par céder Venise, soit encore : l'unité italienne sera consommée, je suppose la chose faite. Croyez-vous donc que la France, que l'Autriche, que toutes deux, dans ce cas unies d'intérêts, se désistent sans compensation? Idiot qui le penserait.

Mon patriotisme n'a rien d'absorbant ni d'exclusif; mon

dévouement à mon pays n'ira jamais jusqu'à lui sacrifier les droits de l'humanité. Que le gouvernement de la France commette une iniquité envers un peuple, je m'en afflige et je proteste autant qu'il est en mon pouvoir de le faire; qu'elle soit punie du méfait de ses chefs, je baisse la tête et je dis du fond de mon âme, *Meritò hæc patimur.* Brutus, sans une absolue nécessité peut-être, immola ses fils à sa patrie; je serais homme à immoler ma patrie à la justice, si j'étais forcé de choisir entre l'une et l'autre.

Cette déclaration faite, pour l'acquit de ma conscience, je demande en quoi et comment, dans la circonstance actuelle, la France aurait mérité l'humiliation qui la menace. Est-ce un crime à elle d'avoir détruit en Italie l'influence autrichienne et changé le régime de despotisme établi dans la Péninsule depuis quatre cents ans? Pourquoi, alors, l'Europe a-t-elle laissé faire? Pourquoi l'opinion, hostile à l'Autriche, non-seulement en Italie et en France, mais en Angleterre et en Allemagne, a-t-elle applaudi? Pourquoi l'Autriche, après sa défaite, a-t-elle sanctionné notre œuvre, en adoptant pour elle-même les institutions qu'auparavant elle repoussait?... Mais que fais-je! Tout ce débat est superflu : personne en Europe n'oserait imputer à crime à la France sa conduite avec le peuple italien. Je retourne donc ma question : Pourquoi la France serait-elle dupe, victime de son propre bienfait?

« Tant pis pour la France, dit-on, si l'Italie émancipée, unifiée, lui devient une gêne! Les Italiens ont le droit de s'organiser chez eux comme bon leur semble, et Rome et Venise leur appartiennent... » Ah! tant pis pour la France! A la bonne heure : charbonnier est maître dans sa chau-

mière, je reconnais ce principe. Mais la France a le droit de mettre des conditions à ses services : ceci est l'*a b c* de la politique comme du commerce. Je vais plus loin, je dis que si le service rendu a obtenu l'agrément de l'Europe, et que le débiteur soit insolvable, l'Europe devient garante de la dette et solidaire. Eh bien! cette Italie émancipée d'hier n'est pas tellement forte qu'elle puisse se protéger toute seule. On veut que l'armée française évacue Rome plutôt aujourd'hui que demain. D'accord : seulement il est bien entendu que s'il prend fantaisie aux Autrichiens d'y rentrer, la France ne les empêchera pas : *Italia fara da se.* Il serait par trop fort qu'après avoir créé l'Italie et l'avoir armée contre nous, nous dussions encore monter la garde pour la défendre. Je consens à ce que la France n'exige rien pour ses morts de Solferino et de Magenta : mais combien pour cette garde?...

Les Italiens sentent si bien cela qu'ils vont d'eux-mêmes au devant de la réponse. — La nationalité de l'un, se disent-ils, se fait aux dépens de la nationalité de l'autre; l'unité se paye par l'annexion. Que l'Empereur des Français se saisisse de la rive gauche du Rhin, depuis Bâle jusqu'à la mer; que la France rentre dans ses *frontières naturelles :* nous l'y aiderons nous-mêmes. Avec ce supplément de huit millions d'âmes et de six mille lieues carrées de territoire, elle aura retrouvé sa balance.

Je voudrais savoir ce que pense de ce système de compensations la démocratie belge, si favorable à l'idée garibaldienne. C'est ainsi que j'ai entendu proposer, tantôt au nom de l'Italie, tantôt au nom de la Pologne, de livrer à l'Autriche, en échange de la Vénétie ou de la Galicie, la Serbie et le Monténégro, au besoin la Mol!o-Valachie. Qui

sait si une semblable éventualité n'entrait pas dans les prévisions de Garibaldi? Rien n'est égoïste comme la nationalité, rien de moins scrupuleux que la passion unitaire. On a beaucoup déclamé dans ces dernières années contre l'insolence des partages de Vienne; mais laissez faire l'unité et les nationalités, et vous en verrez bien d'autres. Laissez s'achever l'empire italien, et bientôt vous verrez la presse libérale et démocratique de France faire volte-face et mettre *à l'étude* l'annexion de la Belgique. Que répondrez-vous, braves journalistes belges qui ne savez qu'emplir vos colonnes de tartines parisiennes, écrites entre deux choppes, quand, vous prenant par vos propres raisonnements, on vous sommera d'accorder à l'unité française ce que vous avez su si bien réclamer pour l'unité italienne? Vous avez reconnu le royaume d'Italie, vous dira-t-on; vous vous êtes conséquemment, dans une certaine mesure, engagés pour lui. Vous avez contribué à l'unité italienne par vos suffrages, et forcé, autant qu'il était en vous, la main au cabinet des Tuileries. Or, l'unité italienne a pour conséquence obligée la consommation de l'unité française; et, déployant sous vos yeux la carte de l'Europe, posant le doigt sur la ligne noire qui de Bâle va à Rotterdam, on ajoutera : Cette unité, la voilà!...

Et soyez tranquilles, on vous prouvera que cette unité est dans les destinées comme dans les traditions du peuple belge; que tel est le vœu de son cœur; qu'il y va de ses plus précieux intérêts; que vous êtes Français de religion, de langue, de mœurs, Français dans l'âme; que vous appartenez depuis César, et dès avant César, à la grande nation; que le royaume de Belgique n'a été fondé que comme une

pierre d'attente ; et pour vous convaincre, on vous offrira d'en appeler à vous-mêmes, réunis en scrutin national, sous la loi du suffrage universel. Vous savez que la multitude vote toujours pour celui qui la consulte. Vous verrez alors avec quelle avidité le peuple français, qui n'entend pas se laisser amoindrir, et qui au fond aime la justice, saisira cette nouvelle amorce ; avec quel entrain, avec quelle furie vos joyeux et chevaleresques voisins, qui déjà vous aiment comme leurs yeux, accueilleront la pensée de cette annexion, juste indemnité des sacrifices qu'ils auront faits pour l'Italie ; avec quel bonheur notre brave armée s'offrira pour exécuter le décret d'annexion. Sans doute la chose ne se fera pas sans résistance : il y aura de droite et de gauche, du Nord, du Sud et de l'Est, des protestations et des ultimatums ; la guerre deviendra générale, d'autant mieux que l'Autriche voudra profiter de la circonstance pour rentrer en Italie ; et vous serez au plus épais du tourbillon. Mais rien ne s'épuise plus vite que la guerre : on s'arrangera à la fin ; comme d'habitude, les forts s'entendront aux dépens des faibles ; et vous apprendrez, mais un peu tard, que la logique est inflexible, et que si les constitutions écrites ne sont pas toujours des vérités, si les traités internationaux sont susceptibles, par la folie démocratique, d'être quelquefois déchirés, la loi des compensations est un décret du Destin.

Parlons sans figure : est-il d'une saine et prévoyante politique de faire échec à une puissance comme la France? L'Angleterre peut jouer ce jeu, qui ne convient point à la Belgique pas plus qu'à l'Allemagne. On dit : Rome est aux Italiens. Je réplique que Rome est aux Romains, comme Naples aux Napolitains et Paris aux Parisiens ; que les Ita-

liens, comme les Français, sont une abstraction ; que ce qui est vrai, c'est qu'il existe à cette heure une grande agglomération politique qui a nom la France, mais que ce n'est pas du tout une raison pour lui donner un pendant de l'autre côté des Alpes; au contraire.

V

Quelques mots encore sur le tort fait à la démocratie par l'essor donné depuis dix ans à la politique jacobinique et mazzinienne, et mon sujet est épuisé.

En 1848, les différentes écoles socialistes, bien que ne s'accordant pas entre elles, avaient posé la question, non-seulement pour la France, mais pour l'Europe entière, sur son vrai terrain : Réformes économiques et sociales, garantie du travail, discipline des intérêts, répartition meilleure de la richesse, éducation populaire, organisation communale, en autres termes, décentralisation administrative, régénération des mœurs.

Les problèmes étant nouveaux, aucune solution ne pouvait immédiatement se produire : mais du moins la démocratie socialiste avait forcé l'attention générale; la vieille politique était reléguée sur le second plan : et cela même était un immense progrès.

Il était prouvé, selon nous, et ce qui s'est accompli depuis dix ans n'a fait que rendre plus éclatante cette vérité, que l'essor politique de 89 était épuisé ; que la société française, à peine de s'affaisser sur elle-même et d'entrer dans une période de décadence, devait sortir de l'ornière qu'elle avait jusqu'alors suivie ; que toute agitation, en dehors de la ligne

indiquée par le socialisme, était stérile et rétrograde; que désormais les questions de dynastie, de forme gouvernementale, de nationalité, de frontières, de prépondérance, étaient secondaires; que la diplomatie et le militarisme avaient fait leur temps, et que la religion elle-même, succombant sous le fardeau, appelait, sinon la substitution d'un nouveau principe, au moins une transformation totale.

Telles étaient nos pensées en 1848 : on sait comment elles furent accueillies. Les plus acharnés de nos adversaires furent ces Epiménides de 93, dont l'influence, après avoir fait divaguer le gouvernement provisoire, troublé l'Allemagne, désolé la Hongrie, fanatisé l'Italie, provoqué sur tous les points de l'Europe une réaction terrible, vient d'éprouver un dernier échec en la personne de Garibaldi. Le coup d'État du 2 Décembre a étouffé la voix du socialisme : il a laissé la parole, d'un côté aux organes de la conservation, de l'autre, aux soi-disant républicains du jacobinisme. Grâce surtout à ces derniers, le gouvernement impérial a pu donner cours à ses entreprises : toute opposition, émanée de source orléaniste, légitimiste ou cléricale, était déclarée impopulaire, par conséquent suspecte. Seuls les journaux démocrates, censés indépendants, eussent pu faire une opposition utile; seuls ils pouvaient donner des conseils écoutés : il est juste de leur imputer la moitié de la responsabilité de tous les actes du pouvoir. Ces actes, je n'en veux pas pour le moment entreprendre la critique; je n'en ferai pas même l'énumération. Je ne dirai qu'un mot : Est-il vrai, oui ou non, que la situation de la France, à l'intérieur et au dehors, est aujourd'hui moins bonne qu'en 1848? Le gouvernement impérial a fait de grandes choses, je puis bien

me servir de cette expression après le *Siècle*, la *Presse*, l'*Opinion nationale*, les *Débats*, etc. Qu'en reste-t-il à cette heure?

L'expédition de Crimée a profité à la Russie, qu'elle a régénérée; l'expédition de Lombardie a reconstitué sur des bases meilleures l'empire d'Autriche . l'unité italique n'a été jusqu'à présent, pour les Italiens, qu'une cause d'anarchie, de pillages et de massacres, pour nous-mêmes, de déboires. Et de quels ennuis, de quels périls ne nous menace-t-elle pas encore! Entre temps la nation française s'abêtit dans son industrialisme; cette politique de démagogie la démoralise . . . . Notre décadence est manifeste; et ce qui épouvante, c'est que le chancre qui nous dévore se répand partout, il infecte l'Europe. Si la France, de toutes les nations certainement la plus avancée en 1848, porte-oriflamme du progrès, est devenue, par l'esprit de réaction qui s'est emparé d'elle, un foyer de dissolution, les autres nations la suivent, dans la proportion du développement que chacune d'elles a acquis. Or, à qui la responsabilité de tout ce mal? Je le dis hardiment : A ceux qui pouvaient parler et qui n'ont pas su parler; qui, ayant la faculté de combattre, et par là d'entretenir la vie collective, ont trahi leur cause et cédé le terrain à l'ennemi; à ceux qui, pouvant donner des conseils écoutés, n'ont su que caresser les mauvais instincts du pays, flatter le pouvoir et le perdre.

Maintenant il faut conclure. Toute la presse soi-disant libérale et démocratique de France demande à cor et à cri l'évacuation de Rome. Garibaldi n'aura été vaincu que pour qu'il soit plus promptement fait droit à ses exigences. En

ceci, la presse française ne fait que reproduire le vœu universellement exprimé par la presse de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre. Amie de l'Empereur, elle va jusqu'à faire entendre à l'Empereur qu'il y va de sa sûreté.

J'ignore, comme tout le monde, quel parti prendra l'Empereur des Français. Mais voici comment je raisonne . je pose dilemme sur dilemme.

Ou bien Napoléon III, fidèle au principe de son institution, à l'esprit militaire de son gouvernement, à ses antécédents de 1849 et de 1852, répondra par un refus énergique, nettement articulé, à des sollicitations qui tournent à la menace. Il signifiera, une fois pour toutes, à Victor-Emmanuel, à qui il n'a déjà que trop fait de concessions, son intention de rester à Rome, de faire respecter le domaine papal, et même, au premier désordre, d'occuper le royaume de Naples, pour en disposer en faveur de qui de droit. Dans ce cas, la démocratie socialiste sait à quoi s'en tenir. Comme auparavant, elle reste en dehors de ce système de conservation bourgeoise et cléricale, éloignée du militarisme, son antipode. Du moins elle saura gré au gouvernement impérial d'être enfin sorti de l'équivoque, et, pour cet acte de vigoureuse franchise, ne lui refusera pas son estime.

Ou bien, cédant à la pression des partis et de l'étranger, ... oubliant que dans un temps comme le nôtre, la balle et le poignard sont le pain quotidien du chef d'État, aussi bien que du soldat, Napoléon retirera ses troupes; il laissera la Papauté devenir ce qu'elle pourra, et l'Italie à elle-même. Dans ce cas, voici le discours que j'ai l'honneur d'adresser à Sa Majesté .

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . (1).

Assez comme cela nous avons combattu pour l'*idée;* il est temps que nous songions à notre fortune. Vous avez donné la Savoie à la France : autant dire que c'est la France que vous avez donnée à la Savoie. Tout à l'heure nous serons à Mexico : ce sera peut-être quelque chose, pourvu toutefois que vous ne fassiez pas cadeau de ce vaste empire à quelque archiduc ou cousin ; pourvu que le Mexique, réuni à la France, ne devienne pas pour elle une seconde Algérie, coûtant, bon an mal an, vingt mille hommes et cent mil-

(1) Dans ce passage, l'auteur, s'adressant à l'Empereur lui-même, prétend que les institutions de l'empire ayant remplacé celles de 1848 et 1830, Napoléon III aurait en quelque sorte, *ipso facto*, pris l'engagement envers la France de lui rendre en gloire et en richesse ce qu'elle a de moins en liberté politique ; mais que, jusqu'à présent, grâce surtout aux événements à la veille de s'accomplir en Italie, l'effet n'aurait pas répondu à l'espérance Tout cela se pouvait dire : malheureusement la hardiesse de la forme nous a fait craindre que la malice française ne tombât dans quelque méprise pareille à celle où s'est jetée la naïveté belge. (*Note de l'Editeur.*)

lions. Mais, Sire, à quoi bon ces conquêtes, aussi stériles qu'onéreuses, dans l'autre hémisphère? Ne sauriez-vous trouver en Europe un pouce de terre qui nous rende quelque chose? En fait de conquêtes, nous aimerions un pays à notre portée, abondant en hommes et en produits, dont la richesse longuement accumulée vînt en aide à notre indigence, dont les conscrits pussent relayer les nôtres... Osez, Sire, comme disait Mazzini à Victor-Emmanuel; osez, et le Rhin, le Luxembourg, la Belgique, la Hollande, toute cette France teutonique, antique patrimoine de Charlemagne, est à vous. Elle vous est due par titre impérial, et comme indemnité de ce que vous venez de faire, à la requête de l'Europe, pour l'Italie. Qui vous résisterait? Le Rhin, depuis Boileau, n'est plus ennemi du nom français; le Rhin allemand ne comprend goutte à la politique du roi de Prusse, pas plus qu'aux discussions de la Confédération germanique. La Belgique vous attend, il faut le croire : là, comme chez nous, et plus encore que chez nous, le peuple jeûne et rêve, la bourgeoisie digère et ronfle, la jeunesse fume et fait l'amour, le militaire s'ennuie, l'opinion reste vide et la vie politique s'éteint. Déjà le commerçant et l'industriel ont supputé ce qu'ils gagneraient à l'annexion; l'ouvrier croira facilement à une augmentation de salaire: le clergé ne sera pas fâché que vous le délivriez de la criaillerie des libéraux; les représentants... quelle résolution énergique pouvez-vous redouter d'hommes qui passent six semaines à disputer sur un incrédule inhumé en terre sainte? Les murailles d'Anvers tomberont au son de vos trompettes; la Flandre orangiste sera charmée de cette niche faite au gouvernement. Craindriez-vous l'Angleterre? Ah! craignez plutôt le paupé-

risme qui nous ronge, ... :
craignez la Révolution. Peut-être serait-il préférable, plus utile, plus moral, plus conforme à l'esprit du siècle, plus digne de vous et de la France, après avoir montré envers l'Italie tant de désintéressement, de mettre le comble à votre générosité en donnant à l'Europe le signal du désarmement, et en cherchant à reconquérir, par une politique de travail, de justice et de régénération sociale, cette suprématie qui nous échappe. Ce serait une gloire comme une autre; à vous, Empereur, d'aviser. Mais vous n'échapperez pas à l'alternative : La Gloire, Sire, ou la Liberté! (1)

Je reviendrai, dans l'article suivant, sur quelques points essentiels, que je n'ai fait que toucher dans celui-ci.

L'émotion causée en Belgique par ce second article fut extraordinaire : bientôt, la malveillance s'en mêlant, et je ne sais quelle influence secrète poussant les esprits, cette émotion devint un véritable soulèvement. D'abord, je venais de briser une idole vénérée. Les Belges, qui se connaissent trop entre eux pour s'adorer, sont sujets à s'incliner devant les dieux étrangers. Garibaldi est pour le moment un de ces dieux-là. Puis, à travers mon argumentation anti-garibaldienne, était venue se mêler l'hypothèse d'une annexion de

(1) Voir à la fin, note (A).

la Belgique à la France, conséquence à prévoir de l'unification de l'Italie. Or, cette idée d'annexion, qui en 1830 et 1832 n'effrayait personne, est devenue pour les Belges, dans ces dernières années, une sorte de Méduse, dont le nom seul les met hors d'eux-mêmes. En m'entendant parler d'annexion, on ne suivit plus le raisonnement, on ne vit que la chose; et ce que j'avais présenté sous une forme prosopopique, comme le résultat possible, probable même, de la dévotion des Belges à l'idée de Garibaldi, conséquemment comme la réduction à l'absurde du projet d'Italie unitaire, fut pris au pied de la lettre et considéré comme une invitation formelle à l'Empereur. Jamais les *brigands* de 89, envoyés dans les provinces pour *scier les blés*, ne causèrent une pareille terreur. Enfin, j'avais mêlé à ma harangue prétendue annexionniste quelques traits de critique empruntés à la presse du pays et qui s'adressaient aux Belges eux-mêmes. Sous le voile d'une raillerie assurément fort anodine, c'était un avertissement d'une autre sorte que je leur donnais, et dont tous m'auraient su gré, si dans la circonstance l'imagination ne l'avait emporté sur le jugement. La justesse des critiques fit croire à la sincérité du reste; et c'est ainsi que je fus dénoncé à la Belgique par quarante journaux, comme agent secret de l'Empereur, entretenu à Bruxelles pour préparer l'annexion.

Disons cependant que les hommes d'intelligence, en aussi

grand nombre en Belgique que partout ailleurs, ne se laissèrent pas prendre à cette étrange hallucination, et que les témoignages de sympathie, les offres de service, ne me manquèrent pas. J'étais entre les rires et les grincements de dents (1). Tandis que la presse libérale qui, à fort peu d'exceptions près, semble s'être donné pour mission de chloroformiser les masses, se montrait envers moi aussi sotte qu'outrageuse, la presse catholique, avec laquelle je n'ai ni ne puis avoir de commun que le terrain des idées morales, auxquelles nous tendons de pôles opposés, dénonçait la mystification.

Bref, je n'aurais rien de plus à dire de ce ridicule incident, si les soi-disant libéraux, auxquels j'ai promis de répondre, n'avaient jugé à propos, depuis mon départ de Bruxelles, de redoubler leurs invectives, et si, en rassemblant tous les faits parvenus à ma connaissance, je n'avais aperçu, dans cette agitation moitié sincère, moitié provoquée et factice, et dans les tendances irréfléchies de la nation, certaine disposition fâcheuse que, dans l'intérêt de la Belgique comme dans celui de la France, je crois de mon devoir de signaler. Il faut que la Belgique sache où ses soi-disant libéraux la poussent : ce sera pour moi le texte ou le prétexte d'un troisième article sur l'unité italienne.

(1) Voir à la fin, note (B).

LA PRESSE BELGE ET L'UNITÉ ITALIENNE.

Paris, 1er octobre 1862.

I. — LA PRESSE LIBÉRALE BELGE (1).

Avec Mazzini et Garibaldi, le grand conspirateur et le héros patriote, j'avais fait une ascension ; elle s'est convertie en chute. J'étais en haut avec les aigles : serais-je tombé parmi les grenouilles.

Les journalistes soi-disant libéraux de Bruxelles et des neuf provinces belges, M. DEFRÉ, autrement dit *Joseph Boniface* (2), en tête, m'ont dénoncé à leurs concitoyens comme provoquant, à propos de l'unité italienne, l'annexion de la Belgique à la France. Ne vous hâtez pas de rire : c'est plus sérieux qu'ils ne le pensent eux-mêmes.

Savez-vous, honorable Boniface, et vous, Messieurs de la presse libérale, qui vous croyez libres parce que votre sac est vide, qui vous posez en publicistes et qui n'êtes que des maraudeurs politiques, savez-vous ce que vous venez de faire? Vous avez, autant qu'il était en vous, couvert votre nation de ridicule énorme; de ce non contents, comme si vous aviez à cœur de provoquer la réalisation d'un fait dont je n'ai voulu que vous montrer l'éventualité, vous poussez, par vos manifestations folles, la nation belge et son gouvernement dans une voie où ils ne peuvent trouver que la ruine (1). Je vous le prouverai tout à l'heure.

(1) Voir à la fin, note (C). — (2) Voir note (D), à la fin.
(1) Voir à la fin, note (E).

Partout où mon article du 7 septembre, sur Garibaldi et l'Unité italienne, a pu parvenir, un rire homérique s'empare de ceux qui le lisent et de ceux qui l'écoutent; les sarcasmes pleuvent comme grêlons sur le peuple belge, qui ne sait de ma personne et de mes paroles que ce que vous lui en avez dit, et qui ne peut mais de votre machiavélisme. C'est à tel point que je serai tout à l'heure obligé de prendre sa défense, moi qu'il voulait lapider, et de venger le bon sens flamand et la raison wallonne de la stupidité de leurs organes.

Je vous ai prié, Boniface, ainsi que vos acolytes, en termes pacifiques et sans ministère d'huissier, de me dire si c'était tout de bon que vous me signaliez à la population de la Belgique comme l'ennemi de sa nationalité. Je vous ai fait entendre, assez clairement ce me semble, que, jusqu'à nouvel avis, je voulais croire à une méprise de votre part; — dédaignant vos injures à ma personne, celles bien plus sensibles que vous prodiguez à mes compatriotes, à la France, je vous ai laissé huit jours, l'*Office de publicité* ne paraissant qu'une fois par semaine, pour revenir à une plus juste opinion. Au lieu de retirer vos paroles, vous avez répondu, l'*Écho du Parlement* a répondu pour vous, que mes *explications* étaient *vagues et embarrassées*, indice, selon vous, d'une conscience coupable surprise en flagrant délit; puis, continuant vos citations frauduleuses, vous avez redoublé l'outrage, semé l'agitation, provoqué les colères, poussé le peuple à l'émeute, et, en dernier lieu, forcé par vos cris l'*Office de publicité* à me fermer ses colonnes. Aujourd'hui que la population s'est calmée, vous mettez le comble à vos violences en criant, comme un furieux, qu'il ne s'agit pas de *discuter avec moi*, qu'il s'agit de me *démolir*.

Moi, embarrassé, Boniface! Mais que voulez-vous donc qui m'embarrasse, pamphlétaire maladroit, qui dans votre ardeur de dénonciation, ne prenez garde ni à ce que vous dit votre adversaire, ni à ce qu'il est? Ne vous ai-je pas dit, à votre grand scandale, dans cette même mise en demeure que je vous ai adressée, que je maintenais tous les termes de ma lettre; que je n'en retranchais pas une syllabe, ce qui vous a fait récrier que je jetais le défi à la presse belge? Quelle raison pouvais-je donc avoir de dissimuler et de tergiverser avec vous? Habitant volontaire de la Belgique, aucune nécessité ne me retient sur votre territoire. Suis-je à vos gages ou à votre charge? A défaut de la France, qui depuis deux ans m'est rouverte, n'ai-je pas, si je me méfie du sol natal, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, qui certes en m'eussent pas été moins hospitalières que la Belgique? Quoi! vous n'avez pas même eu l'esprit de comprendre que si je ne relevais pas sur l'heure, comme elles le méritaient, vos provocations, c'est que je me sentais aussi sûr de ma parole que de mon intention; c'est que, prétendant avoir bien mérité de la nationalité belge, je ne pouvais pas, de prime-abord, me montrer sévère envers des gens qui, représentants du peuple ou journalistes, pouvaient après tout n'avoir d'autre tort à mon égard que d'être destitués de sens commun!

Oh! j'ai parfaitement saisi votre tactique. Attaqué indirectement, avec tous vos amis de la presse soi-disant libérale, dans vos inclinations anti-françaises et votre politique d'aventure, vous n'avez trouvé rien de mieux que de me faire passer, au moyen d'une équivoque, pour annexionniste. Sommé ensuite de répondre catégoriquement, par oui ou par

non, à mon interpellation catégorique, vous vous êtes dit : « Prenons le large ; continuons nos citations à double entente, et, au lieu de répondre à la question de notre adversaire, renvoyons-le lui-même au jugement de l'opinion. Qu'il se justifie, s'il veut ; nous entendrons sa défense, et nous verrons ensuite à dire si elle est ou non satisfaisante. De cette manière et quoi qu'il advienne, nous conserverons le bénéfice de notre accusation ; et, par la susceptibilité de notre patriotisme, nous aurons acquis un titre de plus à la reconnaissance de nos concitoyens. »

Certes, Boniface, ce n'est pas trop mal raisonné pour un ancien élève de l'Université catholique de Louvain, devenu plus tard libéral, déiste, fouriériste même, et dont le mandat législatif devra être renouvelé aux prochaines élections. Priez seulement le nouveau Dieu que vous adorez, ce Dieu doctrinaire qui ne diffère de celui des cléricaux que parce qu'il n'y a en lui ni Esprit ni Verbe, priez-le, dis-je, qu'il frappe d'aveuglement et l'*Association libérale* et la ville de Bruxelles tout entière : car, je vous le jure, pour peu qu'il reste de bon sens en Belgique, on y rougira en plus d'un lieu de voir le plus positif des peuples représenté par un écervelé comme Boniface (1).

J'espère que mes anciens lecteurs de Belgique, adhérents ou adversaires, n'ont jamais attendu de moi que je répondisse aux tirades envenimées de M. Defré et aux insultes de la presse soi-disant libérale. On m'a demandé pourquoi je n'envoyais pas ma protestation à l'*Écho du Parlement*, à l'*Étoile*, et *tutti quanti*, de qui j'avais droit

(1) Pour la parfaite intelligence de ce passage, voir à la fin la note (C) sur la presse belge, et la note (D) sur M. Defré.

d'exiger, en vertu de la loi, cette insertion. Mais c'est justement ce qui ne me convenait pas. Je ne veux pas du rôle d'accusé ; c'est moi qui entends rester accusateur. Et puis, sans compter qu'une simple dénégation, même sur papier timbré, ne pouvait remplir mon objet, que m'importe, encore une fois, l'opinion de ces hommes et de la multitude qui les suit? Que me fait que les badauds de Bruxelles, aussi forts dans leur genre que ceux de Paris, me croient ou ne me croient pas annexionniste? Les honnêtes gens de la Belgique m'ont compris; ceux dont j'ambitionnais le suffrage m'ont approuvé; ils sont venus me serrer la main, m'offrir leur maison pour asile : qu'ai-je à faire du reste?

Mais je n'ai pas dit encore tout ce que je pense de l'unité italienne, considérée dans ses rapports avec la politique internationale, et notamment avec l'indépendance du peuple belge. Pour les amis dont je viens de parler, pour le public studieux qui, depuis quatre ans et demi que j'habite la Belgique, m'a fait l'honneur de me suivre, et je puis ajouter maintenant, pour mes compatriotes, je tenais à compléter mon exposition. Quant aux soi-disant libéraux de Belgique, ils peuvent faire, si cela leur convient, leur profit de mes idées : je ne leur demande pas de remerciement. Je suis peut-être le seul Français que de sérieuses réflexions aient conduit à ne pas vouloir de l'incorporation de leur patrie dans la mienne. Pour cette opinion, qui certes n'avait rien d'hostile, je quitterai la Belgique un peu plus tôt que je ne me l'étais proposé, chassé par la suspicion de la police? non; par la persécution du parti clérical? non; par la clameur des libéraux.

II. — RÉSUMÉ DE MON OPINION SUR GARIBALDI ET L'UNITÉ ITALIENNE, PAR UN BELGE.

Rappelons, en termes aussi précis que possible, la pensée développée par moi dans l'*Office de publicité* du 7 septembre. Il importe que cette pensée soit bien comprise, moins pour montrer aux Belges que la malveillance de quelques hommes de parti n'a rien changé à mes sentiments à leur égard, que parce que cette pensée se rattache à tout un système de politique générale.

Un homme des plus recommandables de la Belgique, dont l'amitié me fut acquise dès le premier jour ; un de ces excellents esprits que l'écrivain le plus indépendant accepte volontiers pour aristarque, m'écrivait ce qui suit, à la date du 9 septembre :

« Si j'ai bien saisi la suite de vos idées, votre article sur *Garibaldi et l'Unité italienne* peut se résumer en quelques propositions fortement enchaînées l'une à l'autre, et dont chacune a sa certitude propre.

« 1. L'entreprise de Garibaldi se condamnait elle-même, parce qu'elle induisait son auteur à des actes que le droit public et le droit des gens, la prudence révolutionnaire et une morale tant soit peu sévère réprouvent. » — C'est en effet ce que j'ai dit, et ce que je continue de penser, j'en demande pardon à la grande âme de Garibaldi. A Dieu ne plaise que j'afflige ce noble vaincu ! Je n'ai pas qualité pour lui donner des leçons ; et si je maintiens mon dire, c'est uniquement dans l'intérêt de ce qui me semble le droit et la

vérité, en dehors desquels je ne connais ni liberté ni république; dans l'intérêt de ce que j'appelle la Révolution, et qui n'a rien de commun avec ces coups de théâtre fantastiques qui plaisent tant aux masses; dans l'espoir, enfin, que les amis de l'Italie, que je suppose également amis de la France, finiront par comprendre qu'il est temps de changer de tactique.

« 2. Cette entreprise allait ainsi contre son propre but, en violant les lois de l'ordre social et en détruisant d'ores et déjà, par ses exigences comme par ses conséquences, l'union qu'elle voulait fonder.

« 3. La géographie, l'économie politique et l'histoire sont ici d'accord avec la politique. L'Italie, par nature, par tradition et destination, est anti-unitaire; Rome elle-même, destituée de cette Papauté souveraine, dont on déclare précisément ne vouloir plus, n'aurait aucune des conditions d'une capitale.

« 4. Au fond, ce que l'on demande pour l'Italie, ce que rêvent les Italiens, pleins de leurs grandioses et dramatiques souvenirs, c'est, au point de vue politique, de faire de l'Italie une sixième grande puissance; au point de vue religieux, après avoir subordonné la Papauté au royaume, de conférer à celui-ci le protectorat de la catholicité. On tend, en un mot, bien qu'on ne le dise pas, à revenir, sous une autre forme, à la dualité impériale et pontificale, expression de l'Italie au moyen âge. Le parti radical italien, qui, tout en répudiant la Papauté et l'Église, s'arroge l'*apostolat* de l'Europe, ne sort pas de cette donnée : il ne fait que l'approprier à ses vues, témoignant ainsi du sentiment rétrospectif qui anime les populations italiennes.

« 5. Devant ces prétentions de la Jeune-Italie, la France impériale, inquiétée dans sa prépotence, ne peut manquer de faire l'une de ces deux choses : ou de refouler l'Italie, en alléguant les traités, l'équilibre européen, la raison géographique et historique, au besoin le principe même des nationalités, que le Piémont interprète et applique d'une manière beaucoup trop large ; ou bien, de chercher un accroissement compensatoire au moyen de quelque adjonction importante. » — Ceci, observe mon correspondant, n'implique de votre part ni un conseil, ni une approbation, ni un vœu. C'est tout simplement la prévision d'un fait, indiqué par les lois de la mécanique internationale.

« 6. Si le gouvernement impérial prenait ce dernier parti, ce serait infailliblement du côté de la Belgique et du Rhin qu'il porterait ses vues ; et il y manquerait d'autant moins, que, d'un côté, il serait appuyé par le préjugé et le désir secret du peuple français, et que, de l'autre, il aurait pour auxiliaires toutes les nationalités actuellement en travail de résurrection ou de concentration, Italiens, Hongrois, Polonais, Allemands unitaires, qui tous, pour s'assurer l'alliance française, feraient bon marché des Belges, dont il est de mode de considérer la nationalité comme non avenue.

« *Conclusion.* — Donc la Belgique, si elle entend ses intérêts, si elle a souci de son indépendance, tout en reconnaissant tel quel, le royaume d'Italie, doit se méfier de ses sympathies garibaldiennes, s'abstenir de prendre parti pour l'unité péninsulaire, se bien persuader qu'en encourageant les annexions chez celui-ci, elle les autorise chez celui-là, et que les vrais ennemis de la nationalité belge, les seuls annexionnistes qu'elle ait à craindre, sont ses journalistes

soi-disant libéraux, qui, répondant aux Anglais, demandent à grands cris l'incorporation des États de l'Église dans le Piémont, sans s'inquiéter si elle n'aura pas pour conséquence l'invasion de leur pays par les Français.

« Un tel langage, ajoute mon correspondant, serait parfaitement placé dans la bouche d'un de nos hommes d'État. Je regarde donc votre article comme un avertissement d'ami donné à la Belgique; et, pour ma part, en ma qualité de Belge, je vous en remercie. »

Telle est bien, en effet, et de point en point, la pensée de mon second article. Il ne s'agit pas, selon moi, de savoir si une nation, considérée *in abstracto*, en dehors de toute définition, spécification, circonscription, relation et action, possède de son fonds le droit de se constituer en un État indépendant, unique et unitaire : la généralité même d'une telle question en prouve l'inanité. C'est un fantôme propre seulement à échauffer les imaginations et à agiter les masses. Il s'agit de savoir, *in concreto*, au point de vue de la pratique sociale et dans la réalité des choses, ce qui constitue originellement la nationalité; de quelle évolution elle est susceptible; si, par exemple, les peuples de la Péninsule italique et des îles qui s'y rattachent ne forment véritablement qu'une nation homogène; si leur fusion en un même corps d'État serait conforme à leur nature ainsi qu'aux convenances et aux droits des étrangers, ou si elle serait une cause de perturbation pour tous.

Or, c'est sur quoi je me suis prononcé d'une manière suffisamment explicite. Je ne veux pas de l'unité italienne, parce que cette unité n'est, à mes yeux, qu'une fantaisie

italienne; parce qu'elle est contraire aux principes politiques, aux tendances de la civilisation, au droit des diverses nations de l'Italie; parce qu'elle ne pourrait s'établir qu'au moyen d'une dictature armée, au mépris des conditions géographiques et des traditions historiques; parce qu'en ajournant pour longtemps les aspirations libérales de l'Italie, elle porterait une grave atteinte au développement de la liberté en Europe ; parce qu'enfin cette unité, obligée de créer, pour contraindre la divergence des populations, une force militaire redoutable, romprait au dehors l'équilibre établi, et provoquerait dans les États circonvoisins une agitation qui ne se terminerait que par le remaniement de la carte politique de l'Europe. C'est alors que, précisant ma pensée, j'ai indiqué l'incorporation de la Belgique dans l'Empire français comme devant être, selon toute probabilité, une des conséquences de ce remaniement.

Ainsi, l'atteinte portée en Italie contre le droit public et le droit des gens, aurait pour contre-coup une atteinte équivalente, et pour ainsi dire compensatoire, contre le système européen établi depuis 1814 au détriment de la nation belge, entre autres, et sans profit pour personne.

III. — FORMATION EN BELGIQUE D'UN PARTI DE COALITION CONTRE LA FRANCE.

Le rétablissement de l'Empire français, en 1852, a été pour les Belges une source d'alarmes continuelles qui a rendu chez eux plus vif qu'il n'avait jamais été le senti-

ment national. Cela se comprend, et je n'ai garde d'en faire à ce peuple un sujet de reproche. Je remarquerai même que depuis dix ans le gouvernement impérial a cru devoir plus d'une fois donner à la Belgique les assurances les plus amicales. Mais la peur est une passion dont on guérit difficilement, surtout quand l'objet qui l'inspire est toujours là.

On conçoit donc que la politique de lord Palmerston à l'égard du gouvernement impérial et des projets d'annexion qu'on lui suppose, ait été embrassée d'entrain par la nation belge, comme elle l'est du reste par l'Allemagne tout entière et par la majorité de l'Europe. Ici, l'instinct de conservation a parlé plus haut que la réflexion, je le crains; mais on ne saurait lui en vouloir. Or, quelle est cette politique de lord Palmerston? Étreindre de tous côtés l'action impériale, l'enfermer dans un cercle de puissants États, organiser militairement l'Angleterre, armer la Belgique, s'allier à la Prusse par un mariage dynastique, soutenir l'Autriche enfin, et, c'est ici le point capital, créer l'unité italienne. Jusque-là, je le répète, je n'ai rien à reprocher au peuple belge, pas plus à ses libéraux qu'à ses cléricaux. Chacun est libre de pourvoir à sa propre sûreté comme il l'entend, à ses risques et périls. Je comprends même qu'en France les hommes d'opposition sérieuse voient sans déplaisir se former cette espèce d'assurance étrangère contre un pouvoir qui n'a pas leur assentiment. Un chef d'accusation des plus dangereux contre un gouvernement est de pouvoir lui reprocher qu'il est isolé, sans appui au dehors, sans alliés. Et qui oserait jurer que cette opposition, poussée au désespoir, ne serait pas disposée à s'appuyer elle-même sur le dehors Dans tous les siècles et dans tous les pays,

les partis vaincus, républicains, légitimistes ou aristocrates, les peuples opprimés comme les souverains expulsés, ont tendu la main à l'étranger : c'est dans la nature.

Mais voici où commence, pour la Belgique, l'inconvénient de la politique si hardiment dessinée par lord Palmerston, et sur quoi j'appelle également l'attention, non-seulement de la démocratie française, mais de la démocratie européenne.

L'opposition au gouvernement impérial porte beaucoup plus loin que le système napoléonien, la personne de l'Empereur et la dynastie des Bonaparte : elle atteint la nation elle-même. En général, les étrangers n'ont pas la moindre intelligence du mouvement qui, depuis un demi-siècle, emporte la France. On ne voit dans ses révolutions successives qu'un effet du caprice, un témoignage de la légèreté de notre caractère, tranchons le mot, de notre impuissance à nous gouverner. Tandis que nous crions sans cesse : *En avant! en avant!* sans pouvoir, il est vrai, dire toujours où nous allons; en Angleterre, en Belgique, on se fait un titre de gloire de la fixité des institutions. Si l'Allemagne est à cette heure en travail d'indispensables réformes, ces réformes tellement quellement accomplies, l'Allemagne, on peut le tenir pour certain, rentrera dans le repos. Le mouvement perpétuel est la loi de l'histoire; mais les masses l'ont en horreur. Pour que le progrès soit accepté, il faut qu'il s'accomplisse d'une manière insensible, ou qu'une transformation rapide, si on ne peut l'éviter, serve pour des siècles. La France seule, depuis 1789, semble se complaire à l'agitation, aux renversements. La facilité qu'a eue le gouvernement impérial à se rétablir, après trente-

sept ans de régime constitutionnel, a surtout scandalisé nos voisins. Il est donc vrai, se sont-ils dit, que le Français n'aime que la *gloire* et les *batailles!* il n'est pas fait pour la liberté; il est incapable de s'élever à la hauteur du *self-government*. Peuple lâche et sans dignité, qui n'a d'énergie que contre les pouvoirs débonnaires, contre un Louis XVI, un Charles X, un Louis-Philippe, un Gouvernement provisoire, mais qui adore les Louis XIV et les Napoléon!... De là les théories les plus impertinentes sur l'infériorité des races gallo-romaines et la prééminence des peuples germaniques. Un professeur allemand, dont j'ai oublié le nom, a fait une doctrine de cette gallophobie, en prouvant, à la manière des pédants d'outre-Rhin, que la nation française est finie, et que c'est un droit et un devoir pour l'Europe de délivrer la civilisation de cette peste. Le compliment le plus flatteur que j'aie reçu en Belgique a été de m'entendre dire partout que je n'étais pas Français, mais Germain. On croyait m'honorer en me distinguant de ma nation. Bref, au désir très-apparent de combattre la prépondérance de l'Empire actuel, se joint chez les peuples excités le vœu sincère d'anéantir pour jamais l'influence française, en procédant contre la nation comme le demandait en 1814 le baron de Stein, par l'incorporation et le démembrement. Laissons de côté les chances, assurément fort problématiques, d'une telle entreprise : ce qui est certain, et ce que nous devons regarder, à tous les points de vue, comme un immense malheur, c'est qu'il n'existe à l'étranger que haine pour la France.

On s'attend bien que je ne perdrai pas mon temps et mon papier à combattre de tels sentiments et à en démontrer

l'injustice. Ces condamnations en masse sont absurdes, mais il y a là un symptôme qu'il n'est pas permis à des publicistes sérieux de négliger. Nos voisins et rivaux, je le répète, n'entendent absolument rien à nos affaires; ils ne soupçonnent pas le premier mot des questions qui, depuis l'avénement de la monarchie de Juillet, nous agitent, des problèmes redoutables que nous nous sommes posés et qui intéressent l'Europe entière. Cette cessation si brusque de toute résistance après le 2 Décembre, cet affaissement des volontés, ce scepticisme gangréneux des consciences, cette dissolution de mœurs, tous ces signes d'une décadence inopinée, qu'il est facile du reste de constater chez nos détracteurs aussi bien que chez nous, et qui font de la destinée de notre pays celle de l'Europe, tout cela, dans l'esprit des étrangers, porte condamnation contre nous et justifie d'avance l'exécution que méditent, dans les vapeurs de leur cerveau, tant de démagogues imbéciles, de patriotes hypocrites, de diplomates perfides, de pédants stupides et d'aventuriers insensés.

J'affirme donc qu'il existe en Belgique un parti d'opposition, non pas seulement au gouvernement impérial, mais à la France même; et quand une observation de quatre années ne me l'aurait pas chaque jour fait voir, ce qui vient de m'arriver suffirait pour m'en convaincre. L'horreur de l'annexion, l'antipathie pour les institutions de l'Empire et la colère contre la nation française, se sont confondues dans les déclamations et les manifestations dont j'ai été l'objet. Ce qui n'existait jusqu'alors qu'à l'état latent a éclaté tout à coup au grand jour; et je puis dire, sans crainte d'erreur, que depuis le 7 septembre dernier il s'est déclaré en Bel-

gique deux courants d'opinion auparavant inaperçus : celui des hommes qui, comme mon correspondant de tout à l'heure, se tiennent en garde contre l'infatuation italienne, la politique de lord Palmerston et l'hostilité à la France, et celui des faux patriotes, médiocrités ambitieuses, libéraux anglomanes, qui poussent à l'unité italienne et à la coalition. De quel côté incline le gouvernement du roi Léopold? Naturellement, la question ne s'est jamais posée pour lui avec cette précision; mais je crois avoir de fortes raisons de penser que, s'il se tient dans une grande réserve, il ne se déclarera contre nous qu'à son corps défendant (1).

Voici donc ce que je dis aux Boniface et consorts, qui, depuis mon départ de Bruxelles, n'ont cessé de fomenter cette dangereuse agitation :

Savez-vous seulement où vous allez et qui vous mène? Tandis que moi, étranger à votre pays, je m'efforce de conjurer, par une discussion pacifique des affaires d'Italie, jusqu'au prétexte et à la possibilité d'une invasion de la France en Belgique, et conséquemment d'une conflagration générale, vous, avec une frénésie égale à votre vanité, vous soufflez à vos compatriotes le mépris et la haine de la France; vous accoutumez vos populations flamandes et wallonnes à l'idée d'une croisade contre elle; autant que vous le pouvez, vous rendez la guerre, et par suite l'annexion de votre pays, inévitable.

Oui, vous dis-je, cette annexion dont vous vous faites, à cette heure, un instrument de terrorisme et de popularité, c'est vous qui la préparez; elle sera l'œuvre

(1) Voir à la fin la note (E).

de vos mains. Ne vous fiez pas aux coalitions : rien n'est plus aisé que de les dissoudre, comme un général habile coupe une armée sur le champ de bataille. Ne comptez pas, pour vous défendre, sur l'appui de l'étranger : sans parler de l'armée française, qu'un de vos officiers les plus distingués me disait un jour être la plus formidable machine de guerre qui eût jamais existé, l'empereur Napoléon a sous la main, dans les ferments révolutionnaires répandus par toute l'Europe, dans les rivalités d'États, dans les compétitions dynastiques, dans la divergence des nationalités, dans les divisions de partis, dans l'égoïsme britannique lui-même, dix fois plus de moyens qu'il ne lui en faut pour sortir victorieux d'une lutte dont la Belgique serait le prix. N'attendez rien de notre démocratie pas plus que de l'orléanisme ou de la légitimité. Du moment que l'opposition française aura la preuve que la coalition du dehors est dirigée tout à la fois contre l'Empire et contre le pays, elle vous tournera le dos et vous dira, comme Hermione à Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine :

> Et tout ingrat qu'il est, il me sera plus doux
> De mourir avec lui que de vivre avec vous.

Gardez-vous, bourgeois de Belgique, de ces jeunes doctrinaires qui s'arrogent en ce moment le privilége du patriotisme ; qui vous parlent, comme Joseph Boniface, de vous ensevelir dans l'*immortalité de la mort*, et qui, au jour des catastrophes, seraient les premiers à vous donner le signal de la résigation. Souvenez-vous de ce que je vais vous dire, et que vous pouvez regarder comme parole

prophétique, parce que je me fonde sur la nature des choses et sur deux mille ans d'histoire : la Belgique n'est ni allemande, ni anglaise, ni française; sa mission est de séparer la France de l'Angleterre et de l'Allemagne. Amie de la première, la Belgique ne sera jamais annexée; devenue hostile, il y a dix à parier contre un qu'elle le sera. Prenez mes paroles en bonne part, et n'y voyez pas de menace : elles sont le résultat de longues méditations tant sur votre histoire que sur le présent et l'avenir de l'Europe (1).

IV. — POLITIQUE DE FÉDÉRATION ET POLITIQUE D'UNITÉ.

On me dit, et l'observation ne manque pas de justesse, que toute cette politique à l'endroit des affaires belges et

(1) Les avertissements à la Belgique se multiplient d'une manière significative. Tandis que le gouvernement impérial, par l'organe de M. de la Guéronnière, s'excuse de ne pas quitter Rome par la crainte de céder à la tentation d'entrer en Belgique, l'*Opinion Nationale*, répondant au reproche d'inconséquence que lui adresse *la France*, déclare nettement que si l'Allemagne arrive à se constituer en nation compacte de quarante millions d'habitants, elle n'hésitera pas à donner au peuple français le conseil de chercher des garanties dans une extension de territoire. A ce propos, M. Guéroult rappelle l'énergie avec laquelle il a conseillé l'annexion de la Savoie et de Nice, pour contrebalancer l'unité italienne. Tout cela, dit-il, rentre dans un plan d'ensemble bien réfléchi et fort logique. Ainsi l'*Opinion Nationale*, journal d'opposition démocratique et dont MM. de la presse libérale de Belgique suivent, quant à l'Italie, les errements, se déclare plus unitaire que l'Empire, plus napoléonienne que Napoléon. Comprenez-vous, Belges? Et quel est ce plan d'ensemble dont parle M. Guéroult, l'ancien rédacteur de la *République*? Passez au § suivant, et vous pourrez l'entrevoir.

italiennes peut être en soi, et dans les limites que nous venons de voir, irréprochable; mais qu'il lui manque une sanction, c'est de se rattacher à quelque grand principe, à une conception de la politique générale de l'Europe. Sans cela, observe-t-on, nous restons dans les spécialités. Nous voyons bien, par exemple, le rapport qui existe entre l'unité italienne et le maintien de l'indépendance belge; mais ce n'est là qu'un détail, un accident, contraire ou conforme, rien ne le démontre, à la loi générale. Or, existe-t-il ici une loi générale, ou bien ne s'agit-il que de simples conseils de prudence, tantôt à l'adresse des Italiens, tantôt à celle des Belges? Quel est le principe, le *plan d'ensemble*, qui, selon vous, régit l'Europe?

J'ai dit déjà, dans mon article du 13 juillet sur *Mazzini et l'Unité italienne*, que le principe appelé, selon moi, à régir la politique moderne, n'est autre que le principe de fédération, corollaire de celui de la séparation des pouvoirs, lequel à son tour est la base universellement reconnue de tout gouvernement libre et régulier, à plus forte raison de toute institution républicaine, et a pour opposé le principe de l'agglomération des peuples et de la centralisation administrative. Ainsi le droit public et le droit international marchent d'accord : telle est la loi de l'un, telle sera celle de l'autre : agglomération et centralisation, ou fédération des peuples et séparation des pouvoirs. Je ne veux pas entrer ici dans les différentes parties de cette thèse, qu'il suffit pour le moment d'indiquer. Quelques mots seulement sur l'application de ce principe à la politique actuelle.

Les divers États, au nombre de trente-six ou quarante,

dont se compose l'Europe, se divisent naturellement en deux catégories : ce sont les *grands* et les *petits*.

Les grands États sont aujourd'hui au nombre de cinq, qu'on appelle les cinq grandes puissances : l'*Angleterre*, l'*Autriche*, la *France*, la *Prusse* et la *Russie*. — Les petits États comprennent tout le reste.

A tort ou à raison, les cinq grandes puissances se partagent la suprématie de l'Europe; elles en constituent l'amphictyonie. Quand elles sont d'accord, tout est en paix, il n'y a que des difficultés de ménage; quand elles se mettent en conflit, la guerre devient universelle. Ce fut une grosse affaire, lors de l'expédition de Crimée, pour la Prusse, l'Autriche, la Confédération germanique et les autres États, de ne pas se laisser entraîner par les belligérants, Russie, France et Angleterre. Même chose lors de la campagne de Lombardie.

De cette division naturelle des États de l'Europe en deux catégories, les grands et les petits, naissent deux systèmes politiques opposés : le système *unitaire* et le système des *fédérations*.

Le premier a pour représentants les cinq grandes puissances ci-dessus nommées, plus, si l'idée mazzinienne triomphait, l'Italie royale et papale. — Le second est représenté par la Confédération *germanique* et la Confédération *helvétique*, auxquelles on peut ajouter, en tenant compte des traditions du passé et des éventualités de l'avenir, cinq autres Confédérations, à l'état plus ou moins rudimentaire, savoir : Confédération *italienne*, que Mazzini, Garibaldi et Victor-Emmanuel demandent à ramener à l'unité; Confédération *scandinave*, formée du Danemarck, de la Suède

et de la Norwége; Confédération *danubienne*, à créer et à définir; Confédération *hispanique* (Espagne et Portugal), et Confédération *cis-rhénane*, Belgique, Hollande, Luxembourg, Trèves, etc., depuis le Zuiderzée jusqu'à Dunkerque et à l'embouchure de la Moselle.

Le système unitaire, ou des grandes zones, a pour but de répartir l'Europe, et par suite la majorité du globe, entre cinq ou six vastes foyers, constitués eux-mêmes sur le principe de la subordination des provinces et communes, conséquemment sur l'absorption de toute liberté comme de toute nationalité. C'est une nouvelle espèce de féodalité impérialiste et communautaire, qui atteint jusqu'à la propriété, à l'industrie, dont la bancocratie judaïco-saint-simonienne, plus que l'Église, serait l'âme, et l'*Opinion nationale* le principal organe. La démocratie italienne et la presse soi-disant libérale de Belgique marchent à la suite. — Le but du système fédératif est diamétralement opposé : il tend à donner à chaque nationalité, province ou commune, la plus grande somme de vie, d'activité et d'indépendance; à chaque individu, la plus grande liberté possible. C'est le vrai principe de 89, la tendance républicaine de tous les siècles.

Tout cela est également logique : au point de vue de l'enchaînement des idées, les deux théories se valent. Le droit seul et la liberté peuvent décider laquelle des deux l'emportera, de la théorie de l'unité ou de celle de la fédération. Toute la question est de savoir, en prenant les choses par le sommet, si l'homme moderne, deux fois affranchi, en premier lieu par la Réforme, plus tard par la Révolution, consent à poursuivre l'œuvre de sa liberté; s'il tient à rester maître de lui-même, à disposer de sa pensée,

de son travail et de sa richesse, à se gouverner par une science positive, à faire respecter sa souveraineté et conséquemment à avoir toujours la main sur l'État; ou si nous ferons mieux de revenir au système d'une hiérarchie d'argent et d'épée, d'un communisme agricole et industriel, en deux mots, d'une féodalité matérialiste, où la raison d'État seule commande et la raison individuelle n'a rien à dire.

Car tels seront le droit civil, le droit politique et le droit économique, telle sera l'idée que nous devrons nous faire du droit international; telle, par conséquent, sera ou devra être pour chaque pays sa politique extérieure. Le débat européen résulte essentiellement de cette opposition. Disons enfin que, si le progrès de l'humanité doit s'accomplir dans le sens de la liberté individuelle, corporative, locale, communale, provinciale, nationale, la première ayant pour support les suivantes, et la dernière servant pour ainsi dire à toutes les autres de base ou de table, il arrivera forcément, après un certain nombre d'oscillations, que les grands États perdront insensiblement de leur caractère centralisateur, se rapprocheront de la forme fédérative, et ne conserveront de l'absolutisme unitaire que la mutualité des garanties et la communauté des lois. Le contraire aura lieu, si, comme aucuns prétendent, le progrès est dans le sens de la hiérarchie sociale, de la subalternisation des individus et des groupes. Est-il besoin de dire auquel de ces deux systèmes je me rallie?

Les fédérations, leur solidarité, leur influence réciproque, leur appui mutuel : tel est donc, selon moi, l'unique et puissant moyen qui reste à la Révolution de se poser et d'agir, non plus comme parti de démagogie évincée, coa-

lition de conspirateurs et d'aventuriers, mais comme parti de la Justice, de la Science et de la Liberté, en dehors desquelles le système humanitaire se réduit à une bancocratie universelle, servie par cinq ou six empereurs.

Ces principes posés, rien de plus aisé, pour chaque État, que d'en déduire la politique qu'il doit suivre. Mais la logique n'est le fait que du petit nombre; et, par le jeu des passions et des intérêts, la politique des gouvernements et l'opinion des masses sont souvent à rebours de ce qu'elles devraient être.

N'est-il pas étrange, par exemple, que le représentant de l'unité en Italie soit justement le républicain Mazzini, et le champion du fédéralisme l'empereur Napoléon?... Or, république et unité, fédération et empire jurent ensemble; autant le parti mazzinien s'est montré impuissant à fonder son unité, autant l'empereur des Français devait éprouver de mécompte lorsqu'il se verrait réduit à proposer la fédération. Et admirez comme la fortune, qu'on dit aveugle, distribue le succès et le revers! Aspromonte est tout à la fois, pour l'Empereur, la revanche de son échec de Villafranca ; pour Garibaldi, l'expiation de l'annexion de Naples.

Quelle est, au milieu de ces tiraillements, la conduite à tenir par un petit État, tel que la Belgique? La Belgique, si elle s'inspire de ses traditions communales, si elle consulte son histoire, si elle étudie sa position sur la carte, ne peut manquer de se prononcer pour le principe de fédération, d'accord en cela avec les républicains français, qui certes n'ont jamais entendu donner l'Italie à Victor-Emmanuel, et ne cessent de protester, depuis dix ans, de leur opposition au régime des armées permanentes et de leur dédain des

annexions (1). En adoptant la politique fédéraliste, la Belgique acquiert, dans le système européen, une importance considérable et une garantie de premier ordre. Elle garde sa signification historique ; sa nationalité n'a plus rien d'équivoque ; elle s'explique par les considérations mêmes qui tendaient auparavant à la faire nier. On comprend que ce peuple soit à la fois Flamand, Wallon, c'est-à-dire Gaulois et Allemand, de même que la Suisse est à la fois française, germanique et italienne. On conçoit que la Belgique puisse se raccorder un jour, mais sans se confondre, avec la Hollande, avec les provinces dites rhénanes, et qu'elle forme le nœud d'une confédération de neuf millions d'hommes. Et remarquez que dans tout cela il n'y a rien de clérical, pas plus que d'impérial, rien même qui exclue absolument la monarchie constitutionnelle, forme préparatoire de la république, disait Louis-Philippe. La Belgique, la Hollande, peuvent conserver leurs dynasties respectives ou les renvoyer ; suivre, l'une ses attractions démocratiques, l'autre ses préférences aristocratiques ; maintenir le *statu quo* bourgeois ou faire une révolution sociale, sans que le principe fédératif soit altéré.

Comment donc se fait-il que ce soient justement les libéraux les plus exaltés de Belgique qui font alliance avec le parti unitaire italien ? Vous, qui m'invitez à étudier votre histoire, en avez-vous jamais saisi la philosophie ? Eussiez-

(1) L'an passé, MM. Garnier Pagès et Desmarets ont fait une tournée en Allemagne, dans laquelle ils ont posé, au nom du parti républicain français, le principe de la confédération européenne. M. Villiaumé, dans une brochure, *le Salut de l'Italie*, s'est également prononcé dans ce sens. J'ai cité M. Pelletan (voir à la fin, note (B)) ; je pourrais en citer d'autres.

vous pu me dire, si dans ce moment je ne vous l'indiquais, ce que la Belgique fait au monde, et quel est son rôle dans l'histoire? Mais que dis-je? Vous qui insultez aux tristesses d'une situation qu'aucune puissance humaine ne pouvait chez nous conjurer, vous qui vous vantez d'une liberté qui n'est pas votre œuvre et dont vous faites un si piètre usage, vous imposez aux ignorants qui vous lisent. Oubliez-vous que la Belgique, avec son parlementage, son doctrinarisme, ses tendances centralisatrices, son esprit de conservation bourgeoise, ses ferments révolutionnaires, son prolétariat et sa *bohème*, la Belgique, en pleine dissolution morale et religieuse, est engagée dans la même passe où la France, votre chef de file, est engravée; que partout où le droit économique ne s'est pas formulé, où l'équilibre des intérêts n'existe pas, il y a tendance fatale à l'absorption bureaucratique et à l'omnipotence du centre; que de pareils entraînements, indépendants de la volonté des hommes, sont irrésistibles; et que vous n'avez pas plus le droit de reprocher à la France la contre-marche du 2 Décembre, que je n'en aurais, moi, d'accuser MM. Frère et Rogier de n'être pas précisément des Artewelde?

V. — QUESTION ITALIENNE.

Toute théorie se confirme par ses applications.

Je viens de montrer comment la critique que j'ai faite de la marche suivie jusqu'à présent par la démocratie dans les affaires italiennes, par suite, mes conseils à la Belgique, se rattachent à un système de politique générale que je crois

être celui de la liberté et de l'avenir, et qui est l'opposé d'un autre système qui serait celui des grandes puissances, ce qui veut dire des absorptions unitaires, des tendances absolutistes et des extinctions de nationalités. Je dois dire à présent comment j'eusse compris l'application de ces principes dans les circonstances actuelles. Je le dois d'autant plus, que l'on a cru voir dans mes deux premières lettres, d'abord une adhésion au système impérial, tandis que je ne faisais autre chose que reprendre, à mon point de vue, une pensée de l'Empereur; puis je ne sais quelle prédilection secrète pour la Papauté, alors que je ne cesse de protester contre toute espèce de pontificat. Des doutes se sont élevés sur la pureté de mes sentiments républicains, doutes que la malignité ne s'est fait faute d'exploiter. Que l'on daigne donc m'entendre sans prévention : je ferai de mon mieux pour être clair.

J'ai eu dans ma vie plus d'une occasion de le dire, et je prie mes lecteurs d'en prendre note une fois pour toutes : Ma règle de conduite, dans la politique comme dans la vie privée, ce sont des principes, c'est le droit, c'est la science. Qu'il m'arrive de rencontrer, sur ce terrain de la science et du droit, seul et unique terrain de la vraie politique, l'Empereur et le Pape, et, je le déclare, ni l'Empereur ni le Pape ne me feront reculer. Je me réjouirai même de la rencontre, certain que je suis que l'Empire et la Papauté, les deux plus grandes puissances qui se soient produites parmi les hommes, ne sauraient faire de moi, homme à principes, leur vassal; ce sont les principes qui subordonneront le Pape et l'Empereur.

Mais, hélas ! je suis loin en ce moment de pouvoir me

flatter que les idées, que la politique que je défends, soient celles de Rome et des Tuileries. Et quand je dis que Napoléon III, dans la situation où il est placé, ne peut pas retirer ses troupes de Rome; que l'Italie ne peut ni ne doit être rendue unitaire; que Rome n'a rien de ce qu'il faut, au point de vue des idées modernes, pour faire une capitale; que la démocratie, la franc-maçonnerie, le déisme et le doctrinarisme, avec leurs controverses sur le pouvoir temporel et leurs attaques contre le clergé, parvinssent-ils à ébranler le Saint-Siége, ne feraient que donner plus de vigueur à l'Église et au catholicisme, ce n'est pas à coup sûr comme partisan des institutions impériales ou de la Papauté que je raisonne, ce n'est pas même comme défenseur d'une idée déterminée qui me serait momentanément commune avec l'Empereur et le Pape, c'est toujours comme libre penseur critique de l'Église et de l'Empire, je n'oserais dire leur adversaire.

Examinons brièvement, l'une après l'autre, ces deux questions, la question italienne et la question papale, et cherchons quelle solution, selon moi, pourrait en être donnée :

Dès le commencement, j'ai refusé de me rallier à l'idée d'une intervention de la France en Italie, dans les conditions où elle s'allait faire, non pas, comme Mazzini, par méfiance des sentiments secrets de Napoléon III, parce que je ne croyais pas que la liberté pût venir aux Italiens d'une main impériale. Je ne fais aucun cas, je le répète, de cette politique de subjectivité; et si je goûte peu le gouvernement personnel, je m'abstiens autant que je puis, en jugeant les puissances, de pratiquer à leur égard la person-

nalité. Je prévoyais, chose facile, puisqu'elle était avouée d'avance, que l'Empereur des Français, en entrant en Italie, n'avait rien à espérer pour lui-même, pour l'agrandissement de son empire ou pour le développement de l'influence française, du succès de l'expédition; que dès lors la campagne, si elle ne se faisait pas pour lui, tournerait contre lui; que la pensée au bénéfice de laquelle nous aurions vaincu l'Autriche ne serait pas une pensée française, mais une pensée italienne; que le premier acte de cette pensée serait de manifester son indépendance en se posant en antagoniste de son allié, et en cherchant des soutiens réputés moins dangereux. Ceci n'était pas en moi l'effet d'une divination : c'est tout simplement de la logique, de la psychologie internationale.

Raisonnant alors de la position où allait se trouver l'Empereur, comme j'ai fait à propos de Mazzini, je me disais que Napoléon III ne pourrait, ni comme chef d'État, ni comme protecteur du monde catholique, consentir à l'unification de l'Italie, à plus forte raison à la déchéance du Pape; que plus il témoignerait de répugnance à cet égard, plus les Italiens se montreraient, par l'effet naturel des oppositions (antinomies), ardents pour l'unité; que si l'Empereur invoquait le principe fédératif, qui est celui de l'Italie, on y verrait de sa part une défection; qu'alors le gouvernement impérial serait placé dans une position contradictoire, puisque d'un côté il ne pourrait accepter pour l'Italie le principe de l'État unitaire, qui pourtant est le sien; et que de l'autre, il serait dans l'impuissance de faire passer son projet de fédération, contre lequel se soulèverait la méfiance italienne. Ainsi nous irions de difficulté en difficulté, de

déception en déception, à la grande joie de l'Angleterre et des autres puissances, qui, en reconnaissant le royaume d'Italie, agiraient directement contre l'influence française. De ramener par les voies de la force l'Italie à la fédération il n'y aurait pas d'apparence : c'eût été condamner l'expédition. Comment imposer un gouvernement à ceux dont on était venu sauver l'indépendance? Mieux eût valu ne pas intervenir et laisser l'Italie *in statu quo.*

Si, avant de descendre en Lombardie, l'Empereur avait stipulé avec le roi de Piémont, par traité authentique, que la guerre n'aurait d'autre but que de faire cesser l'influence autrichienne et de rendre aux Italiens leur autonomie; qu'en conséquence, le roi de Piémont pourrait, sauf dédommagement envers la France, s'annexer, s'il y avait lieu, en vertu du droit de la guerre, la Lombardie et la Vénétie, mais que là s'arrêteraient ses prétentions; s'il lui avait dit : Vous ne toucherez ni aux États de l'Église, ni à la Toscane, ni à Naples, peut-être n'y aurait-il eu rien à redire à l'entreprise. Je dis *peut-être;* car qui peut se flatter, en politique, que les événements s'arrêtent à la limite assignée par les traités? Mais rien de semblable ne paraît avoir été convenu : comme il arrive en toute alliance, on a agi d'entrain, et j'aime à le croire, du côté de la France au moins, en parfaite bonne foi. A présent où en sommes-nous?

L'Angleterre, à qui ses mœurs politiques permettent d'agir comme association de particuliers là où elle ne se soucie pas de paraître comme gouvernement, a soutenu la dernière entreprise de Garibaldi. Cette tentative repoussée, avec l'approbation de la presse anglaise elle-même, unanime à reconnaître que l'Empereur des Français ne pouvait

dignement se retirer devant une émeute, on peut prévoir que Victor-Emmanuel, toujours sur les instances de l'Angleterre, saisissant une occasion favorable, essayera de reprendre pour son compte, avec le concours de l'Italie et des puissances, l'œuvre de Garibaldi; qu'il sollicitera, comme chef d'une nation indépendante, la retraite des troupes françaises et indiquera un délai pour l'évacuation. Que ferons-nous alors? Les journaux français, qui n'ont pas cru que l'Empereur pût céder aux injonctions de Garibaldi; qui naguère, après l'affaire d'Orizaba, protestaient contre les paroles de Jules Favre et soutenaient que l'armée française ne pouvait s'en revenir après un échec, qu'elle devait aller traiter à Mexico, ces mêmes journaux conseilleront-ils d'obéir à la sommation de Victor-Emmanuel et de l'Angleterre? C'est alors que la honte serait grande... Du moins, pour couvrir cette honte, se flattent-ils, médiateurs officieux, d'obtenir de l'Europe constitutionnelle, démocratique, protestante, nationaliste, une compensation? Mais on n'accorde pas de compensation à une puissance qu'on déloge; on ne donne qu'à ceux qui ont la force de prendre. Et puis à quel titre, dans le système jusqu'à présent suivi par lesdits journaux, la France prétendrait-elle à une indemnité? Toute leur politique témoignerait ici contre nous, appuyée en outre par les baïonnettes de l'Europe. Accepterons-nous le défi, et sans plus d'explications entrerons-nous en Belgique? Mais une pareille conduite serait odieuse autant que ridicule. La cause du Saint-Siége, qu'il s'agissait simplement en 1859 de laisser se débrouiller elle-même au sein de l'Italie confédérée, s'identifierait avec la nôtre; nous-mêmes, après avoir tant parlé de démocratie, nous devien-

drions fauteurs d'absolutisme, nous nous poserions en nation conquérante; les peuples indignés se soulèveraient, le *Tugendbund* renaîtrait, et pour la seconde fois la France de 89, égarée par un sophisme politique, devrait faire les campagnes de Leipsig, de Paris et de Waterloo!

Pour moi, à une situation inextricable, et qui menace de devenir périlleuse, je ne découvre qu'un remède, également indiqué par les circonstances et par les principes posés plus haut : c'est que le parti fédéraliste, dont les éléments sont si nombreux en Italie, et qui seul représente véritablement la liberté, la république, le droit, le progrès, rompant hardiment avec l'utopie de Cavour, de Mazzini et de Garibaldi, reprenne l'œuvre de la Confédération italienne, en s'appuyant, non plus sur la vieille idée pontificale et impériale, mais sur les fédérations de l'Europe, directement intéressées au succès de cette évolution nouvelle, et auxquelles ne peut manquer de se joindre, tôt ou tard, tout ce qui existe dans les grands États de libéraux, de républcains, de démocrates, de socialistes même, dont les tendances sont manifestement dans le sens fédératif. C'est que l'Empereur des Français, considérant son rôle de sauveur de la société comme fini, achève son mouvement de conversion du 24 novembre; qu'il rende à la nation les garanties et libertés suspendues depuis dix ans; qu'il prépare lui-même la réorganisation communale et provinciale, dans laquelle nous sommes distancés par les Russes eux-mêmes; qu'il laisse l'Église à son autel, avec le soin de se défendre elle-même contre la philosophie; cela fait, ces gages donnés, qu'il se présente aux fédérations de l'Europe comme ami et allié, et qu'en conséquence il offre aux Italiens d'abandonner

Rome le jour où ils auront proclamé leur pacte fédéral.

Cette solution et l'initiative que je place sous le nom de l'Empereur afin d'en mieux faire ressortir la pensée conciliatrice, est conforme aux idées, au droit, aux aspirations les plus intimes de la Révolution ; elle est pacifique, légale, parlementaire ; elle ne peut soulever l'animadversion d'aucun intérêt légitime. La repousser, quel que fût le prétexte du refus et de quelque parti qu'il vînt, serait avouer son impuissance, s'enfermer volontairement dans un labyrinthe sans issue, se placer hors la raison, hors le droit, hors la politique. En suivant la voie que j'indique, le parti de la Révolution devient, sans coup férir, sans attaque aux gouvernements, par la seule vertu de l'idée, arbitre de la politique européenne ; alors même que le gouvernement impérial écarterait sa proposition, il aurait fait acte de vie et de force, il se serait fait reconnaître. Hors de là, les hommes de la Révolution se poseraient en parti de subversion, inacceptable, incapable.

VI. — QUESTION PAPALE.

On vient d'entrevoir comment le principe fédératif, résolvant les difficultés de la situation, terminerait la question romaine. Entrons dans quelque développement.

J'écarte la controverse pour le *spirituel* et le *temporel*, controverse qui n'a rien à faire ici et sort de la pratique. La société chrétienne, exagérant la portée d'une parole de

Jésus-Christ, a essayé pendant tout le moyen âge de se constituer sur la séparation organique, effective, de ces deux principes, l'esprit et la matière, ou si l'on aime mieux, la foi et le droit : elle n'a pu en venir à bout. Les interprétations successivement données au pacte de Charlemagne, les transactions, pragmatiques-sanctions, concordats, entre le Saint-Siége et les princes, le démontrent. Que l'on argumente tant qu'on voudra des conciles, de l'Évangile et des Pères, pour établir que la distinction du spirituel et du temporel et leur séparation dans le gouvernement de la société sont un point de la doctrine chrétienne : il n'en reste pas moins vrai que cette opinion prise en elle-même est une erreur contre laquelle la Papauté a dû protester par ses actes, si elle n'a osé la condamner formellement par ses décrets. La théologie, en effet, comprenant dans son cadre le dogme et la morale, si l'on admettait que le gouvernement civil était indépendant du gouvernement ecclésiastique, il s'ensuivait que les principes de l'ordre civil étaient autres que ceux de l'ordre religieux, et qu'en conséquence il y aurait eu dans la société deux spirituels, ce qui, à tous les points de vue, est impossible. Le conflit s'est donc élevé : il a duré depuis le temps des apôtres jusqu'à nos jours, et rien n'a pu le faire cesser. De guerre lasse on en est venu à un compromis dont toute la raison est dans son irrationalité même : le Pape gardant ses États, qu'il est incapable de défendre, mais dont il ne fait hommage à personne ; prononçant sur les questions de foi et de morale domestique, mais sans s'occuper ni du droit public, ni du droit international, ni du droit économique, qui pourtant constituent, en grande partie, le spirituel des sociétés et le moral des États ;

— le clergé dépouillé de ses biens et recevant un traitement de l'autorité laïque, aux lois de laquelle il promet d'obéir; — l'Église, enfin, conservant le ministère des âmes, mais sans intervenir dans celui des intérêts, dont le jeu régulier ou la discordance sont, quoi qu'on fasse, les deux grandes causes du salut des hommes ou de leur damnation éternelle. Ainsi la chrétienté a vécu, elle subsiste encore, en grande partie, sur une hypothèse qui, concevable en métaphysique et servant de prélude à l'établissement ultérieur d'un principe vrai, ne peut pas être traitée d'absurde, mais qui, dans l'application qu'on a tenté d'en faire, conduit à l'absurde.

L'homme politique ne saurait entrer dans ces discussions de théologie. Peu lui importe que l'Église se soit trompée, et qu'en dépit de la doctrine authentique du Christ les Papes aient essayé de fonder sur une base positive leur suprématie religieuse. Ce qu'il faut, en politique, considérer avant tout, ce sont les choses de fait; or, quels sont ici les faits? C'est que la religion tient encore une grande place dans l'âme des peuples; que là où, sous une influence quelconque, la religion établie vient à faiblir, il se forme aussitôt des superstitions et des sectes mystiques de toute sorte; que la transformation de cet état religieux des âmes en un état purement juridique, moral, esthétique et philosophique, donnant pleine satisfaction aux consciences et aux aspirations de l'idéal, ne s'est encore accomplie nulle part; qu'ainsi les gouvernements sont forcés de vivre, de manœuvrer et de marcher enveloppés soit de religions autorisées et de sacerdoces payés, soit de sectes indépendantes, antagoniques, et vis-à-vis de lui scissionnaires et hostiles; que dans cet état de choses toute atteinte aux religions, à la liberté des cultes,

et spécialement à l'Église catholique et aux droits qui lui ont été reconnus, aurait le caractère d'une persécution dont le seul effet serait d'aviver la passion religieuse et de rendre le pouvoir civil odieux ; que le clergé, loin de redouter en ce moment une telle persécution, semble plutôt la provoquer ; — en ce qui concerne plus particulièrement la Papauté, qu'on ne la détruirait pas en la dépouillant du reste de ses États, mais qu'on lui préparerait une restauration glorieuse ; qu'en effet, la dépossession du Pape aboutirait à rendre partout l'Église orthodoxe ennemie de l'État et à faire du catholicisme une vaste société secrète ; qu'il y a donc bien plus d'avantage pour des gouvernements, je ne dis pas de révolution, mais de transaction, à maintenir l'indépendance politique du Souverain-Pontife, afin de contenir d'autant mieux par lui l'esprit remuant de l'épiscopat. Quant à la ville de Rome, il n'est pas moins évident que son existence matérielle dépend en grande partie de sa suprématie spirituelle ; que, la Papauté absente, elle se réduirait à un musée et à des tombeaux ; que s'il est de toute justice d'accorder aux habitants une part dans le gouvernement et l'administration, on ne peut méconnaître que l'autorité papale ne possède de son fonds le principe de son existence et de son indépendance, chose qui ne se rencontre dans aucune autre.

Tels sont les faits, fâcheux pour le rationalisme, je l'accorde, irritants même, c'est possible, mais incontestables, et qu'on n'amoindrira pas par des sévices et des pamphlets.

La conclusion, la seule pratique, à tirer de ces faits, c'est que, l'Italie étant rendue au système de ses fédérations, Rome et ses dépendances considérées, 1° comme formant un État à part, seul de son espèce sur le globe, 2° comme

État confédéré, la Papauté et le peuple romain devront s'entendre à l'amiable aux fins d'organiser, sous la garantie fédérale et au mieux de tous les intérêts, leur gouvernement. Dans cette situation, voici, ce me semble, ce qui ne peut manquer d'arriver :

Le Pape n'est pas le chef de la Confédération; il en est membre. De ce côté, déjà, l'Église et l'État marchent au moins de pair, la foi s'humanise, la religion devient du droit et de la politique.

En ce qui touche l'administration de l'État pontifical, il est tout aussi certain pour moi que Rome et l'Église, la nation et la Papauté, laissées à elles-mêmes, ne peuvent pas plus s'opprimer que s'éliminer. Le peuple romain se gardera d'abolir la Papauté, qui fait toute son importance aux yeux de l'univers catholique, et le Pape, de son côté, devra déférer aux vœux du peuple, devenu son collègue dans le gouvernement, comme l'était autrefois l'empereur germanique. Une transaction s'ensuivrait donc, en vertu de laquelle le Souverain-Pontife deviendrait une sorte de roi constitutionnel, tout-puissant, absolu, indiscutable dans son ministère religieux et son vicariat divin, pour le surplus exerçant le pouvoir collectivement avec les délégués de la nation.

Si le Pape se refusait à cette transaction nécessaire, je ne vois pas ce qui le sauverait du blâme universel. Lui seul deviendrait responsable alors de l'affliction de l'Église; exilé volontaire, il n'aurait pas à espérer de trouver un autre Charlemagne pour lui constituer un autre patrimoine, et la déchéance de la Papauté amènerait bientôt la dissolution du catholicisme. Si le Pape, au contraire, donnait son

acquiescement, eh bien ! l'Église se trouverait, à un titre de plus, en demeure de marcher avec le siècle, de se soutenir par la vertu de son principe contre la compétition de la philosophie ; elle vivrait de sa vie propre, sans le secours des puissances de la terre, ou mourrait de sa mort naturelle, sans qu'on pût en accuser personne.

Dans tous les cas, cette solution aurait pour avantage de mettre la Papauté, et l'Église avec elle, aux prises, non plus avec la politique des princes et des démagogues, politique d'ambition et d'arbitraire, mais avec la nécessité des choses, avec le progrès de la raison humaine, avec la Révolution. L'odieux de la solution actuellement proposée serait évité. Sous prétexte d'unité, en effet, on sacrifie le pontificat chrétien à qui et à quoi ? A la Révolution, que l'on a le dessein de servir sans doute ? non ; à la philosophie, à la justice humanitaire, au progrès ? non ; à la liberté, à la nationalité, à la république ? non, non, non. On sacrifie le Pape à Victor-Emmanuel de Savoie, roi, étranger, conquérant, fatalement despote, et déjà réactionnaire.

Et si, m'allez-vous dire, les Romains confédérés ne veulent pas entendre parler du Pape?... Je réponds que je ne crois pas à un pareil divorce, parce que les Romains sont catholiques, pontificalistes, et qu'ils ont un très-grand intérêt à garder le Pape. Mais, le cas échéant, je répondrais qu'alors, en vertu du principe de la liberté des consciences, les Romains étant, quant au temporel, maîtres chez eux, ce serait au Pape de se retirer et à la catholicité de pourvoir à son établissement. Il n'y aurait rien à dire : l'Église romaine aurait fini, si sa nature, comme celle de toute chose en ce monde, est de finir.

On ne détruit pas une religion, une Église, un sacerdoce, par des persécutions et des diatribes. Ils se détruisent d'eux-mêmes, par leur propre déraison, par l'abandon des peuples, surtout par l'accroissement du principe appelé à les remplacer. En 1793, nous essayâmes d'abolir le catholicisme par la proscription et la guillotine : la tempête révolutionnaire ne servit, en épurant le clergé, qu'à donner à l'Église plus de force. Jamais elle ne s'était relevée plus florissante qu'on ne la vit sous le Consulat. Trente ans auparavant, Voltaire avait entrepris de la rendre *infâme :* ce fut Voltaire lui-même et son école qui furent déclarés libertins. Grâce aux licences de ses adversaires, l'Église se saisit du drapeau de la morale, que personne depuis lors, ni la démocratie, ni la philosophie, ni la franc-maçonnerie, ni les économistes, ni les saint-simoniens et phalanstériens, n'ont su lui ravir. En 1848, nous lui avons rendu tous hommage et tendu la main. Tout ce que nous pouvons aujourd'hui, c'est de reconquérir, par le développement de nos principes, par la pratique de la liberté et de la morale, le terrain que nous ont fait perdre Voltaire, la Terreur et nos innombrables avortements. Toute autre conduite nous placerait nous-mêmes hors le droit, hors la science, conséquemment hors la politique.

Ce que je propose n'est pas, qu'on daigne m'entendre, un pacte entre la Révolution et l'Église, en ce sens qu'elles reconnaîtraient réciproquement leurs principes ou qu'elles conviendraient d'un commun formulaire, comme lorsque Bossuet et Leibnitz essayèrent de ramener le protestantisme à l'orthodoxie, en dressant une profession de foi qui pût convenir également aux protestants et aux catholiques.

Il s'agit d'un simple acte de tolérance, tel que la liberté des opinions en nécessitera éternellement parmi les hommes. La Révolution, en offrant à un Pontife la royauté constitutionnelle, en assimilant le culte dont ce Pontife est le chef à un intérêt d'État; l'Église, en acceptant cette royauté à des conditions purement humaines, donneraient le plus grand exemple de tolérance qui se puisse concevoir. Ce ne serait plus comme dans les anciens démêlés de l'Empire et du Saint-Siége, où chacun combattait pour l'AUTORITÉ, idée essentielle à tous deux, mais qui, dans nos principes, se réduit à une fiction. Lorsque Victor-Emmanuel, par exemple, ou l'empereur Napoléon, s'appuient d'abord sur le dogme théologique de la séparation du temporel et du spirituel, puis sur l'hypothèse métaphysique d'une unité italienne, pour disputer au Pape ses États, n'est-il pas vrai qu'ils font tout à la fois acte de religion et d'autorité? Peuvent-ils se dire représentants de la science et du droit? Sont-ils réellement dans la politique?... Gardons-nous, hommes de la révolution, de prendre parti dans ce démêlé: ce serait nous tromper grossièrement que d'en espérer quelque avantage. Jamais prince ne se montra plus rude à la Papauté que Louis XIV : on sait comment il traita les quiétistes, les jansénistes et les protestants. Au moyen âge, papes et empereurs en usaient de même : c'était en brûlant les hérétiques qu'ils se réconciliaient. Pour moi, après l'amnistie particulière qui, sur la fin de 1860, m'est venue trouver à Bruxelles, je me suis abstenu, bien que la tentation fût grande, de m'enrôler dans la petite guerre que le gouvernement impérial soutenait contre l'épiscopat : je m'en félicite. Je sers mes principes,

qui sont ma conscience; je ne les mets au service de personne, pas même du gouvernement de mon pays.

Je n'ai pas la prétention de ramener en un instant, par la puissance d'une brochure, l'opinion de longue main fourvoyée. Les mouvements de la réflexion ne sont pas ceux de l'enthousiasme. Je me tiendrais pour très-heureux et très-honoré si je parvenais à faire comprendre à un certain nombre d'esprits sincères, amis de la liberté et de la justice, par quelle série de sophismes on a surpris leur religion sur la question italienne.

Au nom de la nationalité, on a commencé par conclure à l'unité. Mais on n'a pas dit ce que c'était qu'une nation; on s'est servi de la carte comme d'un trompe-l'œil; on a englobé dans un même cercle des populations distinctes et incompatibles, et, sous le nom d'unité, on a organisé l'extinction des nationalités.

Puis, en vertu de l'unité, on a demandé l'évacuation de Rome et la remise de la Ville-Éternelle à Victor-Emmanuel; et personne, parmi les adversaires du pouvoir temporel, ne s'est aperçu que la guerre faite au Pape n'avait d'autre but que d'achever la formation de ce royaume unitaire, aussi étranger aux vrais principes de la liberté européenne que contraire aux intérêts, je ne dis pas du gouvernement impérial que je n'ai point à défendre, mais de la France démocratique elle-même. Comment, alors que notre propre décentralisation politique est devenue l'une des conditions de notre progrès, a-t-on pu nous mettre dans l'esprit de l'encourager, de la patroner chez nos voisins les Italiens?

On a séduit, en faveur de l'unité italienne, les adversaires du catholicisme, en leur montrant la dépossession du Pape comme le gage assuré de la chute prochaine de l'Église tout entière. Mais on ne s'aperçoit pas encore que l'occupation des États du Saint-Père ne touche point à son autorité pontificale; que le parti catholique désire secrètement cette occupation; que la guerre faite à l'Église, en prenant une apparence de persécution, ne sert qu'à multiplier ses forces, et que l'unité italienne reposant sur le sable, la restauration, très-probable, de la Papauté dan son temporel, aura rendu la puissance de l'Église plus grande et ses ennemis plus chétifs qu'auparavant.

Quelques-uns ont embrassé la cause de l'Italie unitaire par esprit d'opposition au gouvernement impérial. Mais, sans compter qu'ils se mettaient par là au service d'une coalition parfaitement accusée contre la France, ils ont trahi leur propre cause en substituant aux principes les combinaisons du machiavélisme, et se sont placés eux-mêmes, par cette misérable tactique, hors le droit, hors la politique.

Il en est enfin qui ont pensé de bonne foi que l'unité pouvait être nécessaire à l'Italie pour opérer sa régénération. On a trouvé admirable de faire servir Victor-Emmanuel d'instrument à la Révolution, assuré que l'on croyait être de se débarrasser de lui, dès qu'on n'en aurait plus besoin. Mais on n'a pas réfléchi que, dans le mouvement des sociétés et la marche de la civilisation, l'expérience d'une nation doit servir au progrès de l'autre; que si la France, par exemple, sous la pression des événements, a été emportée dans son essor centralisateur bien au delà des bornes ra-

tionnelles, ce n'est pas une raison pour que l'Italie, l'Allemagne, suivent son exemple; que c'est justement cet exemple qui a fait prendre au contraire, de l'autre côté du Rhin, l'unité en horreur; que, du reste, le lien fédératif suffisait à l'œuvre de la régénération commune; et que Victor-Emmanuel, roi d'Italie par la volonté des peuples, auteur de l'indépendance nationale, reconnu par les puissances unitaires, assuré de leur secours si la Révolution le menaçait, serait plus difficile à renverser que le roi de Naples, le Pape, les ducs de Modène, de Parme et de Toscane.

L'ère des gouvernements de concentration et des grandes agglomérations de peuples est terminée. La civilisation n'en a plus que faire; l'Italie accuserait son imbécillité ou son mauvais dessein, si elle s'y obstinait. La déchéance de ce vieux système sera, je crois, le progrès le plus décisif de notre époque.

VII. — CE QUE LA FRANCE AURAIT A GAGNER A L'ANNEXION DE LA BELGIQUE.

J'ai combattu l'unité italienne au nom des principes; je l'ai combattue dans l'application. J'éprouve le besoin de donner à ma pensée une confirmation dernière.

Le principe fédératif, appliqué en grand, comme élément d'un nouveau droit international et base d'une politique nouvelle, semblerait un rêve de philanthrope et de moraliste, si nous ne l'envisagions encore sous un autre rapport,

celui des intérêts. Après tout, me pourrait-on dire, que trouvez-vous de si effroyable dans ces grandes réunions d'hommes, où la vie politique, où le génie littéraire, la science, la richesse, semblent se développer en proportion de la masse? La liberté individuelle en devient-elle moindre? les garanties moins solides? la pensée collective moins énergique? la famille moins inviolable?...

Au seul énoncé de ces questions, on s'aperçoit que l'imagination joue ici le principal rôle. Puis, l'orgueil et la cupidité s'en mêlant, l'on en vient à s'estimer d'autant plus que l'on est sujet d'un État plus vaste : toute adjonction de territoire semble un accroissement de fortune, toute population incorporée se regarde comme un troupeau enlevé dans une razzia et destiné à la consommation du vainqueur.

Telles sont les idées régnantes, dans les grandes nations et dans les plus petites, tant sur le mérite de l'unité que sur la valeur des annexions. Elles n'ont pas peu contribué à populariser en Italie le système de Mazzini.

C'est chose si originale d'entendre un publiciste français dire qu'il ne veut pas pour son pays de la Belgique et du Rhin, que la plupart de ses compatriotes sont tentés de le regarder comme fou, tandis que les étrangers, ceux surtout que l'annexion menace, ne voient dans ses paroles qu'une contre-vérité. N'est-il pas vrai, Messieurs de la presse libérale belge, que lorsque je reproche à l'unité italienne de conduire à l'annexion de votre pays, annexion contre laquelle je proteste, vous clignez de l'œil, comme si mes paroles n'avaient d'autre but que de dérouter l'espion? Tant vous êtes convaincus de l'énorme avantage que nous retirerions de l'incorporation de votre territoire et de ses

habitants! Tant votre amour-propre national se trouve ici d'accord avec ce que vous croyez être la passion endémique du peuple français!

Mais savez-vous, d'abord, ce que c'est qu'annexion, incorporation, conquête, tous ces termes sont équivalents, et ce que cela veut dire? Non : je vois aux regards en coulisse de Joseph Boniface qu'il me prie mentalement, comme M. Jourdain faisait son maître de philosophie, de lui expliquer la chose comme s'il ne la savait pas.

Autrefois, une annexion était tout simplement une affaire de rapine. On s'emparait d'un pays, d'une ville, pour en dérober les richesses, s'assurer le revenu du sol, après avoir tué ou vendu comme esclaves les habitants, que l'on remplaçait par des colons importés d'un autre pays. Cela passait pour très-beau, très-magnanime, très-héroïque. Les plus sublimes chants de guerre, les poésies les plus splendides, datent de cette époque.

Plus tard, l'incorporation, sans être exempte de pillage, a eu pour objet la défense d'une idée, la propagande religieuse, la réunion en un seul corps d'État de populations plus ou moins homogènes, dont la séparation politique était devenue une gêne, pour ne pas dire une impossibilité. C'est l'époque des grands conquérants, des Cyrus, des Alexandre, des César, des Charlemagne, dont l'action, chacun le reconnaît aujourd'hui que personne n'en souffre plus, si elle fut destructive, fut tout autant civilisatrice.

De nos jours, l'annexion est surtout affaire de stratégie et de politique. On n'exproprie, on ne dévalise plus ses antagonistes ; le peuple conquis jouit des mêmes droits, libertés et garanties que le peuple conquérant : cela s'appelle

isonomie. Il s'ensuit que très-souvent l'incorporation est plus onéreuse à l'incorporant qu'à l'incorporé, et qu'un gouvernement que ne dirige pas la gloriole des victoires doit y regarder de près avant de s'annexer quoi que ce soit.

J'admets donc, avec César et Napoléon, que l'annexion des territoires belges, hollandais et germaniques, jusqu'au Rhin, donnerait à la France une belle ligne stratégique, au moyen de laquelle elle serait à peu près sûre de commander à l'Europe. Mais j'ai fait observer que je ne veux plus de stratégie, ni d'unité, ni d'annexion, ni d'empire européen, que je rêvais pour ma patrie une prépondérance d'un autre genre; que la guerre de propagande n'ayant plus de raison d'être, surtout entre peuples civilisés, tôt ou tard il faudrait procéder au désarmement, et que c'était afin de hâter ce grand jour que je me prononçais avec tant d'énergie contre l'unité italienne.

Or, si je ne veux pas de l'annexion de la Belgique, dans un intérêt de pure stratégie, pourquoi en voudrais-je? Vous êtes-vous jamais posé cette question, Joseph Boniface? Ah! que vous vous seriez gardé de m'accuser, si vous y aviez, pendant une minute, réfléchi!

Au point de vue de la civilisation, vous n'avez rien à nous donner, pas une idée, pas un principe. Jadis, au temps des Artewelde, votre institution communale eût pu nous être de bon exemple : quelques pourparlers eurent même lieu pour une alliance entre la bourgeoisie flamande et la bourgeoisie française. A l'heure où j'écris, cet apostolat est devenu sans objet : en fait de régime communal, vous êtes entrés dans une période rétrograde. Pour le surplus, vos lois

et vos codes sont les nôtres; votre système métrique et monétaire est le nôtre; votre langue officielle, votre littérature, vos modes, tout cela est nôtre; votre Église est notre Église; votre armée, c'est le général Belliard, à qui vous avez par reconnaissance élevé une statue, qui l'a organisée; votre constitution, c'est sur la nôtre de 1830 que vous l'avez calquée, et telle qu'elle est elle ne nous suffirait plus. Avons-nous besoin d'écrivains, de journalistes, d'artistes, d'ingénieurs, de pamphlétaires? Non : sans déprécier aucunement vos co-nationaux, nous produisons, autant et plus que vous, de tout cela. Qu'avez-vous donc à nous offrir? Quand les Sabins entrèrent dans l'association de Romulus, ils apportèrent avec eux la religion, les rites, la famille, les lois, la gravité patricienne et des mœurs laborieuses. Certes, nous ne dédaignerions pas une réforme : avez-vous caractère pour une telle mission? Beaucoup de gens parmi nous croient et espèrent en un évangile social : mais la Belgique tout entière, à cette heure, proteste contre lui; vous-même, Boniface, qui autrefois juriez par Fourier, vous jurez contre Fourier et contre tout socialisme : ce sera à nous de vous porter un jour la sociale. Seulement, n'ayez crainte : cela se fera sans annexion.

Au point de vue économique, je ne veux pas de l'annexion belge, et cela pour deux raisons très-graves : la première, c'est que la Belgique, tout en partageant nos charges, les ferait encore augmenter; la seconde est que les intérêts devenant solidaires, ce n'est pas la Belgique qui pourrait se dire sacrifiée à la France, c'est la France qui serait sacrifiée à la Belgique.

D'abord il est de notoriété, — c'est une chose dont on

peut s'assurer par la comparaison des différents budgets de l'Europe, — que les frais généraux des États ne diminuent pas en proportion de leur accroissement, ils augmentent, au contraire, en raison de cet accroissement. Par exemple, dans le canton de Vaud, dont la population est de 200,000 habitants, l'impôt est de 15 francs par tête ; en Belgique, où la population est de près de 5 millions d'âmes, il est de 30 francs ; en France, où l'on compte 37 millions de contribuables, il est de 54 francs. Joignez la Belgique à la France, vous obtiendrez par la péréquation de l'impôt, mais pour quelques années seulement, une diminution légère ; puis l'impôt, suivant sa loi de progression, s'élèvera rapidement à 60 francs. Voilà ce que nous aurions gagné à l'incorporation. La théorie des frais généraux, qui consiste en ce que dans toute entreprise les dépenses générales ou improductives restant à peu près les mêmes, tandis que la production et les dépenses, matières premières, instruments et salaires qu'elle nécessite, augmentent, la proportion des premières décroît sans cesse, cette théorie n'est pas vraie pour les États. Et la raison en est simple, c'est que le traitement des fonctionnaires, les frais de décor, représentation, voyages, etc., se règlent, non sur le besoin qu'on en a et la valeur réelle des services, mais d'après l'importance de la population, souvent même d'après un idéal de grandeur et de majesté qui excède la population. La liste civile du roi Léopold est de 2,700,000 fr., soit par tête 0 fr. 54 centimes; — la liste civile de Napoléon III est de 25 millions, ce qui donne par tête 68 centimes. Un ministre, en Belgique, reçoit 20,000 francs de traitement ; en France 100,000. L'indemnité allouée au représentant du peuple, en Belgique, est de

450 francs par mois; en France de 750. Je crois même qu'elle a été portée pour l'année à 10,000 francs. Réunissez les deux États, ce sera, pour l'Empereur, 30 millions; pour le ministre 120,000 francs, pour le représentant 15,000 : voilà tout le mystère. Seriez-vous aussi fâché que vous en avez l'air, Joseph Boniface, de voir tripler, par l'annexion, vos appointements? Raisonnez du matériel comme du personnel : et quand vous aurez calculé ce que coûtent la gloire des agglomérations, les nécessités de la centralisation, l'orgueil de la prépotence, le prestige dynastique et la loi de majesté, vous vous direz que cinq millions d'âmes de plus ajoutées à l'Empire rendraient le budget intolérable, et que si le territoire et la population augmentaient de 50 p. %, la nation ferait aussitôt banqueroute.

En ce qui touche les intérêts privés, il n'est pas moins incontestable que si, en Belgique, on trouve proportionnellement plus de grosses fortunes qu'en France, le paupérisme est aussi proportionnellement plus profond; que la richesse tant mobilière qu'immobilière, par famille et par tête, est moindre dans le premier des deux pays que dans le second, et le revenu moindre aussi; de sorte que si l'on réunissait ensemble le *doit* et l'*avoir* des deux peuples, et que l'on cherchât ensuite la quote-part de chaque individu, c'est le Belge qui aurait gagné et le Français qui perdrait. C'est ainsi que l'Algérie et la Savoie coûtent plus à la France qu'elles ne lui rapportent : l'annexion de la Belgique serait une déception de plus. Ce que je dis ici n'est peut-être pas d'une charité exemplaire : mais, franchement, nous ne sommes pas assez riches, à cette heure, pour nous montrer prodigues, et il est bien que chacun nourrisse ses pauvres.

Plaçons-nous au point de vue du progrès politique, de l'état général des esprits et de leurs aspirations vers l'avenir. Je vous ai dit que la situation présente du peuple français était une crise de transition, et que le but vers lequel nous tendons dépasse de beaucoup l'ordre de choses créé par les chartes de 1814 et 1830. Il s'agit de savoir si le système politique, si le degré de l'opinion en Belgique pourraient nous aider en quelque chose.

Je vois en Belgique, sur une population de près de 5 millions d'âmes, deux tiers de catholiques et un tiers de soi-disant libéraux, tant vieux que jeunes. J'établis ma proportion, non sur le rapport des deux partis dans les chambres, puisque le droit électoral n'est accordé qu'aux censitaires payant au moins quarante francs de contributions, mais sur l'affinité naturelle qui existe entre la religion et le paupérisme, entre l'Église et la plèbe, là où celle-ci n'est pas devenue socialiste ou révolutionnaire. De républicains, il n'existe pas parmi vous un sur dix mille; des socialistes, néant. Réunissant donc les catholiques et les libéraux de Belgique aux partis correspondants de France, la population belge étant le huitième de la population française, le parti clérical et le parti doctrinaire se trouveraient renforcés, dans la France agrandie, dans la proportion de douze et demi pour cent, et nous aurions rétrogradé du ministère de M. de Persigny à celui de M. Guizot.

Achevons le tableau.

Naturellement, Wallons et Flamands se montreraient, au moins dans les commencements, sujets peu soumis. La permanence des armées contre le dedans aussi bien que contre le dehors, serait donc maintenue : on vous enverrait gar-

nison française, qui vous fusillerait sur vos places si vous bronchiez, pendant que vos soldats, incorporés dans nos régiments, fusilleraient de leur côté, le plus bénignement du monde, et non sans une certaine volupté peut-être, nos émeutiers. En même temps, joignant la séduction à la force, on attaquerait dans l'imprenable citadelle de vos consciences ce patriotisme aujourd'hui si brûlant. Alors, Joseph Boniface, reprenant à votre manière les considérations que je fais passer en ce moment sous vos yeux, et les développant dans une de ces brochures qui font les délices de vos amis les libéraux de Bruxelles, vous expliqueriez à vos concitoyens, avec des paroles pleines de tendresse et de chaleureux dévouement, que la fatalité est inévitable et les voies de la Providence impénétrables ; que la résignation à la volonté de Dieu est la vertu du sage ; qu'après tout, les annexions ne sont pas sans consolations, puisque, matériellement, celle de la Belgique à la France serait plus profitable à la première qu'à la seconde, et qu'au point de vue moral et politique elle assurerait le triomphe de vos opinions. Vos confrères de la presse libérale, toute la bohème belge, faisant chorus avec vous, recevraient des emplois, des décorations, des pensions ; vous seriez, pour votre excellent esprit, décoré de la propre main de l'Empereur, gratifié d'une sous-préfecture, ou élu par vos concitoyens, avec la recommandation de l'autorité, au Corps-Législatif ; vous recevriez 1,250 francs par mois d'indemnité au lieu de 450, et comme il ne s'agit que de prendre les choses du bon côté, vous seriez, après votre ralliement, député aussi populaire, patriote aussi inflexible, que le jour où vous sonniez la charge contre les Français.

Je connais votre titre, Boniface ; je sais de quel esprit vous êtes, et je viens de tracer votre horoscope. Je ne l'ai pas cherché dans les astres ; je l'ai lu tout au long à chaque page de votre pamphlet. Les simples vous admirent, éblouis de vos tirades ; mais moi, qui ai étudié les mystères de la conscience dans ses rapports avec la rhétorique ; moi, qui sais à quel point celui qui cherche à déguiser sa pensée sous sa parole réussit le plus souvent à se trahir, je vois aussi clair dans votre âme que sur mon papier. Vienne cette annexion, dont vous jouez en ce moment comme d'une cymbale, et l'on vous verra, toujours par patriotisme, fléchir le premier le genou et incliner le front devant votre nouveau souverain. Tandis que moi, après avoir été, grâce à vous, honni en Belgique comme annexionniste, je serai banni de l'Empire, sur votre dénonciation, comme séparatiste. — « Cet homme, direz-vous, nous l'avions mal jugé. C'est le génie de la division. N'a-t-il pas écrit : *Dieu, c'est le mal ; La propriété, c'est le vol ; Le meilleur des gouvernements, c'est l'anarchie ?* Or, l'Empire, c'est l'unité, c'est la centralisation, c'est l'annexion. Comment lui, athée, ennemi de Dieu, le grand un, serait-il partisan de l'Empire unitaire ? Comment, accusateur de l'Église une et catholique, aurait-il défendu la suprématie du Pape ? Comment ce partageux, qui ne cesse de poursuivre le monopole, l'accaparement, le privilége, et de calomnier la propriété, aurait-il été un annexionniste ?... »

N'attendez pas jusque-là, Boniface, pour me rendre justice. Faites-le dès maintenant : vous le pouvez sans perdre le fruit ni de votre patriotisme présent, ni de votre future soumission. Convenez que ce dont je ne veux pas pour l'Italie

et que vous soutenez de toute la force de votre éloquence, je n'en veux pas davantage pour la France et la Belgique, je n'en veux à aucun point de vue et pour aucun pays. Toute annexion, selon moi, de sa nature est mauvaise, corruptrice, principe de despotisme, cause de déficit, utile seulement à ces grands acteurs dont le génie étoufferait dans une confédération de villes libres, et à qui il faut des empires de quarante millions d'hommes.

VIII. — De l'hospitalité au xixe siècle.

Après ce qu'on vient de lire, je ne pense pas avoir besoin de me laver du reproche d'*ingratitude* qui m'a été adressé, à l'envi, par la masse des journaux belges. Mais ils ont mis tant d'insolence dans leurs accusations ; ils se sont montrés, à la honte de leur pays, tellement ignorants des notions les plus élémentaires du droit moderne ; tant de réclamations indignées me sont parvenues de mes compatriotes résidant en Belgique, que j'ai cru de mon devoir de consigner ici, en forme de rappel à l'ordre, quelques observations sur ce que j'appellerai l'*hospitalité internationale*. Ce sera terminer dignement un article dont la pensée est la fédération universelle.

Hospitalité! Voilà un mot devenu bien vieux, bien vague, et qui, comme tant d'autres qui n'expriment plus que des souvenirs, aurait grand besoin qu'on en donnât une définition nouvelle. Messieurs de la presse soi-disant libérale savent-ils d'abord qu'au point de vue purement économique

et en ce qui concerne la circulation des voyageurs, il n'y a plus d'*hospitalité*, et que ce que les anciens appelaient, ce que les Arabes bédouins, les Nègres du Soudan, les Tatars de la Mongolie appellent encore de ce nom, est devenu simplement, chez les civilisés, un fait de commerce? L'invention des auberges, des cabarets et des gargotes a mis fin aux mœurs hospitalières, et tout le monde s'en applaudit. Un principe nouveau s'est introduit dans le droit des gens : c'est que le voyageur, quelle que soit sa nationalité, a droit à être protégé, dans les pays où il passe, par l'autorité locale, comme l'indigène. C'est mieux que de l'hospitalité, c'est du droit. Hors de là, il n'y a que l'assistance, l'aumône. Je n'ai rien demandé à la Belgique, pas même du travail. J'ai vécu de mes propres ressources, des sommes que je retirais en grande partie de France par la vente de mes publications; je ne dois rien à mes fournisseurs Ixellois ; j'eusse pu, en cas de non-payement, être accusé de banqueroute : mais que signifie, en pareille affaire, l'ingratitude ?

En ce qui touche la politique, il est vrai que pendant deux ans et demi j'ai habité la Belgique en qualité de réfugié. J'ai été traité à cette occasion avec une certaine bienveillance par l'autorité belge, et je l'en remercie. Mais ceci est de pure politesse, et je ne puis pas appeler du nom d'*hospitalité* l'espèce de convention tacite par laquelle les nations civilisées accueillent réciproquement leurs réfugiés politiques : cela reste encore dans le droit des gens. C'est un de ces principes que l'on n'écrit pas dans les traités, mais qui existent dans la conscience universelle, et qui font l'objet de mainte communication diplomatique. Le gouvernement belge comprend, autant qu'un autre, les devoirs que lui

impose ce progrès de la civilisation et les accomplit de son mieux : je l'en loue et l'en félicite. Ce serait insulter à la raison et à la conscience de la Belgique, que de venir parler ici de son *hospitalité*, comme si nous étions au temps de la conquête romaine ou de l'invasion des Cimbres et des Teutons.

Un jour viendra où la nationalité cessera d'être exclusive; où il sera permis à tout individu, voyageant pour son plaisir ou pour ses affaires, de devenir citoyen de plusieurs patries ; où, pour entrer dans un groupe politique, au lieu de cinq ans de résidence et d'un acte solennel des Chambres, on n'exigera que le fait d'habitation et la déclaration de l'impétrant. Ce sera toujours du droit, de la mutualité : ce sera de moins en moins de l'hospitalité.

Pendant mon séjour en Belgique, soit à titre de réfugié, soit comme résidant volontaire, je me suis abstenu, par esprit de convenance, par égard pour le préjugé d'*étrangeté*, si vif encore, si profondément enraciné chez Messieurs de la presse soi-disant libérale, de m'immiscer dans les affaires du pays. Mais je n'ai pas entendu pour cela abdiquer mon droit, soit de critique, à qui rien de ce qui se passe dans la société au milieu de laquelle il habite ne peut être indifférent; soit de tiers intéressé, toutes les nations étant solidaires et agissant incessamment les unes sur les autres; soit même de contribuable, participant, ne fût-ce que par le fait de ses consommations, aux charges du pays.

J'ai le droit, en Belgique aussi bien qu'en France, de me dire républicain, socialiste, révolutionnaire, catholique, absolutiste, *papalin* même et tout ce qu'il me plaira, sans que personne puisse y trouver à redire. J'ai le droit de

louer mes services, si j'en trouve l'emploi ; de faire le commerce, la commission, la banque, d'exercer la médecine, de plaider, d'enseigner, de monter un atelier, de me former une clientèle, d'acquérir des propriétés, en me conformant aux lois. Ainsi le veut l'esprit moderne, bien supérieur à celui des époques où s'exerçait l'hospitalité. Je vais plus loin : j'ai le droit de soutenir, en Belgique, à la face des Belges, l'annexion de leur pays à la France, comme je soutiens, en ce moment, en France, contre le vœu secret de mes compatriotes, l'idée opposée. Toute opinion franchement exprimée et qui ne porte pas atteinte à la morale, est partout de droit. Ce qui n'est pas de droit, c'est la trahison, la subornation, la corruption, l'embauchage : or, je défie qui que ce soit d'articuler contre moi le plus petit fait de ce genre.

Une seule chose nous reste de l'antique hospitalité : c'est ce mouvement de sympathie personnelle qui, en dehors des relations légales, porte en tout pays certains hommes à rechercher l'étranger, à lui offrir leurs services, à l'admettre dans leur intimité, à le couvrir de leur propre considération. A ce dernier point de vue, oui, j'ai eu des hôtes parmi les Belges, et je m'en vante. Quant aux autres, je puis dire, sans les offenser, que je ne les connais pas. Est-ce que vous, Joseph Boniface, vous auriez, par hasard, la prétention de vous dire mon hôte? Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? Je ne vous aime point, je me moque de vous, je ne vous dois rien, mais rien, ce qui s'appelle rien.

O mes amis de Belgique, mes seuls hôtes, vous qui m'avez fait croire, pendant quatre années bien douces, que j'avais trouvé dans votre pays une seconde patrie ; vous qui avez accueilli mes travaux, mes études, mes opinions ; vous qui

avez su rendre justice au sentiment qui animait ma dernière lettre, j'espère que vous ne trouverez rien non plus à blâmer en celle-ci. Ce n'est pas à vous que j'eusse imposé avec des phrases : entre nous il n'y eut jamais ni réticence ni flatterie. Vous connaissez les misères de votre nation, comme je connais les misères de la mienne. Vous haïssez vos intrigants, vos saltimbanques, vos tartufes, autant que je hais nos bohèmes, nos proxénètes et nos apostats. Vous n'avez jamais médit ni désespéré de la France ; et moi je vous ai dit toujours, en dépit de vos contrefacteurs, de vos rapsodes, de vos chauvins, que vous êtes une nation à part, qui eut dans le passé, qui conserve dans le présent sa raison d'être, et à laquelle rien n'est plus facile que de créer une brillante destinée. Vous savez si je vous ai compris, lorsque j'ai dit que le fond de la conscience belge était la *liberté*. Vous me comprendrez à votre tour et vous me rendrez témoignage, si je dis que le fond de la conscience française est le DROIT, ce qui ne veut pas dire annexion, mais fédération, équilibre, neutralité, garantie publique, et finalement, comme chez vous, Liberté. En ce moment, la conscience civilisée subit une éclipse. Toute nation semble jetée hors de sa voie. La délivrance sera commune à toutes : elle s'accomplira cette délivrance, et comment? La Belgique bourgeoise et conservatrice vient elle-même de l'annoncer au monde ; le Congrès cosmopolite de 1862 a parlé comme la république de 1848 : Par la SCIENCE SOCIALE.

NOTES.

Note A.

La fin de cet article, sur lequel personne en France n'a pris le change, ne pouvait cependant être parfaitement comprise qu'en Belgique; mais c'est justement là que, tant par l'effet de la susceptibilité nationale que par l'excitation des journaux, les esprits se sont fourvoyés. Pour le lecteur français un commentaire est indispensable. J'ai cru qu'on me saurait gré d'entrer ici dans quelques détails : ils serviront à faire comprendre par quel tour d'esprit, propre surtout aux Flamands, le gros du public belge en est venu, pendant quinze jours, à m'attribuer une pensée et des opinions diamétralement opposées aux miennes.

Toute cette France teutonique.... est à vous. — On ignore généralement chez nous, et les gens instruits oublient trop, qu'après la chute de l'empire d'Occident, le pays que nous habitons, jadis appelé Gaule, fut conquis par les Francs; que ces Francs étaient de race germanique ou teutonique, par conséquent pour nous des étrangers; que l'empire fondé par eux eut son foyer hors de la Gaule, en Belgique et près du Rhin; qu'ainsi la Gaule avait été réellement annexée à la France; que plus tard on appela Austrasie ou *France teutonique*, le pays situé entre Rhin et Meuse, où résidait la masse franque, et dont Charlemagne, premier empereur germanique, fut le plus illustre chef, et Neustrie ou *France gauloise*, les provinces annexées, c'est-à-dire la Gaule même; que peu à peu ces deux Frances tendirent à se séparer, mais que la scission ne devint définitive qu'à l'avénement de Hugues Capet, fondateur d'une dynastie anti-austrasienne, et de qui date notre monarchie

nationale. Alors, par une de ces contradictions sans nombre de l'histoire, la Gaule, revenue à son indépendance, garda le nom de France, tandis que le pays habité par les Francs le perdit; la France de convention ne cessa de se développer et de grandir, tandis que la vraie France disparut. Il suit de là qu'en invitant le chef de la France actuelle à se mettre en possession de la France teutonique, comme si elle lui appartenait à titre de France, j'ai fait ce qu'on appelle une antiphrase. Dans les habitudes de la conquête ce n'est pas à l'annexé redevenu libre de revendiquer le pays qui lui imposa son nom; ce serait plutôt à celui-ci de réclamer, en vertu du nom, la province qui lui a échappé. La connaissance des faits étant beaucoup plus répandue en Belgique et en Allemagne qu'elle ne l'est en France, l'ironie, d'ailleurs si légère, de mes paroles, devait être sentie. Mais non : la chose fut prise au sérieux, et les Allemands résidant à Bruxelles, se jugeant offensés à leur tour, ont manifesté par une bonne grosse protestation leur mécontentement.

Le peuple, comme chez nous et plus encore que chez nous, jeûne et rêve. — « Qu'est-ce que cela vous fait? me demandait un brave ouvrier, que ce propos avait scandalisé. Laissez-nous faire notre *cuisine* comme nous l'entendons : elle nous plaît ainsi, et ne vous regarde pas... » — Si j'avais dit que le peuple fait la kermesse, je n'aurais pas, comme l'on voit, échappé à la réprimande. Le fait est que j'ai parlé de l'abondance de mes sentiments socialistes, dans lesquels je confonds le prolétariat de tous les pays. *Comme chez nous!* Mais le peuple belge, qui se fait, et avec raison, un point d'honneur de n'être pas annexé, n'était pas, ce jour-là, disposé à m'entendre.

La bourgeoisie digère et ronfle. — Cette phrase a paru choquante; elle a tourné contre moi une foule d'honnêtes gens. Mon Dieu! j'aurais pu me servir d'expressions plus parlementaires, dire, par exemple, que la bourgeoisie belge, bercée par une presse insipide, flattée par tous ceux qui viennent assister à ses banquets, entretenue dans ses dispositions stationnaires par les intrigants qui captent ses suffrages, engagée par son faux libéralisme dans une politique détestable, s'endormait dans une imprudente quiétude. J'ai cru que le gros mot, tempéré par une intention qui selon moi n'avait rien d'équivoque, rendrait mieux ma pensée. *Digère et ronfle!* Il faut avoir assisté à un repas flamand pour sentir le prix de

cette onomatopée. Est-ce ma faute si, aux cris des Boniface, cette heureuse bourgeoisie s'est réveillée en sursaut? Qu'elle se rende compte, à présent, de la position que certaines gens lui voudraient faire, et qu'elle me pardonne.

La jeunesse fume et fait l'amour. — Toujours *comme chez nous!* Sans doute je n'ai pas entendu en faire compliment à la jeunesse : mais je suis sûr qu'à Paris cet énorme sarcasme ne m'eût pas attiré la moindre manifestation des étudiants.

Le militaire s'ennuie. — Ici ce n'est plus moi qui parle; c'est l'opposition belge, que dis-je? c'est la Belgique tout entière. — « Depuis trente ans, s'écrie, à chaque nouveau budget, le chœur des journaux, la Belgique a dépensé six cents millions à l'entretien d'une armée. Mais pourquoi faire? Contre qui? A quoi bon?... » Et les critiques d'aller leur train. Ai-je fait injure à l'armée belge, en lui supposant, comme à la bourgeoisie et au peuple, la conscience de son inaction, certainement bien involontaire? Ce serait la croire dénuée de bon sens. Quelques officiers de la garnison m'ont cherché, dans le but de me demander une explication. Je ne puis que faire observer à ces messieurs qu'ils ont pris de travers une parole innocente; que j'ai voulu peindre une situation générale, anormale, non révoquer en doute leur capacité militaire et leur patriotisme; que le fond de cette situation est que la Belgique, État neutre, société bourgeoise et affairée, population industrieuse, antipathique aux institutions militaires; la Belgique, qui devrait n'avoir pas plus de soldats que la Hollande, et reporter au chapitre de l'éducation populaire les sommes qu'elle consacre à une armée sans emploi; la Belgique, dis-je, prenant imprudemment parti dans la question italienne, en dépit de ses traditions fédérales, SEMBLAIT offrir, avec le prétexte, toutes les conditions d'une annexion facile et durable.

Les murailles d'Anvers tomberont au son de vos trompettes. — Ici encore, j'ose dire que je me suis montré plus Belge que les Belges eux-mêmes. Deux opinions divisent la Belgique sur les fortifications d'Anvers, de même que sur l'entretien de l'armée. Les uns voudraient, avec Cobden, que la Belgique s'en fiât à la garantie des puissances et au patriotisme des habitants; les autres, convaincus de l'insuffisance des milices citoyennes et alléguant certaines éven-

tualités faciles à prévoir, soutiennent que le meilleur moyen de s'assurer cette garantie est d'organiser une force régulière, et pour cela de s'imposer quelques sacrifices. Sur cette matière, on sent combien la position d'un écrivain français résidant en Belgique, est délicate. S'il conseille le désarmement, il a l'air de favoriser l'annexion; si, au contraire, il recommande la défense, il travaille contre son pays. Je pencherais, quant à moi, avec l'école économiste belge, pour la suppression de l'armée et des fortifications, mais sous la condition d'un puissant développement des libertés intérieures et d'une éducation énergique du prolétariat. Quoi qu'il en soit de ces divergences d'opinion, le gouvernement belge s'étant rangé, avec le concours des chambres, au dernier avis, j'ai donné à entendre que l'agitation organisée contre les fortifications d'Anvers, dans un moment où tout le monde frémissait à l'idée d'annexion, était mal entendue et plus qu'inopportune. Comment les remparts d'une cité résisteraient-ils à l'ennemi, si le sentiment civique leur est hostile?... Je n'ai pas voulu dire autre chose. Et c'est justement ce que me reproche amèrement un de mes amis de Flandre, prêt à sacrifier sa vie pour la liberté de son pays, et qui a fait ses preuves, mais que les fortifications d'Anvers ont rendu irréconciliable. Les quelques mots de critique, à l'adresse des *anti fortificationnistes*, que j'ai laissés tomber de ma plume, sont la seule chose qu'il eût voulu retrancher de mon article.

La Flandre orangiste... — La séparation de la Belgique et de la Hollande a laissé des regrets nombreux dans le pays, cela est incontestable. Parfois même on pourrait croire à une sorte de remords de la révolution de 1830. J'ai entendu d'excellents esprits la reprocher, comme une trahison, à la France et à l'Angleterre. Au point de vue de l'équilibre européen et des précautions à prendre contre un retour offensif de la France impériale, le royaume des Pays-Bas avait été admirable de conception. Mais il y a autant d'incompatibilité entre la Flandre démocratique et catholique, et la Hollande aristocratique et protestante, qu'entre la démocratie américaine du Nord et l'aristocratie esclavagiste du Sud : au lieu d'un royaume unitaire, il eût fallu se contenter d'une fédération. Maintenant les regrets sont inutiles; la Flandre et la Hollande, Anvers et Rotterdam, ne sauraient vivre sous le même sceptre; et le seul parti à prendre par les orangistes de Belgique est celui d'une résolution virile. Tel est le fond de ma pensée.

Déjà le commerçant et l'industriel ont supputé ce qu'ils gagneraient à l'annexion. — Ces sentiments sont ceux des commerçants et des industriels de tous les pays; ils sont dans la nature des choses : les Tyrtée et les Démosthènes de la Belgique s'imaginent-ils que leur nation fasse exception à la règle ?

L'ouvrier croira facilement à une augmentation de salaire. — Ajoutez qu'il ne sera pas moins flatté qu'on lui donne le suffrage universel.

Le clergé ne sera pas fâché que vous le délivriez de la criaillerie des libéraux. — Eh bien ?

Les représentants... : Quelle résolution énergique attendre d'hommes qui passent six semaines à disputer sur un incrédule inhumé en terre sainte ? — J'en suis fâché pour MM. les représentants : mais ils n'ont fait preuve, dans cette ridicule affaire du cimetière d'Uccle, ni de sagesse législative, ni de charité chrétienne, ni d'esprit libéral. Les uns ont irrité la conscience religieuse, les autres, abusant de la liberté de conscience elle-même, se sont montrés intolérants. Si, comme il paraît, le cimetière d'Uccle était propriété ecclésiastique, non communale, il fallait, sans discussion, appliquer la loi d'expropriation pour cause de nécessité publique et transférer la propriété du cimetière à la commune. Alors il en eût été à Uccle comme à Paris, où la même terre reçoit les incrédules et les fidèles. Dieu reconnaîtra les siens.

Une personne, qui se croyait fort spirituelle, me disait, à propos de cette malheureuse péroraison :

Vos écrits auraient besoin
D'un devin qui les explique.

Hélas ! répondis-je, je ne le vois que trop. Il y a des gens qui savent lire entre les lignes; il y en a d'autres pour lesquels il faudrait à chaque ligne une note.

Ce qui est sûr, c'est que le génie flamand se prête difficilement à ces évolutions oratoires, où la vérité se mêle à l'ironie, et où toutes les figures se réunissent dans la bouche de l'orateur ou sous la plume

de l'écrivain, pour produire un effet plus grand. Lorsque j'écris, par exemple : *Voici le discours que j'ai l'honneur d'adresser à Sa Majesté*, l'ouvrier brabançon ne doute pas qu'il ne s'agisse d'une lettre envoyée à l'Empereur : cela m'a été dit à moi-même. L'intelligent ami, dont j'ai cité les paroles dans mon troisième article, me racontait à ce sujet l'anecdote suivante :

« Lorsque fut inauguré le chemin de fer de Saint-Germain, je ne sais plus en quelle année, J Janin écrivit dans son feuilleton : *Ces chemins de fer sont admirables. Nous n'étions pas partis, que nous étions déjà arrivés*. Cette phrase paradoxale, imitée de *l'Amphitryon* de Molière, où Sosie dit à son maître : *Et j'étais venu, je vous jure, avant que je fusse arrivé*, fut fort goûtée à Paris. Il n'en fut pas tout à fait de même ici. J'ai entendu de fort honnêtes gens s'écrier à la lecture de cette phrase : Quelle *exagération!* Le chemin de fer a beau aller vite : comment serait-il possible qu'avant d'être parti on fût arrivé ?... Ils avaient raison, ils étaient dans la logique la plus solide, et personne ne leur prouvera qu'ils se trompaient. »

Ceci, je le répète, ne vient point de stupidité, mais du génie ou de l'état des idiomes. Le flamand, arrêté dans son développement littéraire, semble être resté simpliste et naïf comme le grec d'Homère. Cela ne s'aperçoit pas chez les Flamands instruits, qui parlent correctement le français et qui pensent dans notre langue peut-être plus que dans la leur : il en est parmi eux qui ont l'esprit aussi raffiné qu'on peut l'avoir à Paris. Malgré cela, et pour obvier à tout malentendu, m'est avis que MM. Madier-Montjau et Bancel feraient bien de donner à leurs auditeurs flamands, qui les écoutent avec tant de bon vouloir, quelques conférences sur les tropes de Dumarsais.

Note B.

La lettre sur *Garibaldi et l'unité italienne* parut dans le numéro de l'*Office de publicité* du dimanche 7 septembre. Dès le lendemain, une certaine agitation se manifestait dans le public bruxellois, et je fus, de la part de plusieurs personnes, non hostiles pourtant, l'objet d'interpellations qui m'étonnèrent au plus haut point. Le mercredi 10, *l'Écho du Parlement*, journal du soir, après quatre jours de réflexion, donna le signal de cette espèce de protestation nationale qui devait remuer toute la Belgique, et témoigner une fois de plus de son attachement à sa nationalité et à son roi. Les journaux de province,

au nombre d'une quarantaine, répondirent à l'appel avec un ensemble qui me fit aussitôt soupçonner que ce concert de réprobation ne venait pas uniquement de méprise, qu'il y avait une intention calculée. Ce fut ce qui motiva de ma part la lettre suivante, qui parut dans l'*Office de publicité* du 14 septembre :

« Monsieur le rédacteur,

« *L'Écho du Parlement*, dans une espèce de compte-rendu de mon dernier article sur l'unité italienne, tronquant et travestissant mes paroles, m'accuse de prêcher l'annexion de la Belgique à la France. *L'Étoile belge*, *la Meuse*, *la Tribune*, de Liége, *le Journal de Liége*, *le Précurseur*, *le Nouvelliste de Gand*, *la Vérité*, *l'Observateur*, d'autres sans doute que je n'ai pas lus, suivant le même système d'interprétation, se fâchent tout rouge. Est-ce un mot d'ordre ?

« Je suis médiocrement convaincu de la sincérité de cette patriotique indignation; je crois peu à un excès de sottise de la part de gens lettrés, pas plus que je n'admets que la calomnie puisse avoir pour excuse la bonne foi.

« Toutefois, l'attitude même que j'ai prise me commandant vis-à-vis de cette inconcevable attaque la modération, je veux croire à un *quiproquo*, et laisser au moins cette porte ouverte à un raccommodement. Je répondrai donc à *l'Écho du Parlement*, — je laisse de côté ses confrères plus emportés, — que ses réflexions ne m'ont pas paru offensantes ni même malveillantes : il y a bien çà et là quelques égratignures, mais je ne les trouve pas très-douloureuses. Je dirai même que je me féliciterais presque d'avoir inspiré son article, pour le vif sentiment de dignité nationale qu'il révèle. Malheureusement je ne saurais accepter, ou plutôt subir la pensée qui a dicté cet article, et qui repose tout entière sur ce que je suis forcé d'appeler à tout le moins une *bévue*.

« Quoi! c'est ainsi que MM. les rédacteurs de *l'Écho du Parlement* lisent les écrivains auxquels ils jugent à propos de répondre. Eux journalistes, hommes de polémique, qui mieux que personne doivent savoir tout ce que les circonstances, la position de l'orateur ou du publiciste, son nom, le point de vue où il se place, l'hypothèse dans laquelle il raisonne, la cause qu'il sert, la marche du discours, etc., etc., ajoutent à la parole, c'est ainsi qu'ils ont compris un article dont le fond, la forme, le tour et jusqu'aux hyperboles, protes-

tent contre l'intention qu'ils me prêtent !... En vérité, je ne saurais que penser de l'intelligence de ces messieurs, si je n'avais appris par expérience jusqu'où peuvent aller les distractions du métier et les susceptibilités du patriotisme.

« Au reste, de quoi puis-je me plaindre? *l'Écho du Parlement* paraît être coutumier de ces sortes d'hallucinations. Je n'ai été ni mieux ni plus mal traité par lui que les honnêtes Belges du Congrès philologique de Bruges, dans lesquels il a vu aussi des annexionnistes. C'est du moins ce que je viens de lire dans *le Précurseur* d'Anvers, qui accuse son confrère d'inventer des conspirations hollandaises pour avoir le plaisir de les dénoncer, et qui par parenthèse aurait bien dû, en ce qui me concerne, faire son profit de sa propre admonition.

« On parle d'*hospitalité*, d'*ingratitude*. Franchement, si jamais Français mérita bien de la Belgique, j'ose dire que c'est moi et précisément pour cet article, dont je me garderai fort de retirer une syllabe. Il est vrai que j'ai jeté çà et là, dans mon argumentation, à l'adresse de certains fantaisistes trop écoutés en Belgique, quelques menues vérités. critiques anodines, qui ne touchent que les individus. Mais ce sont ces vérités mêmes qui, en conservant à mon article une couleur locale, servent à amener la conclusion dont le sens ne peut être douteux que pour des aveugles.

« Sans ces petites vérités, que j'avais, dans le cas dont il s'agit, le droit de dire, et de dire comme je les ai dites, mes exhortations à Napoléon III, à l'endroit de la Belgique et du Rhin, n'auraient ni sel ni portée; elles manqueraient d'à-propos, leur sens apparent pourrait être le sens véritable, et le patriotisme belge aurait quelque raison de s'en inquiéter. Je ne cherche pas les ovations, Dieu merci : mais, quant à l'hospitalité dont mes adversaires, que je ne connais pas, m'honorent depuis quatre ans, ils auraient joint, pour ma *tartine* très-peu parisienne, quelques bonnes poignées de main, j'ose croire que je ne serais pas en reste. Par bonheur ils n'en ont rien fait, et l'on ne m'accusera point, là-bas, d'entretenir des intelligences avec l'étranger.

« Il est pourtant un passage sur lequel je veux donner tout de suite une explication. Lorsque, m'adressant au journalisme belge, beaucoup trop infatué d'idées unitaires, j'ai écrit ces mots : *Vous avez reconnu le royaume d'Italie!* je n'ai pas entendu faire allusion au gouvernement. Le gouvernement de Belgique, en reconnaissant le royaume d'Italie, a fait, selon moi, ce qu'il devait. Au point de vue des principes, il se devait à lui-même de reconnaître

une monarchie constitutionnelle, fondée dans les mêmes conditions que celle des Belges; au point de vue de la politique internationale, il n'a pas manqué de prudence, puisqu'il n'a fait que répondre au désir manifesté par le gouvernement de Napoléon III lui-même, qui, naguère encore sollicitait et obtenait, en faveur de Victor-Emmanuel, la reconnaissance de la Russie et de la Prusse.

« Et ce que je dis ici n'est pas, croyez-le bien, pour me sortir d'embarras. C'est une opinion que j'ai maintes fois exprimée : il est quelqu'un, assez haut placé dans le gouvernement de Belgique, qui pourrait en rendre témoignage, puisqu'il l'a entendu de ma bouche. Ce que n'a pas fait le gouvernement du roi Léopold, et dont je lui sais gré, c'est de ne formuler aucune demande à l'égard de Rome, de Venise et de l'unité italienne; c'est de pousser à cette unification pleine de mauvais vouloir, et de s'engager dans une politique de coalition. Il laisse aller les choses, et il fait bien.

« Mais, dans le paragraphe qui m'a attiré les reproches de *l'Écho du Parlement*, à qui parle-je ? A des journalistes inconsidérés, pour qui la reconnaissance du royaume d'Italie n'est que le premier pas dans une voie au bout de laquelle la Belgique ne peut manquer de se heurter contre la France, et qui ne craignent pas de compromettre la sûreté de leur pays pour la réalisation d'une chimère. Suis-je coupable de félonie pour avoir crié aux Belges, à défaut de leurs sentinelles qui dorment : Garde à vous !

« Au reste, *l'Écho du Parlement* annonce à ses lecteurs une *Épître de Joseph Boniface à P.-J. Proudhon*. J'attendrai, pour m'expliquer davantage, si on l'exige, la publication de cette épître. Joseph Boniface est à la fois pamphlétaire et parlementaire : tous les deux me conviennent Sabre ou pistolet, comme il voudra. J'avoue cependant que je serais humilié, non pour moi qui ne demande pas grâce, mais pour la presse belge, d'être obligé de me défendre.

« Je suis, etc.

« P.-J. Proudhon.

« *P. S. — La France* vient de publier, sur l'unité italienne, un article qu'ont reproduit la plupart des journaux belges. Pas un mot n'est prononcé ni sur le Rhin ni sur la Belgique; mais à bon entendeur demi mot. J'engage mes censeurs à méditer les paroles de M. de La Guéronnière.

« J'allais oublier de vous dire aussi que j'ai trouvé, sur cette même question de l'unité italienne, un auxiliaire inattendu, M. Pelletan. Quand je vous disais que le patriotisme français ne tarderait pas à se réveiller ! »

Le vendredi soir, 13, M. Defré, plus connu sous le nom de *Joseph Boniface*, ayant publié contre moi une brochure des plus envenimées, j'ajoutai à la lettre qui précède l'apostille ci-après :

« Samedi matin, 13 septembre 1862.

« Mon cher directeur,

« Je viens de lire dans *l'Écho du Parlement*, de ce matin, la lettre de M. Defré, signée *Joseph Boniface*. M. Defré s'est beaucoup trop hâté de prendre la plume. Il devait penser que je ne laisserais pas passer l'attaque de *l'Écho du Parlement* sans un mot de protestation ; et la prudence, à défaut de loyauté, lui commandait d'attendre... Joseph Boniface en a jugé autrement : il veut absolument entrer en conversation politique avec moi. Qu'il soit fait suivant son désir. Je ne lui demande qu'une chose, à lui, à messieurs de *l'Écho du Parlement* et à leurs innombrables confrères de la presse de Bruxelles et des provinces : c'est de vouloir bien me dire s'ils persistent à soutenir que je prêche l'annexion de la Belgique à la France, chose que je ne pense point, que je n'ai jamais pensée, et que je considère, dans la situation, comme une calomnie de leur part. Ma réponse à M. Defré dépendra de celle qui sera faite à ma question.

« Je vous serre la main, P.-J. Proudhon. »

On comprend le motif qui me dictait ces réponses. Il est par trop ridicule de comparaître en accusé devant les gens qu'on a eu le dessein de servir; il l'eût été bien davantage que je me misse à expliquer, devant une population agitée, qui ne permet pas qu'on plaisante avec elle sur l'annexion, que ce que l'on avait pris pour une opinion sérieuse de ma part, était figure de rhétorique. J'étais bien décidé à ne pas me laisser mettre sur la défensive, et à traiter comme ils le méritaient ceux que j'appelais des calomniateurs. A la lecture de ces lettres, les cris ne firent donc que redoubler, avec un parti pris de mauvaise foi et d'injure qui ne me laissa plus le moindre doute sur la pensée secrète qui présidait au mouvement. Le mardi, 16, dans la soirée, au moment même où avait lieu le banquet en l'honneur de M. Hugo, une première tentative de manifestation eut lieu à Ixelles; des hommes et des enfants, portant une bannière, chantant la *Brabançonne*, vinrent s'arrêter devant la maison que j'habitais, et se mirent à pousser le cri de *Vive la Belgique! A bas*

les annexionnistes! Deux sergents de ville suffirent à disperser ce rassemblement. Le lendemain, 17, nouvelle tentative d'émeute, cette fois plus grave que la première ; on battit le rappel; la rue fut barrée aux deux extrémités, et le peuple, comme la première fois, se retira. La proclamation suivante fut placardée par les soins du collége échevinal d'Ixelles :

« Concitoyens.

« Des démonstrations qui suffiraient à compromettre la meilleure des causes, se sont produites hier au soir dans la commune et ont nécessité l'intervention de la police, qui les a promptement réprimées.

« Tout fait espérer que ces démonstrations ne se renouvelleront pas; mais il n'en est pas moins du devoir de l'administration d'engager les habitants paisibles à ne se mêler, sous aucun prétexte, aux groupes qui pourraient se former de nouveau sur quelque point de la commune.

« L'autorité veille et des mesures sont prises pour que la tranquillité publique ne soit pas troublée. »

J'étais sûr que le gouvernement ne se trompait pas sur mes intentions, que par conséquent je n'avais rien à craindre. Plus d'un ami m'offrit sa maison, si j'en avais besoin. Cependant l'émotion croissait toujours, et comme j'étais bien résolu à ne pas descendre à une justification, que je n'entendais retirer aucune de mes paroles, que, tout en confirmant mes idées anti-annexionnistes, je voulais maintenir mon droit de critique envers et contre tous, je jugeai que la réponse que j'avais, le 14, annoncée pour le 21, devenait pour le moment impossible et, dans l'état des esprits, inutile. C'est alors que je résolus de mettre sur-le-champ à exécution mon projet, jusque-là différé, de rentrer en France. Depuis, la direction de *l'Office de publicité* m'a fait savoir qu'elle ne croyait pas devoir insérer dans ses colonnes le troisième article que je me proposais d'écrire sur la question italienne, et qui devait servir en même temps de réponse à Messieurs de *l'Écho du Parlement* et consorts : c'est ce qui fait que je publie cet article, avec les deux précédents, à Paris.

En résultat, j'aurai servi au peuple Belge de cause, d'occasion ou de prétexte de manifester son indépendance, ce dont je ne puis que lui faire compliment; de célébrer, avec un surcroît d'enthousiasme, l'anniversaire de sa révolution, et de fêter la convalescence du roi Léopold. Que des intrigants politiques, des journalistes dédai-

gnés aient profité de la circonstance pour attirer sur eux l'attention une fois dans leur vie, et se faire valoir aux yeux de leur pays et de leur gouvernement, c'est ce que l'on voit partout; que le ministère se soit emparé de l'incident pour imposer silence à l'opposition anversoise, c'est de bonne guerre. Mais tout cela ne donne pas entièrement le mot de l'énigme. Ce n'est pas d'avoir prêché l'annexion de la Belgique que certaines gens, dans leur for intérieur, me reprochent; c'est d'avoir combattu, au point de vue belge, l'unité italienne, c'est-à-dire la politique piémontaise, appuyée par l'Angleterre, étourdiment propagée par la presse libérale de Belgique, et destinée, comme je l'ai dit dans ma troisième lettre, à devenir le noyau d'une coalition contre la France.

Note C.

Parmi les journaux de Belgique qui se sont occupés de mes articles sur la question italienne, et dont j'ai pu avoir connaissance, près de quarante se sont accordés à me dénoncer comme annexionniste. Ce sont les suivants, tous appartenant à l'opinion libérale : *L'Écho du Parlement, l'Étoile belge, le Guide du commerce, la Semaine universelle, la Paix, le Bulletin des cantons, la Vérité, le Grelot, Sancho, Méphistophélès, Uylenspiegel*, paraissant à Bruxelles; — *l'Écho des Flandres, l'Indépendant du Luxembourg, De Grondwet*, d'Anvers: *le Courrier du Limbourg, l'Union libérale*, de Verviers; *l'Écho de Renaix* (Audenarde); *le Journal de Liége, la Gazette de Liége, la Tribune*, de Liége *la Meuse* id., *la Gazette de Huy, le Journal de Huy, le Courrier de Huy, de la Hesbaie et du Condroz; le Journal de Bruges, le Nouvelliste de Gand, l'Eclaireur de Namur, la Revue de Namur, l'Impartial de Bruges, le Mémorial de Courtray, l'Écho du Luxembourg, l'Union d'Alost, la Gazette de Mons, l'Économie*, de Tournay, *l'Union*, de Charleroi, *le Journal de Charleroi, l'Organe de Namur.*

Les suivants, la plupart d'opinion cléricale, ont pris ma défense : *Le Journal d'Anvers, le Journal de Bruxelles, la Courrier de Bruxelles, le Journal de Gand, le Bien public de Gand, la Gazette de Nivelles, le Journal de Dinant, la Vedette du Limbourg, l'Économiste* (Bruxelles), *la Patrie.*

Le Précurseur, d'Anvers, après un moment de surprise, s'est également prononcé en ma faveur.

L'Indépendance, *l'Observateur* et *l'Écho de Bruxelles* ont gardé la neutralité.

Cette statistique trahit une des plus grandes misères de la presse en Belgique : les journaux se classant tous dans l'une ou l'autre de ces deux catégories, libérale ou cléricale ; on peut parier d'avance et presque à coup sûr, que si une idée est embrassée par un des principaux organes de l'un ou de l'autre parti, tous les journaux de la même opinion se rangeront de son côté, pendant que les journaux du parti contraire se réuniront contre lui. Le libéral et le clérical s'excommunient réciproquement : rien de ce que dit l'un ne peut être vérité pour l'autre. Les rédacteurs d'opinion opposée se lisent es uns les autres, il le faut bien ; le public est inflexible dans son intolérance : il ne connaît que les siens. En sorte que, dans cette Belgique si libre, la liberté des opinions est plus nominale que réelle. C'est un exemple qui peut servir à prouver que, pour asservir la pensée, on n'a pas rigoureusement besoin de lois de répression, ni de cautionnement, ni de timbre, ni de censure préalable, ni d'avertissements.

La cause de cette nullité, à quelques exceptions près générale, de la presse en Belgique, tient, selon moi, au caractère même de la nation. J'ai écrit quelque part, dans une biographie qui m'a valu force compliments, parce que chaque Belge en la lisant croyait s'y reconnaître, que la Belgique était avant tout bourgeoise. C'est la bourgeoisie qui règne et gouverne, qui pense et qui agit, comme elle entreprend, trafique et possède. La noblesse n'existe plus depuis longtemps ; la plèbe donne à peine signe de vie. Cette bourgeoisie a conservé de ses anciennes mœurs quelque chose de hautain, qui lui fait rejeter sur le second plan les travaux de l'intelligence, notamment la littérature, à plus forte raison les journaux. Aujourd'hui, comme au temps de Descartes, de Spinosa, de Voltaire, la production et la circulation des idées sont, pour un Belge de la vieille roche, article de curiosité et de commerce, mais dont il ne se soucie pas autrement. Le journal n'est pour lui qu'un moyen d'information, de publicité, dont il se sert pour défendre ses idées et ses intérêts, attaquer ses ennemis, que lui-même inspire par conséquent, et qui ne le gouverne pas. Sans doute il existe une puissance d'opinion en Belgique, mais elle vient des mœurs et ne doit rien aux journaux. Il en résulte que la position de ceux-ci, comme fonction sociale et comme expression de la pensée du pays, est secondaire ; que pas un n'oserait rompre en visière avec le sentiment général, et que la vérité est constamment subordonnée par eux au convenu.

Tous les journaux de la capitale et des provinces réunis ne balançaient pas l'autorité de l'Association libérale de Bruxelles : ce ne sont pas des instructeurs, des moniteurs, des conseillers; ce qui supposerait de leur part une certaine initiative; ce sont, à la lettre, comme ils s'appellent eux-mêmes, des *éclaireurs*, des *échos*, des *mémoriaux*, des *vedettes*, etc.

Ainsi subalternisée, la presse est condamnée à se mouvoir exclusivement dans le cercle qui lui est tracé d'en haut par la bourgeoisie, grande et petite, à peine de se voir immédiatement abandonnée. Les gens de lettres qui se livrent à la profession de journalistes n'obtiennent qu'une considération médiocre; le particulier aisé qui, par dévouement à une opinion, se fait rédacteur de gazette, semble déchoir; et, comme la conscience chez l'homme tend toujours à se mettre de niveau avec l'opinion qu'on a de lui, il arrive qu'en Belgique, parmi des journalistes fort honorables, se rencontrent des *industriels* dont la vénalité, les habitudes de chantage et l'insolence atteignent un degré qui ne s'observe nulle part. Je connais un ancien journaliste, un homme des plus lettrés de la Belgique, écrivain élégant, intelligence élevée, conscience ferme, qui, révolté du peu de considération qu'il obtenait dans son parti et voulant s'affranchir d'un insupportable patronat, a déposé la plume et s'est fait boulanger. Ses affaires ont prospéré : maintenant c'est un citoyen honorable : il n'écrit plus. Le journaliste n'étant qu'un instrument aux mains d'une caste, un auxiliaire du crieur public, de l'avocat, du recors, un folliculaire gagne-petit, comme nos écrivains publics, se façonne de lui-même à son triste métier : il faut réellement qu'il soit de vertu robuste pour ne pas dégénérer tout à fait en sbire littéraire.

Ceci explique pourquoi, en Belgique, il n'existe pas, comme en France, en Angleterre, en Russie même, d'organe du gouvernement, à l'exception du *Moniteur belge*, qui ne discute jamais; point de journal ministériel, partant pas de journal non plus d'opposition. Tout journal attaque le gouvernement ou lui fait opposition, à sa guise, selon le moment et l'esprit de la coterie qu'il représente. La presse se divise, ainsi que je l'ai montré par la statistique, en libérale et cléricale : hors de là, chacun défend les intérêts de sa corporation et de sa cité. Il y a même des journaux qui ne représentent rien du tout, et ce ne sont pas les moins achalandés; il semble qu'on les goûte d'autant mieux qu'ils sont plus exclusivement voués à leur industrie de nouvellistes : *l'Étoile belge*, le plus répandu de tous, et qui se tire à 20,000 exemplaires, n'est d'aucune opinion.

Elle reçoit, dit-on, une subvention des princes d'Orléans. *L'Écho de Bruxelles* est une doublure de *l'Étoile*. Je pourrais citer tel journal dont le propriétaire n'ose pas réclamer les termes échus de ses abonnés, gros messieurs, qui trouvent apparemment que l'organe de leur opinion ne mériterait plus leur confiance, s'ils le défrayaient. Toute l'idée de vénalité s'associe en Belgique à celle de Gazette. Je ne dis pas que les ministres, ou toute autre puissance, n'exercent à l'occasion une influence sur cette presse prétendue libre; mais cela se fait à la dérobée, clandestinement, et seulement pour une opération spéciale. Ni *l'Écho du Parlement*, ni *l'Office de publicité*, malgré leurs attractions ministérielles, je dirai même malgré leur désir de se constituer en presse gouvernementale, n'oseraient s'avouer décidément pour organes du ministère. L'humeur du pays ne le souffrirait pas. Aussi, à l'occasion, font-ils de l'opposition comme les autres. M. Hymans, rédacteur en chef de *l'Office de publicité* et collaborateur de divers autres journaux, que son talent a fait nommer député par la ville de Bruxelles, me disait un jour : *Si je voulais faire de la politique de principes, je serais démocrate; mais je ne serais écouté de personne.* Il disait vrai, et mes lecteurs français doivent prendre ses paroles en bonne part. Il n'est pas possible, en Belgique, à un homme qui veut s'avancer dans la carrière politique, de se mettre au service d'une idée, de se dire ni ministériel, ni dynastique, ni démocrate, pas plus que fouriériste ou républicain. Avant tout, il faut suivre le torrent. M. Van Bemmel, professeur de littérature à l'Université libre de Bruxelles, directeur de la *Revue trimestrielle*, naguère rédacteur en chef de *l'Observateur*, actuellement collaborateur de *la Semaine universelle*, M. Van Bemmel, que je croyais de mes amis, qui ne pouvait se tromper sur le sens de mes paroles, qui plus que personne était à même de témoigner de mes sentiments, n'a pu s'empêcher, en présence de la clameur populaire, de manifester aussi son étonnement et de me demander des explications. Il aurait craint de se mettre en travers de l'opinion et de se séparer de ses confrères. M. Van Bemmel fera bien, s'il m'en croit, de quitter le journalisme, dont les luttes ne vont ni à son honnêteté, ni à son tempérament. Enfin, on n'est pas l'homme d'une idée, on ne connaît plus d'amis quand on écrit dans une feuille belge ; on est Flamand ou Wallon, libéral ou clérical, Gantois, Liégeois ou Anversois par dessus tout; on est bourgeois, doctrinaire même, quitte à se dédommager sur la politique étrangère du jeûne forcé qu'impose celle de l'intérieur, et à procurer à son pays le plus de bien possible sans faire ombrage aux préjugés nationaux.

Cette situation a ses avantages, mais j'ai fait sentir déjà qu'elle est sujette à de graves inconvénients. D'abord, la vraie vérité est difficilement accueillie en Belgique, dès qu'elle froisse l'opinion reçue ou qu'elle paraît affliger tant soit peu les amours-propres. La vérité, même la plus dure, dite à un Anglais, le fait réfléchir, et, si l'observation lui paraît juste, il tâche sans rien dire de se corriger : c'est sa force. Le Français, en cas semblable, se met à rire, enchérit même sur la critique, et n'en fait ni plus ni moins : c'est sa faiblesse. Le Belge se cabre, et c'est son tort. Aussi n'est-il pas de peuple plus avide de louange que le peuple belge : j'en atteste le toast de Louis Blanc au banquet de Victor Hugo.

D'autre part, le dédain des principes, par suite, l'absence de discussions sévères, nuit au plus haut point au pays, en le trompant sur la nature de ses relations internationales, en arrêtant le développement de son génie et en ravalant son caractère. Le temps est passé où la Belgique pouvait se contenter d'imprimer, de vendre ou de contrefaire toute espèce de livres ; il faut désormais que, comme tout le monde, elle prenne position dans les idées, à peine de tomber dans l'insignifiance, ce qui serait un premier pas vers l'annexion. La neutralité n'est plus ici de mise. Or, si l'étendue médiocre de la Belgique lui interdit l'action révolutionnaire, elle a un rôle parfaitement indiqué et que le dernier congrès de Bruxelles a dû lui révéler, c'est en gardant son caractère national, de se faire, si j'ose ainsi dire, le représentant du cosmopolitisme. *L'Indépendance*, journal à la fois belge et européen, fondé par un Français, semble avoir eu cette heureuse pensée : mais qu'arrive-t-il ? Les autres journaux le traitent de *très-peu Belge*, et lui-même, plus ou moins subjugué par l'inclination du pays, a pris dans ces derniers temps, sur les affaires d'Italie et d'Amérique, une attitude qui n'était pas toujours celle d'une raison universaliste et d'une haute impartialité.

Enfin, quant à la dignité même du journaliste, comment la bourgeoisie ne s'aperçoit-elle pas que les turpitudes du personnel chargé, dans une certaine mesure, d'exprimer ses idées et de defendre ses intérêts, rejaillissent sur elle ; que le journalisme avili se venge en corrompant l'esprit public, et que là où la parole est prostituée, la conscience bientôt le sera ? Tel qui s'est fait remarquer parmi mes insulteurs m'a été signalé comme un être chargé de tant de vilenies qu'un honnête homme répugnerait à le toucher même du bâton. Tel autre a été publiquement accusé par un de ses confrères d'escroquerie et de chantage, et n'a répondu mot. Le même a trouvé le secret de se faire pensionner par l'administration des jeux de Spa : je tiens le

fait de source authentique. Celui-ci reçoit une subvention de la liste civile. Celui là, aussi hardi que l'Arétin, la met, à ce qu'on assure, à contribution. Puisque j'ai commencé de citer des exemples, citons en encore.

M. Toussaint, notaire à Bruxelles, actionnaire principal de *l'Étoile belge*, fondateur du *Bulletin des cantons*, est un homme de beaucoup d'intelligence, d'une habileté consommée en affaires, qui s'est acquitté avec honneur d'une mission difficile que lui avait confiée le Gouvernement, et de qui j'ai reçu, plus d'une fois, des témoignages de considération et de sympathie. Peu de temps avant la publication de mon article sur Garibaldi, il m'exprimait le désir d'obtenir, sinon ma collaboration, au moins mes conseils, pour son nouveau journal, et accueillait la recommandation que je lui faisais d'un de mes amis pour rédacteur. Comment M. Toussaint, qui lui-même ne daignerait tenir une plume, a-t il pu me faire insulter, vilipender, par un de ces malheureux gagistes, incapables de distinguer une plume d'un stylet? Je l'ai dit : mépris de l'homme de lettres et tyrannie de l'opinion. M. Coomans, membre de la Chambre des représentants comme MM. Hymans et Defré, propriétaire de la *Paix*, en a usé de même dans son journal; il s'est servi, pour me refuter, de la main d'un littérateur pauvre, à qui le culte de Melpomène ne donne pas de quoi vivre, le même, à ce que je crois savoir, qui sous le pseudonyme de *Ménippe*, m'éclaboussait en même temps dans le *Guide du commerce*. Or, la conduite de M. Coomans en cette circonstance est d'autant plus étrange, qu'il joue en Belgique le rôle de Cobden : partisan de la paix à tout prix, ennemi déclaré des fortifications d'Anvers, au demeurant catholique plus ou moins rationnaliste, et méprisant les libéraux. Mais il fallait hurler avec les loups, à peine de s'entendre dire, comme le bruit en a fort injurieusement couru, que M. Coomans était partisan de l'annexion et ami de l'Empereur.

L'ancienne Grèce éleva un monument aux courtisanes qui, dans la guerre contre les Perses, avaient *prié Vénus* pour le salut de la nation. La Belgique, indifférente et bourgeoise, en use à peu près de même vis-à-vis de sa presse. Elle accepte des choses que nous autres Français, avec notre debraillé, ne supporterions pas. Toute vertu est relative, pensent nos voisins, et devant nos voisins, tous deviennent égaux. Ainsi, malgré le peu de considération dont jouit le journalisme parmi les Belges, on lui a su gré de ses manifestations anti-françaises, et le prix du tir décerné aux carabiniers a été un album illustré par *Sancho*. Mais que pensent de tout ceci les

écrivains et artistes français? qu'en pense Victor Hugo, l'ami, le commensal, l'hôte de *Sancho ?*

Note D.

Louis Defré, membre de la Chambre des représentants de Belgique, né à Louvain en 1813, fit ses études à l'Université catholique de cette ville; puis, après avoir reçu le diplôme d'avocat, vint s'établir à Bruxelles. C'est là qu'à la suite des prédications de Victor Considérant et de Hennequin il se fit adepte de la doctrine phalanstérienne, dont il se montra un des plus chauds partisans. En 1848, il ajouta à son titre de fouriériste celui de républicain, contribua à la rédaction d'un journal socialiste, *l'Organisation sociale,* qui s'imprimait à Bruxelles, et publia à part un travail qu'il y avait fait insérer, sous ce titre : *La Femme, l'Enfant et le Penseur* (anonyme). En 1850, le vent tournant aux réactions, M. Defré abandonna cette voie pour faire la guerre aux prêtres. On a de lui : *Le parti libéral joué par le parti catholique,* par Maurice Voituron, un des pseudonymes de M. Defré; l'*Université catholique de Louvain et le Christianisme* (anonyme); puis une série de pamphlets signés *Joseph Boniface*, lesquels l'ont porté à la Chambre il y a quatre ou cinq ans. Il s'est fait recevoir, si je suis bien renseigné, dans la franc-maçonnerie. Aujourd'hui, et en attendant que le vent change, il est rallié au ministère.

On voit par cet exemple que dans la grave, flegmatique et stationnaire Belgique, les girouettes ne manquent pas plus que dans notre France légère. M. Defré, avocat non plaidant malgré son diplôme, vanité ambitieuse, mais d'une portée d'esprit au-dessous du médiocre, politique d'estaminet, pour cela d'autant plus cher à la *farocratie* bruxelloise, a longtemps cherché sa route dans un pays où il lui était pourtant si aisé de s'orienter. Il va du catholicisme au fouriérisme, du fouriérisme à la république; puis, s'apercevant que la Belgique n'est ni socialiste ni républicaine, il se retranche dans le libéralisme et se fait à la fin doctrinaire. Ses facultés sont de celles qui plaisent à la classe placée immédiatement au-dessous de la moyenne, entre la bourgeoisie et la plèbe; classe partout fort nombreuse, d'autant plus aisée à séduire qu'elle a une horreur instinctive des gens qu'elle soupçonne en savoir plus qu'elle, et à qui le cens électoral, peu élevé en Belgique, assure une quasi-prépondérance, comme en France le suffrage universel l'assure au

peuple. Toutefois, ne jugeons pas sans appel les électeurs de M. Defré. Il a beau se piquer d'être l'émule des Timon, des Courier, des Beaumarchais, des Pascal (rien que cela!), il est certain que ses pamphlets n'obtiennent qu'un très-médiocre succès et font rire les gens instruits. Mon article sur Garibaldi était une occasion pour lui de se faire une réclame; Joseph Boniface n'y a pas manqué.

L'auteur de *La Belgique calomniée, réponse à M. Proudhon*, a-t-il pris au pied de la lettre, comme tant de ses compatriotes, l'invitation faite à Napoléon III de s'emparer de la Belgique? Pas précisément : M. Defré ne pousse pas la sottise aussi loin; il y met plus d'astuce. Lorsque je dis, par exemple, au point de vue pratique, qu'il y avait une souveraine imprudence à Mazzini et à Garibaldi de poursuivre un système d'unité qui pouvait mettre l'Italie aux prises avec la France sa protectrice; et lorsque j'ajoute, au point de vue théorique, que non-seulement cette unification était intempestive, mais que les mêmes raisons qui la justifieraient, justifieraient l'annexion de la Belgique à la France, ce qui implique la réprobation du système unitaire : M. Defré me fait dire brutalement que le peuple italien n'a pas le droit de se constituer dans son unité; que la France une et centralisée lui interdit de suivre son exemple, et que s'il se montre rebelle, l'Empereur saura le contraindre, ou qu'il se dédommagera en prenant la Belgique. Il fait de ma pensée une proposition comminatoire, ce qui lui permet de déclamer à son aise, et de me représenter, par ce détour, comme voulant sérieusement ce que j'ai l'air de ne demander qu'ironiquement

Le fond de tout ceci est que M. Defré est à cette heure aussi chaud partisan de Garibaldi et de l'unité italienne, qu'il le fut jadis de Fourier et de la république; que pour servir cette cause, maintenant si douteuse, et qui, je l'espère, ne tardera pas à être abandonnée, il ne craint pas d'engager son pays contre la France, en associant l'une à l'autre la question italienne et la question belge, que précisément j'ai voulu séparer. *L'Association libérale* de Bruxelles jugera un jour, quand elle sera revenue à un sens plus calme, cette politique de M. Defré, qu'il me suffit, quant à moi, de mettre en lumière.

Je laisse également de côté les traits injurieux, irritants, que Joseph Boniface adresse à la France, son zèle anti-clérical, et ses adulations ultra-chauviniques au peuple belge, qui s'en passerait fort bien. On sait assez de quoi se compose le bagage d'un soi-disant libéral de Belgique, de celui-là surtout qui, ayant passé, comme Joseph Boniface, par l'Université catholique, le fouriérisme, la république, la franc-maçonnerie, l'école doctrinaire, etc., éprouve le

besoin de faire oublier ses apostasies successives par la ferveur de sa foi nouvelle. S'admirer béatement, en comparaison de cette France avec laquelle la Belgique n'a, comme on sait, rien de commun; aboyer au clérical; dénoncer, travestir et calomnier ceux à qui son hypocrisie n'en impose pas : voilà le type du soi-disant libéral belge.

M. Defré me reproche amèrement d'avoir mis la charité au-dessous de la justice, et, dans une critique dont il est incapable de sonder la profondeur, d'avoir dit : *Dieu, c'est le mal.* On reconnaît là le déiste façon Jean-Jacques et Robespierre, tout prêt à envoyer à l'échafaud ceux qu'il lui plaira de qualifier *athées*. Cette dévotion de M. Defré à l'Être-Suprême, souvenir de l'Université de Louvain réchauffé par les représentations maçonniques, n'est que ridicule. Mais quand, après m'avoir représenté comme un brigand qui, introduit dans une famille, abuse de l'hospitalité pour appeler ses compagnons au massacre et au vol, il se permet d'écrire une phrase comme celle-ci, où mes amis de Bruxelles sont désignés à leur tour comme de mauvais citoyens, comme des traîtres : « Ne vous inspi-« rez pas des propos tapageurs de quelques esprits mécontents, ai-« gris, malades, qui ne savent que se plaindre, occupés sans cesse « à nombrer les taches du soleil, » je ne puis m'empêcher de lui dire : Halte-là, Boniface ! vous n'êtes point encore préfet de police; vous n'êtes pas même frère inquisiteur.

Note E.

Je supplie le lecteur de ne se pas méprendre ici sur le sens et la portée de mes paroles. Lorsque je parle de la formation, en Belgique, d'un parti de coalition contre la France, je ne veux pas dire que ce parti existe actuellement avec ses chefs, ses cadres, ses organes, son mot d'ordre; qu'il ait conscience de lui-même, de ce qu'il fait, du but où il tend; bien moins encore que le gouvernement du roi Léopold y donne les mains et le favorise. Le gouvernement belge, c'est mon intime conviction, quelles que soient ses appréhensions du côté de l'Empire, ses affections de famille pour l'Autriche, ses préférences pour les mœurs anglaises, ses sympathies, peut-être, pour Victor Emmanuel et Garibaldi, se tiendra sur la réserve. Je ne doute même pas que ses inclinations ne soient, au fond, plus françaises que britanniques ou autrichiennes, et que si les cir-

constances devenaient meilleures, il ne les laissât, comme autrefois, éclater. Quant à la nation, elle est dans une agitation trop fiévreuse pour qu'elle sache rien de ce qui se passe en elle, et se douter de la voie mauvaise où la poussent quelques meneurs, soutenus par des patriotes aveugles ou indiscrets.

Je dis que, par la peur exagérée de l'annexion, par les surexcitations de la politique étrangère, par son entraînement vers Garibaldi, par une certaine affectation d'anglomanie, pleine d'un mépris fort mal motivé et d'une haine encore plus injuste pour la France, il existe à cette heure, parmi les Belges, non pas tout formé, mais EN FORMATION, un parti de coalition anti-française. Je dis que ce parti, si la Belgique n'y prend garde, est en train de conquérir la majorité, de tout entraîner, et qu'il finirait par pousser la nation et le Gouvernement à quelque fâcheux éclat, ce que je regarderais, quant à moi, à tous les points de vue, comme un désastre pour la liberté de l'Europe et la Révolution.

Je laisse de côté tous les petits incidents qui, depuis un mois, se réunissant comme en un faisceau, sont venus me révéler cette dangereuse formation : je me borne à rappeler l'argumentation de ceux de mes contradicteurs qui se sont montrés à mon égard les moins acerbes. Je citerai entr'autres M. Portael, dont je ne connais la brochure que par une citation, *la Tribune* de Liége, et *la Paix*.

Que me reprochent ces écrivains ?

Après avoir fait de l'Italie tout entière une seule nation, ce qui est faux et que je nie, et posé en conséquence l'unité politique de cette soi-disant nationalité comme la condition de son existence, ce que je nie encore, ils disent, et c'est mon crime à leurs yeux, que je veux bien de l'unité pour la France, mais que je n'en veux pas pour l'Italie, parce qu'elle serait un amoindrissement pour la France; parce qu'elle conduirait à la suppression de la Papauté, qu'il me plaît à cette heure de défendre; que je la repousse, enfin, à peine d'annexion de la Belgique à l'Empire, ce qui a bon droit leur paraît d'une intolérable insolence. C'est le même raisonnement que celui de M. Defré, avec cette différence que, tandis que celui-ci me représente comme demandant, avant tout, l'annexion de la Belgique, et prenant à cette fin pour prétexte l'unité italienne, les autres, sans m'imputer une intention aussi formellement hostile à leur pays, me reprochent de soutenir contre l'Italie une thèse d'autant plus odieuse, que de mon aveu elle conclurait par l'annexion de la Belgique.

Et là-dessus mes contradicteurs d'emboucher la trompette guer-

rière : que les Belges sont les amis des peuples libres et les ennemis des tyrans ; qu'ils sauront défendre leur indépendance et se montrer dignes de leurs aïeux ; que jamais, en Belgique, jamais le *Fransquillon* ne règnera, et autres propos du chauvinisme le plus intempestif et le plus inutile. Bref, on n'hésite pas à rendre l'indépendance de la Belgique solidaire de l'unité italienne : ce qui dépasse de beaucoup, comme je l'ai dit dans ma lettre du 14 septembre, la reconnaissance du royaume d'Italie par le gouvernement de Léopold.

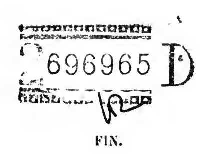
J'ai soutenu, au contraire, en termes aussi clairs que possible, tant dans mon article sur Mazzini que dans celui sur Garibaldi, que le principe d'unité est de sa nature illibéral, défavorable au progrès, à la souveraineté des nations, et même au principe de la séparation des pouvoirs ; qu'en conséquence, je n'en voulais pour personne ; que si, dans ce moment, il y avait exagération d'unité en France, c'était une raison de plus pour lui opposer un contre-poids en Italie ; que je regrettais que la démocratie italienne n'eût pas profité du traité de Villafranca et des dispositions de l'Empereur pour inaugurer en Europe une politique de fédération ; que l'unité italienne, loin d'abattre la Papauté, lui préparerait un triomphe ; qu'un effet plus à redouter encore de cet entraînement vers l'idée d'unité qui travaille les esprits en Italie et en Allemagne, serait d'abandonner à la France la rive gauche du Rhin et de sacrifier la Belgique, chose qu'évidemment je suis loin de vouloir, puisque je me sers de cette prévision comme d'un argument contre l'unité.

Mais les *italianissimes* patriotes de Belgique ne l'entendent pas ainsi. Ce n'est pas la raison qu'ils suivent, c'est la passion. Ce qu'ils veulent, en dépit des principes, qu'ils méconnaissent ; en dépit de leurs traditions nationales, dont ils se montrent pourtant si glorieux ; en dépit de la sécurité de leur pays, devenu tout à l'heure, par leur faute, le champ clos d'une guerre générale, c'est que l'Italie, bon gré malgré, soit faite une ; que cette unité soit tournée, comme un bélier, contre la France, et que Garibaldi soit nommé chef de cette croisade qui assurerait sans faute, à l'Europe entière, la liberté, la richesse et la paix ! Ils ne voient pas que l'unitéisme les menace de tous côtés, et que, la Papauté abolie, vingt pontificats pour un vont surgir, depuis celui du père Enfantin jusqu'à celui du Grand-Maître des Francs-Maçons.

Or, c'est justement contre tout cela que je proteste. Je ne veux pas, pour la démocratie française et pour la Révolution, de l'hostilité de la Belgique ; je ne veux ni de l'unité allemande, ni de l'unité

italienne ; je ne veux d'aucun pontificat, et je combats de toute mon énergie la politique des journaux belges. *Indè iræ !*

Tel est ce parti, actuellement en pleine formation, et déjà si puissant que je ne n'attribue qu'à lui le refus qui m'a été signifié par *l'Office de publicité* de publier mon troisième article. Ni le directeur de *l'Office*, ni son rédacteur en chef, M. Hymans, tout convaincus qu'ils étaient de ma sympathie pour la nation belge, ne se soucient de rompre avec leurs nombreux confrères sur une question aussi délicate; qui sait même si quelque avis officieux du ministère ne les a pas engagés, au nom d'une sage prévoyance, à laisser tomber un débat capable de remuer tout en Belgique, hommes et choses ?... Quoi qu'il en soit de cette espèce de déni de justice, auquel, je l'avoue, j'étais loin de m'attendre, je n'ai pas cru que ce fût un tort à moi de prendre une dernière fois la parole, ni qu'aucun Belge pût m'en faire un crime. Je veux, je le répète, la Belgique amie et alliée de la France, non annexée à la France : je le dis à mes compatriotes et je le crie aux Belges. Après tout, mes paroles n'engagent que moi seul, et je ne trouverai point mauvais que les patriotes de Belgique, en me lisant, se souviennent que je suis, pour leur nation et pour leur gouvernement, un étranger.



FIN.





